title : Tapuscrits divers (1962-1970)

# [ddr19620902pan] « Né d’un regard juste… » (à propos de Richard Coudenhove-Kalergi) (2 septembre 1962)[[1]](#footnote-1)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19620902pan_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Né d’un *regard juste* — vertu majeure du bouddhisme — posé sur les réalités du monde occidental, le mouvement paneuropéen a été l’expression directe et immédiate d’une pensée politique qui se distingue de toute autre, en ce siècle, par un alliage unique de clarté et d’imagination : la pensée de Richard Coudenhove-Kalergi.

Réalités délimitées et situées d’emblée avec une belle lucidité qui soudain les rendait évidentes : l’Europe de l’Ouest, la Grande-Bretagne, l’URSS, et les USA. C’était en 1922, soulignons-le. Peu d’hommes, en ce temps-là, partageaient l’Occident selon ces lignes de force traditionnelles qui se sont de nos jours manifestées comme lignes du destin de la politique mondiale. Churchill parfois s’en est souvenu — relisez son discours de Zurich sur l’Europe.

Clarté de l’exposé et parfaite liberté de l’imagination : voilà ce qui donne à la parole de Coudenhove ce *pouvoir convaincant* dont tous les militants de l’Europe unie peuvent témoigner.

Je sais bien que les adversaires de cette union, et les politiciens aux courtes ruses, ont cru pouvoir taxer cette clarté de simplisme, et cette libre imagination d’utopie. Mais leur culte opportuniste des complications d’experts ne menait à rien, sinon aux catastrophes que l’on sait ; et l’Europe est en train de s’unir. Une utopie qui réussit prouve par là même qu’elle n’en était pas une.

Encore fallait-il l’énoncer. Elle ne se serait jamais réalisée si personne ne l’avait dressée comme un but simple et grand devant nos volontés.

Nous sommes tout près de ce but que Coudenhove fut le premier du siècle à désigner clairement. Mais il sait que ce n’est qu’une étape nécessaire. L’Occident tout entier, qu’il nous faut exiger, domine aujourd’hui la vision de « l’idéaliste pratique » que Coudenhove n’a jamais cessé d’être, et qui sera devant l’Histoire son plus beau titre.

# [ddr19630218eepf] L’Europe entière, ou la première force (1963)[[2]](#footnote-2)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19630218eepf_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Je tiens la crise de Bruxelles pour *éphémère*, sur le plan des manœuvres et négociations politico-économiques, mais *salutaire* sur le plan des principes qui engagent l’avenir. Ce jour-là, le 29 janvier, deux grandes politiques s’opposaient.

L’une voulait intégrer l’Angleterre à tout prix, ouvrant ainsi le Marché commun sur l’Amérique privilégiée, mais renonçait à l’Europe politique, et cela non pas seulement d’une manière implicite, mais aux termes exprès de maintes déclarations, dont celle de M. Spaak, en mai 1962, réitérée et précisée au lendemain de la « journée noire » de Bruxelles[[3]](#footnote-3).

L’autre voulait sauver les perspectives d’une Europe unie autonome, — unie d’abord politiquement, avant de se lier et pour pouvoir se lier, sur un pied de réelle égalité, aux US et au Commonwealth.

C’est la seconde politique que le *non* de la France a permis de sauver en puissance, évitant pour l’instant que notre union soit réduite à un ensemble économique, dominé par les États-Unis pour les raisons militaires que l’on sait, — et pour qui les ignore, Walter Lippman les a lourdement soulignées (voir son pamphlet sur *L’Unité occidentale et le Marché commun*).

Désormais, il sera bien clair que si la Grande-Bretagne rejoint le Marché commun, comme tous le souhaitent, ce sera dans la volonté de s’intégrer à l’Europe politique, et non pas dans l’arrière-pensée d’intégrer le marché européen à la balance commerciale des US.

Parmi les conséquences virtuelles du coup d’arrêt de Bruxelles, il en est une que je tiens à souligner ici : elle concerne les pays de l’Est européen.

Nul n’ignore que les intérêts transigent plus facilement que les idéaux, et surtout à plus juste titre : la transaction sauve en partie les intérêts, qui sont par nature relatifs et divisibles, mais dégrade à coup sûr les idéaux, qui sont entiers ou ne valent rien. Pour les Six, accepter l’Angleterre au prix du sacrifice de leurs buts [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19630218eepf_02.jpg/full/full/0/default.jpg) politiques eût signifié sans aucun doute un gain matériel immédiat, mais c’eût été vendre le droit d’aînesse de l’Europe. C’est ce droit que les peuples de l’Ouest et ceux de l’Est européen ont en commun, face aux US d’une part, à l’URSS de l’autre.

L’Europe *en tant que telle* ne peut s’épanouir et ne peut exercer sa vocation mondiale que si elle unit tous ses peuples, d’Athènes à Helsinki, de Londres à Bucarest, et de Madrid à Varsovie. Car tous ses peuples ont en commun une culture, une histoire, des dimensions physiques, des vocations diverses et un destin global qui déterminent pour eux le sens civique et les distinguent tous tant qu’ils sont, et dans ce qu’ils ont de meilleur, des grands ensembles unifiés par un parti, par un État ou par des mass médias.

Ce sens de la mesure humaine, et de l’équilibre en tension de la personne et de la communauté, c’est cela, notre droit d’aînesse, notre ancienneté, non seulement de fait, mais d’idéal, non seulement de racines locales, mais de compréhension universelle. Et c’est cela qui doit s’exprimer dans une union *fédéraliste*. Or cette union spécifiquement européenne serait compromise pour longtemps, voire à jamais, si nous acceptions de grever la construction économique des Six d’une trop lourde hypothèque américaine.

L’Europe de l’Ouest ne peut ouvrir à celle de l’Est qu’une possibilité purement *européenne*, et qui serait d’abord, osons le dire, d’idéal et non d’intérêt. Une fusion atlantique prématurée servirait sans doute mieux les intérêts de l’Ouest, mais au prix de l’idée européenne. L’Europe de l’Ouest satellisée perdrait ses dernières chances d’union avec les satellites de l’Est. Peuples, communautés ou nations ne se fédèrent qu’autour d’un noyau libre et autonome, et lui-même de structure fédérale.

Mais alors, dira-t-on, vous proposez une « troisième force » européenne ? Seriez-vous le seul à ignorer que ça ne se fait pas ? Qu’il y a là un tabou, même et surtout dans les milieux européistes ? Seriez-vous devenu anti-américain, voire neutraliste ?

Cessons de jouer sur les mots.

Si l’Europe doit s’unir, c’est une force, ou ce n’est rien ; et nécessairement une troisième, du seul fait que deux autres sont là. Mais pourquoi s’obstiner à croire qu’elle serait nécessairement une force « neutre », au sens mesquin ou hypocrite du terme ? Elle serait [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19630218eepf_03.jpg/full/full/0/default.jpg) simplement une force autonome et différente, et même la plus grande des trois, donc en fait, et de nouveau, la première ! Si l’on observe que l’Europe entière comprendrait 450 millions d’habitants, tandis que les États-Unis (180) et l’URSS (220) additionnés ne feraient que 400 millions, on ne voit plus aucune raison de penser que l’Europe unie devra seule se déterminer par rapport aux deux autres, quelque part à mi-chemin entre les deux moins Grands. *L’Europe unie et autonome ne serait pas neutre, mais centrale*.

C’est dans cette perspective qu’il nous faut travailler, militer et d’abord penser. Nous avons trop longtemps vécu, à demi-paralysés, entre deux « Grands » plus petits que nous, et qui tiraient leur force principale de nos divisions et de nos doutes, bien plus que de ces bombes qu’ils ne peuvent employer.

# [ddr19650900epee] État présent des études européennes (septembre 1965)[[4]](#footnote-4)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19650900epee_01.jpg/full/full/0/default.jpg) M. le conseiller d’État, M. le recteur, MM. les doyens, Mesdames et Messieurs,

Nous inaugurons aujourd’hui la troisième année d’activité de l’Institut d’études européennes (à quelques semaines près) et son quatrième semestre d’enseignement. Entre un passé aussi bref et modeste et un avenir qui ouvre une carrière aussi vaste à l’ardeur imaginative et aux ambitions intellectuelles, c’est du présent que nous avons choisi de nous entretenir ce soir, et de l’état présent de nos activités, en nous posant un problème précis, susceptible d’intéresser en premier chef nos étudiants : *comment se situe l’enseignement de notre Institut dans l’ensemble des études européennes*, qui se poursuivent et s’élargissent d’une manière si réjouissante dans les différents pays de notre continent — et même dans la grande île britannique ?

Je commencerai donc par définir très brièvement la position générale du problème, puis mes trois collègues situeront leurs enseignements respectifs, et enfin, M. le Conseiller d’État André Chavanne voudra bien conclure au nom de la commission exécutive de l’Institut, dont il est le président.

Je dois excuser l’absence de M. le prof. J. Freymond, directeur de l’Institut universitaire des hautes études internationales et à ce titre membre de notre commission exécutive. Il est représenté ici par M. Chatelanat, directeur administratif de l’Institut frère de la villa Barton.

« *Études européennes* » : l’expression déjà a cessé de frapper, est passée dans les mœurs d’un grand nombre d’universités, et pourtant elle est très récente : les premiers instituts d’enseignement supérieur expressément et nommément consacrés aux études européennes ne remontent guère qu’à 1949 et 1950, comme le Collège d’Europe, à Bruges, et l’Institut für europäische Politik und Wirtschaft à Francfort.

Cette apparition si tardive des études européennes s’explique en somme d’une manière assez simple.

Jusqu’à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et jusqu’à la décolonisation, qui commence à ce moment-là, les Européens ne se voyaient pas en tant qu’Européens, mais en tant que porteurs et auteurs de *la* Civilisation avec un grand C, la seule, et la définitive, comme l’avaient dit et répété Hegel et Auguste Comte. *Les Européens ne se regardaient pas, ils regardaient le Monde* qu’ils avaient découvert et que leur génie inquiet et entreprenant les portait à coloniser ou évangéliser, à exploiter ou à civiliser, au nom de certains principes religieux ou rationnels qu’ils ne considéraient pas comme spécifiquement [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19650900epee_02.jpg/full/full/0/default.jpg) européens, mais comme *universels*. Il ne leur venait donc pas à l’esprit de s’étudier eux-mêmes comme une partie de l’humanité parmi d’autres, et comme une culture parmi d’autres, puisqu’ils étaient *le foyer* même de toute culture, et *la norme* de toute civilisation digne de ce nom.

Certes, la Chine et l’Inde avaient toujours pensé de même, s’étaient toujours conçues comme la seule vraie culture, vraiment humaine, le reste du monde n’étant peuplé que de barbares. Mais il y avait entre ces grandes civilisations et celle de l’Europe une différence fondamentale : ni la Chine ni l’Inde n’étaient curieuses du reste du Monde. L’Europe seule l’était, et avec une passion qui a longtemps causé l’étonnement, puis l’indignation des autres peuples. On connaît l’anecdote de cet empereur de Chine disant à un voyageur européen : Pourquoi donc avez-vous fait ce long voyage ? Êtes-vous si malheureux chez vous ?

Dès le xviiie siècle, les Européens, ayant découvert toute la Terre, ont fait des peuples et des cultures différentes l’objet de leurs études. Ils ont créé l’*ethnographie* en tant qu’étude des ethnies non européennes, l’*anthropologie* en tant qu’étude des « primitifs » d’abord, des Autres, de ceux qui différaient de la norme occidentale. Puis ils ont créé dans toutes les grandes universités, des études d’*indologie*, d’*islamisme*, de *sinologie*, de *civilisations tropicales*. Cependant qu’en Inde, dans le monde arabe, en Chine et en Afrique, on ne voyait aucune contrepartie à ces études, j’entends : aucune chaire universitaire d’européologie, ni aucune étude systématique de l’Europe en tant que telle.

Mieux encore : on ne voyait rien de pareil en Europe même !

Le grand tournant, la *création d’études européennes, en Europe d’abord*, a été pris vers les années 1950, et il a coïncidé avec trois grands faits dominants de l’histoire contemporaine :

1. la naissance du mouvement d’union européenne,

2. le processus de décolonisation,

3. l’adoption accélérée de la civilisation technique par les élites de l’Asie, du monde arabe et de l’Afrique.

Chacun de ces grands faits a déterminé la création et l’orientation de nombreux instituts et centres de recherche.

a) *Le mouvement d’union européenne, tout d’abord*. Lancé dans l’opinion publique et dans la réalité de la vie politique par le Congrès de l’Europe, qui se tint à La Haye en 1948, le mouvement pour unir nos pays devait aboutir rapidement à la création du Conseil de l’Europe puis de la CECA. Vers 1950, il apparaissait donc urgent d’étudier ces premières institutions et surtout le problème *européen* qu’elles tentaient de résoudre et dont elles étaient issues. C’est alors qu’on voit apparaître dans les universités de Nancy, Strasbourg, Sarrebruck, Mayence, Turin, Bologne et Édimbourg des instituts d’enseignement ou de recherche qui se consacrent à des études juridiques et économiques sur le fonctionnement des institutions européennes, mais aussi à des études historiques [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19650900epee_03.jpg/full/full/0/default.jpg) et de science politique sur les données générales du problème européen et sur les objectifs à court et à long terme de ce que l’on commence à nommer, d’un terme emprunté à l’anglais, l’*intégration*.

On observe une prolifération d’instituts à partir de 1949 (au lendemain du congrès de La Haye), puis un temps mort de 1953 à 1957 (à la suite du rejet de la CED probablement, cet événement ayant fait croire à beaucoup qu’il marquait un arrêt définitif du processus d’intégration), puis une reprise très marquée à partir de 1957 (consécutive à la relance de l’intégration économique par les traités de Rome). C’est ainsi que de 1957 à 1963, deux douzaines d’instituts nouveaux sont entrés en fonction. Au total, on compte 37 instituts d’études européennes actuellement existants, le nôtre n’occupant que le 34e rang par ordre d’ancienneté. (J’ajouterai toutefois que le Centre européen de la culture, en tant que maison mère de l’Institut, foyer de recherches et d’initiatives, est l’ancêtre de tous les autres, puisqu’il s’est ouvert à Genève dès février 1949.)

La grande majorité de ces instituts universitaires ou assimilés sont consacrés essentiellement à l’étude des *conditions de l’union européenne* et de ses *mécanismes institutionnels et économiques*. Ils suivent donc d’assez près l’actualité, et la hiérarchie des problèmes qu’elle impose, leur ordre d’urgence. C’est dire que les sciences économiques, surtout à partir de 1957, y tiennent une place prépondérante, suivies par les études juridiques et plus récemment, sociologiques.

Les études plus générales d’histoire, d’histoire des idées, de théorie politique (notamment du fédéralisme) ou de philosophie de la culture considérées comme essentielles au début, semblent durant cette dernière période, relativement négligées. Pourtant, le 2e grand fait dominant de notre époque, la *décolonisation*, me paraît de nature à leur rendre désormais une importance primordiale et qui ne dépendra plus des aléas de la construction européenne.

b) En effet, la décolonisation, si rapidement effectuée de 1946 à 1961, a réduit l’Europe à ce qu’elle est en réalité, du point de vue géographique et démographique. Elle tend donc à faire apparaître l’Europe comme *une région parmi d’autres* — et même la plus petite, par sa superficie — alors qu’elle se croyait encore, il y a trente ans, le centre du monde.

Cette révolution copernicienne, ce *décentrement apparent de l’Europe*, incite donc à étudier l’Europe comme ensemble déterminé, au même titre que l’Europe jusqu’ici étudiait les autres ensembles, les prenait comme objet de ses études ethnographiques, anthropologiques, historiques et culturelles.

Cette tendance à constituer une *européologie* s’est manifestée d’abord dans les études historiques (Mayence et Bruges). Selon la formule célèbre de A. Toynbee, on a considéré l’*Europe entière* comme *champ d’études historiques intelligibles*, en lieu et place de l’addition d’histoires nationales, addition toujours fausse par définition comme on sait, puisqu’elle consiste à additionner des victoires qui sont, [[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19650900epee_04.jpg/full/full/0/default.jpg) pour le pays prochain, des défaites, — sans compter que *toutes* nos guerres intestines ont été des défaites pour l’ensemble européen. C’était aller dans la bonne direction pour l’Europe : car ce sont en effet les études historiques qui avaient créé au xixe siècle l’illusion littéralement *meurtrière* (on l’a vu en 1914 et en 1939) des essences nationales « éternelles ».

Mais en même temps, l’Europe apparaissait de plus en plus comme une *entité culturelle* au-delà des soi-disant « cultures nationales » (de la chimie national-socialiste, de la peinture française, des mathématiques soviétiques, etc.).

Ici s’ouvre, désormais, un vaste champ d’études nouvelles.

Il s’agit d’étudier l’Europe en tant que réalité globale du point de vue de ses options fondamentales, philosophiques, morales et religieuses, de son ethnographie et de ses structures sociales, *au même titre* que les autres cultures — lesquelles en revanche ont été trop longtemps et sont encore trop souvent étudiées comme des déviations de la norme occidentale —, l’ethnographie se confondant avec une sorte de pathologie de la civilisation.

Donc, en même temps que se constitue une science européologique, les sciences qui s’occupent des autres cultures tendent et doivent tendre à les considérer de plus en plus non point comme des anomalies par rapport au modèle rationnel et scientifique de l’Europe, mais comme des *solutions différentes* du problème humain.

Il reste que la caractéristique de la culture européenne est d’avoir produit la civilisation technique, et ici nous en venons au troisième fait dominant de l’histoire contemporaine : la diffusion mondiale de la civilisation scientifique et technique née de l’Europe et du contexte européen.

Cette civilisation technique, en quelque sorte objective, détachée de ses sources européennes, se trouve actuellement mettre au défi *toutes* les cultures traditionnelles existantes, y compris la culture européenne.

c) La prise de conscience de ce troisième fait dominant a été marquée récemment par la conférence culturelle qui s’est tenue à Bâle sur le thème *L’Europe et le Monde*, c’est-à-dire les relations entre l’Europe en tant qu’unité de culture et les autres unités culturelles de l’Afrique noire, du monde arabe, de l’Inde, du Sud-Est asiatique, de l’Extrême-Orient et de l’Amérique latine.

Cette conférence de Bâle devrait et peut marquer le *point de départ* d’*études comparatives* sur les ensembles culturels, — et d’un *dialogue* des cultures différentes confrontées avec le *problème commun* de leur adaptation à la civilisation technique désormais mondialisée.

Il existe déjà deux ou trois instituts de civilisations comparées (à Bruxelles et à Salzbourg, notamment). Mais il est clair [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19650900epee_05.jpg/full/full/0/default.jpg) que l’étude approfondie de la culture européenne, de sa spécificité, donc le développement d’une *européologie*, est la condition préalable de ces études comparatives. Tant il est vrai qu’on ne se connaît bien qu’en se comparant avec autrui, mais que cette comparaison ne suffit pas à nous faire prendre conscience de notre être intime, et à susciter la volonté d’*assumer* nos options fondamentales.

⁂

Dans cette vaste évolution des études européennes — si rapide en somme, puisqu’elle s’est dessinée au cours des 15 dernières années seulement — où se situe notre Institut ?

Il est parti, comme tous les autres, de l’examen de la *question européenne en soi*, mais d’entrée de jeu, il l’a considérée dans l’optique d’une européologie à constituer, donc dans un esprit de synthèse, de recherche interdisciplinaire autant que possible. Et il compte bien se développer de plus en plus dans cette direction. D’où, par exemple, l’adjonction à nos premiers enseignements d’un cours qui commence ces jours-ci sur les relations entre *l’Europe et le Monde arabe*, de même que nous avions inauguré le semestre dernier un cours sur les relations *Europe-Amérique du Nord*. Cette direction nouvelle va s’*ajouter* à ce que nous faisions jusqu’ici, et non pas s’y *substituer*, bien entendu.

Il fallait partir des réalités immédiates c’est-à-dire des problèmes posés par l’union en cours. *Montrer ses origines idéologiques* — ce fut l’objet du cours que j’ai donné pendant les trois premiers semestres et que je compte poursuivre et terminer cet hiver par l’examen des prolongements de ces influences dans et par les réalisations actuelles.

En même temps, il fallait — et il faut encore — dégager les *implications de l’union* dans les domaines du droit, des sciences politiques et de l’économie. Les conséquences de l’union en cours sont en effet en train de modifier profondément le milieu réel où vous, étudiants des facultés les plus diverses, aurez à exercer demain vos professions.

On pouvait craindre qu’un cours de culture générale européenne puisse sembler *trop général* pour présenter une utilité immédiate, et que nos autres cours paraissent au contraire *trop spécialisés*. Mais non : le nombre croissant des inscriptions à notre Institut (en dépit des difficultés d’accès, de passage de la rive gauche à la rive droite !) et des collusions difficiles à éviter avec les cours existants, prouve que beaucoup d’étudiants ont compris l’intérêt que pouvait présenter, *même pour leur carrière future*, une meilleure connaissance des conditions nouvelles, des dynamismes nouveaux du monde dans lequel ils vont vivre. Une connaissance concrète, j’y insiste : car nos cours, et nos séminaires plus encore, peuvent représenter pour vous, étudiants, des exercices pratiques d’application à la nouvelle réalité européenne des connaissances théoriques que vous dispensent vos études de base dans les facultés.

Les brefs exposés que vont vous donner mes collègues de l’Institut sur leur propre discipline illustreront d’ailleurs ce dernier point d’une manière plus précise et autorisée.

# [ddr19660100ys] « J’essaie d’imaginer mes lecteurs japonais… » (janvier 1966)[[5]](#footnote-5)

## [[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19660100ys_01.jpg/full/full/0/default.jpg) I

Dans ma maison de la campagne française, non loin de Genève, en face d’un paysage d’hiver méditatif, je commence cette série de courts messages qu’a bien voulu me demander le *Yomiuri*. J’essaie d’imaginer mes lecteurs japonais… Comme il est difficile d’écrire pour des gens qui habitent tellement loin ! Leurs problèmes sont tellement différents, m’assure-t-on, et puis nous n’avons pas les mêmes préjugés, or c’est cela qui rapproche à meilleur marché (*the cheapest way*) deux inconnus : « J’ai horreur de ceci ou de cela », dit l’un d’eux. « Comment, vous aussi ? s’écrie l’autre. Nous sommes donc frères ! » Pourtant, si je fais tourner lentement mon globe terrestre, cherchant quelles régions de la Boule ont des problèmes fondamentaux comparables à ceux de l’Europe, mes yeux s’arrêtent bientôt sur le Japon. Pourquoi ? Parce que les Japonais, tout comme les Européens, sont des hommes dont tous les réflexes, les sentiments, les idéaux, et le sens même de la vie, dépendent très largement de leurs traditions, mais sont aussi des hommes qui ont accepté les risques et les promesses de la technique.

Certes, je vois quelques régions de la Terre qui vénèrent plus scrupuleusement des traditions parfois bien plus anciennes — je pense à l’Inde — mais c’est aux dépens de leur progrès matériel. Et j’en vois d’autres qui se lancent dans l’aventure technique avec au moins autant de résolution — les USA, l’URSS, par exemple — mais c’est qu’elles ont peu de passé, ou bien qu’elles veulent l’oublier. Mais je n’en vois pas où le problème de la coexistence féconde des traditions et de la technique la plus moderne soit posé dans des termes aussi voisins, aussi facilement comparables qu’au Japon et dans notre Europe occidentale.

Nous savons, les uns et les autres, Européens et Japonais, que la technique moderne peut détruire les équilibres coutumiers, d’ordre religieux, moral, social, économique, si difficilement mis au point comme des chefs-d’œuvre d’art ou de l’artisanat par nos cultures traditionnelles. L’équilibre entre campagne et ville, enracinement et mobilité, est l’un des plus gravement menacés dans nos deux régions. De même que l’équilibre entre méditation et activité, entre *sens de la vie* et efficience…

[[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19660100ys_02.jpg/full/full/0/default.jpg) Mais nous savons aussi que la technique, si elle nous ouvre et nous promet un avenir de libertés individuelles plus nombreuses, payé d’ailleurs au prix de disciplines collectives plus rigoureuses, ne pourra progresser longtemps si elle est coupée de ses sources culturelles.

La technique n’est pas née de rien. Elle est le produit logique quoique imprévu d’un complexe très vaste, étiré sur des siècles, de croyances religieuses, de structures sociales et de nécessités physiques. Ce complexe définit un certain type de civilisation ou de culture. La technique est née au xixe siècle et en Europe. Elle nous apparaît aujourd’hui comme la résultante *invincible* de deux millénaires de conflits entre des vérités contradictoires qui triomphent alternativement : celles de la foi révélée en l’ordre physique et moral de l’univers, et celles du savoir vérifié ; celles de l’imagination anticipatrice et celles de l’expérience méticuleuse ; celles de la prudence conservatrice et celles de l’audace créatrice ; celles qui nous rassurent au nom du passé éprouvé et celles qui nous tentent au nom de l’inconnu fascinant.

Il y a, dans le passé européen, une tradition ritualiste et un ferment de révolution critique, une propension à la sagesse théologique ou spirituelle, et une passion de la découverte à tous risques sociaux et politiques. Il y a un individualisme, qui est né dans le conflit séculaire entre ces deux tendances fondamentales, provoquant l’homme au choix et au pari sur le sens même de sa vie.

On retrouve ces deux phénomènes dans l’histoire du Japon. La dualité entre le pouvoir religieux de Kyoto, et le pouvoir impérial de Kamakura ou de Yedo. Et l’individualisme qui se manifeste dans l’art — en contraste marqué avec la Chine — et dans la lutte sociale par le duel, comme dans l’Europe médiévale et renaissante.

De ces conflits de forces contraires, mais que l’on essaie d’équilibrer en dynamismes créateurs, sont nées la science et la technique, et elles en vivent, au Japon comme en Europe.

## [[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19660100ys_03.jpg/full/full/0/default.jpg) II

Une grande question domine la seconde moitié du xxe siècle : celle de savoir si la technique enchaîne l’individu ou le libère, si nous sommes les esclaves de nos machines ou si elles nous servent, et surtout — cette question résumant toutes les autres — si l’humanité saura maîtriser la bombe atomique, ou si un jour, à la suite d’une erreur commise au Pentagone ou au Kremlin, la bombe nous anéantira…

Ces questions sont très populaires, non seulement chez les publicistes à grand tirage, mais chez les écrivains et philosophes les plus sérieux. Et une littérature considérable produit depuis une cinquantaine d’années des variations sur le thème pessimiste de « la technique contre l’humain ».

Tout cela repose, à mon avis, sur une illusion enfantine : celle qui fait que l’on bat la table à laquelle on s’est heurté. La technique n’est pas une puissance indépendante de l’homme et qui pourrait se tourner subitement contre lui. La technique n’est pas matérialiste : seul l’homme peut l’être, quand il se laisse aller à ses instincts abâtardis. La technique n’est pas davantage utilitariste. Dans ses intentions primitives, dans sa genèse, elle n’est même pas utilitaire ! L’histoire des grandes inventions, de celle du feu à celle de la fusée spatiale, n’est pas l’histoire de nos « besoins ». C’est plutôt l’histoire de nos rêves. L’hypothèse si longtemps admise sur l’origine utilitaire ou économique de la technique aux premiers âges de l’homme, est aujourd’hui abandonnée au profit d’explications des premières inventions — le feu, la flèche — par la magie ou les rites religieux. D’une manière générale, et plus près de nous, les grandes inventions qui ont modifié nos vies ne sont pas nées pour satisfaire des besoins matériels *que* *personne n’éprouvait avant elles*, mais c’est généralement l’inverse qui s’est produit. Personne, à part quelques rêveurs un peu bizarres, n’avait besoin d’autos quand il n’y en avait pas.

C’est du *rêve* de voler qu’est né l’avion, et du rêve de partir au hasard sur les routes qu’est née l’auto : on en trouve le récit détaillé dans l’autobiographie de Henry Ford. Ce rêveur incurable, bricoleur sans génie, était obsédé par l’idée de construire une « locomotive routière », c’est-à-dire un véhicule rapide qui ne fût pas astreint à suivre la loi rigide des « voies ferrées » et des horaires, mais pût aller [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19660100ys_04.jpg/full/full/0/default.jpg) à l’aventure : phantasme typique de l’adolescence. Le jeune Ford le réalise en 1893, quelques années après que l’Allemand Otto eût inventé le moteur à explosion interne. On n’ignore pas d’ailleurs que des dizaines d’ingénieurs — en France surtout — avaient construit des prototypes variés d’automobiles avant Ford. Son invention, ou sa réinvention indépendante n’en demeure pas moins exemplaire, par ses motifs réels, d’ordre psychologique, autant ou plus que par ses succès ultérieurs. Aujourd’hui, l’on entend de belles âmes soupirer que l’homme est devenu l’esclave de sa voiture, et c’est vrai dans ce sens que l’homme moyen croit qu’il ne pourrait plus se passer de cet objet, mais le fautif n’est pas la voiture, c’est la publicité, la mode, la vie sociale — c’est donc l’homme et non pas la technique.

Je voudrais observer au surplus que s’il est bien certain que l’invention de Ford est née d’un rêve d’*évasion* hors des voies imposées de la civilisation, hors des « chemins de fer » au nom évocateur de dure contrainte, tandis que le préfixe « auto » évoque la liberté de l’individu, cette invention n’était certes pas la mieux adaptée à ses fins, ni la mieux calculée pour répondre à des besoins pratiques, utilitaires : on le voit bien aujourd’hui, dans nos villes embouteillées, et quand il faut payer les autoroutes. Si je veux être libre de rêver, c’est justement un train que je vais prendre. Dans mon wagon, je lis, je dors, je mange et je puis méditer à loisir. À mon volant, rien de pareil : tout ce que je peux lire, ce sont des chiffres, des ordres de police routière ; si je mange, ce n’est guère qu’un sandwich, si je rêvasse un klaxon me réveille brutalement, et si je m’endors, c’est pour toujours…

# [ddr19661200se] Situation de l’Europe en 1966 (1966)

## [[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Un changement d’équilibre

L’histoire n’est pas faite seulement de catastrophes, traités, révolutions, avènements, découvertes et morts illustres, mais d’une perpétuelle interaction de facteurs innombrables, dont on peut quelquefois déceler certaines résultantes régionales, sous forme de prises de conscience d’une situation que l’on ressent comme nouvelle. Ainsi de la région européenne en 1966 : elle n’a pas été le théâtre d’événements très spectaculaires, mais d’une sorte de changement d’aplomb dans l’attitude des Européens face au reste du monde et surtout aux « deux Grands ». Cette modification est devenue sensible à l’occasion de certains gestes accomplis par le chef de l’État français, au nom de « l’Europe européenne ». Il est vrai que ces gestes, tout en traduisant bien une évolution générale survenue dans nos pays à l’égard de l’Est d’une part et des USA de l’autre, obéissaient à des motifs d’intérêt national d’abord, et dans cette mesure-là, ne servaient pas nécessairement les buts « européens » qu’on alléguait. Il n’en reste pas moins que l’urgence et la réalité du problème de l’union de l’Europe se sont manifestées plus vivement que jamais en 1966.

D’une part la crise du Marché commun a été finalement résolue au printemps par des accords sur la politique agricole, et l’on a pu annoncer tôt après que les dernières barrières douanières entre les Six cesseraient d’exister dès le 1er juillet 1968. La question d’une union économique générale, appelant des mesures d’union politique, redevenait du même coup très actuelle.

D’autre part, le général de Gaulle a signifié son congé à l’OTAN puis est allé se faire acclamer en URSS, et n’a cessé, avant et après, de recevoir à l’Élysée les ministres des pays de l’Est ; enfin, il a dénoncé la politique américaine au Vietnam dans son discours de Phnom Penh. Il s’est fait ainsi le champion de « l’Europe européenne » aux yeux des États-Unis, sans cesser de figurer aux yeux des partisans européens de l’Europe unie l’obstacle principal à leur Grand Dessein. La portée des gestes qu’on vient de rappeler eût été considérable s’ils avaient été faits au nom de l’Europe entière et pour affirmer son union ; mais faits au nom d’une seule nation et d’une conception politique demeurée [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_02.jpg/full/full/0/default.jpg) foncièrement nationaliste, ils n’étaient pas de nature à faciliter l’union — pourtant seule condition de leur efficacité, dans l’immédiat tout au moins. Pendant que l’OTAN déménageait de Fontainebleau, des Américains s’installaient aux commandes de l’industrie électronique en France. Coïncidence, sans doute, mais symbole frappant des effets réels d’une conception européenne fondée sur la conviction que « la nation reste la seule réalité » : ce qui n’était que trop vrai en 1939, on l’a bien vu, mais qui nous a conduits, après le désastre, à l’ère des grands empires en guerre froide, laissant entre eux comme un vide politique, notre continent divisé. Ainsi le mouvement de bascule qui s’est fait sentir en 1966 ne s’est opéré jusqu’ici que dans notre représentation du monde, non pas dans les réalités de notre action.

## Nouveaux motifs d’union

On sait que les premiers efforts d’union avaient été motivés, au lendemain de la guerre, par les nécessités de la reconstruction économique et le désir de lier les ennemis d’hier, France et Allemagne : d’où le Conseil de l’Europe, puis la CECA, conduisant au Marché commun. La situation a beaucoup évolué depuis lors. Aux premiers motifs, qui ont été suivis d’actions largement réussies (puisque l’Europe est désormais pacifiée et rétablie dans sa prospérité) viennent s’en ajouter d’autres de tous ordres, culturels ou politiques, traditionnels ou prospectifs. J’en retiendrai cinq qui sont apparus d’une brûlante actualité au cours de 1966.

### 1. Sauver l’indépendance politique de l’Europe

« Sans Europe unie, Américains et Russes s’entendraient par-dessus notre tête », écrivait naguère Paul-Henri Spaak. Cette entente, dans bien des domaines tels que l’exploration cosmique, l’armement atomique, les télécommunications ou certaines recherches scientifiques, semble déjà bien près de se réaliser, et l’ont voit pas que ce soit nécessairement au détriment de nos pays, rien d’autre que leurs divisions nationalistes ne s’opposant à ce qu’ils s’y joignent en tiers égal. Mais l’entente que redoute P.-H. Spaak est celle qui s’est déjà produite à Téhéran, puis à [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_03.jpg/full/full/0/default.jpg) Yalta entre Roosevelt et Staline, et l’Europe tout entière en fit les frais, sans que Churchill, seul à la représenter, pût s’y opposer. Or ce qui fut refusé au chef incontesté d’une nation combattante — seule victorieuse entre toutes celles de l’Europe ! — quel autre homme d’État d’aujourd’hui serait-il en mesure de l’obtenir dans une conjoncture analogue ? Aucun ne pourrait parler au nom de l’Europe entière, voilà le fait. Divisée entre une France prorusse et anti-américaine, une Allemagne aux préférences exactement inverses, une Grande-Bretagne tenue à l’écart du Marché commun après avoir longtemps refusé d’y entrer, et une douzaine d’autres États « souverains », mais qui ne comptent guère, pris un à un, l’Europe n’a presque rien à dire au plan mondial (ainsi dans l’affaire du Vietnam)[[6]](#footnote-6) et personne ne serait d’ailleurs habilité pour le dire et se faire écouter. Unie, elle serait l’un des Grands, et même, à bien des égards, le plus Grand[[7]](#footnote-7). Mais pas une seule de ses vingt-cinq nations, isolément, ne peut prétendre à jouer un rôle actif, c’est-à-dire à faire preuve d’indépendance politique. L’indépendance, pour les Européens, ne saurait être qu’un attribut de leur union, et plus du tout de la « souveraineté » de leur nation.

### 2. Renouer avec les pays de l’Est européen

Au Congrès de l’Europe, à La Haye, en mai 1948, les fédéralistes européens avaient demandé que des sièges vides fussent réservés, dans l’enceinte du futur Conseil de l’Europe, pour les nations de l’Est momentanément empêchées de se faire représenter. On peut regretter que la motion n’ait pas eu de suites. Mais il fallait d’abord bâtir à l’Ouest un noyau dense d’Europe unie qui fût capable d’une part d’assurer une autonomie plus réelle à l’égard des USA, d’autre part d’attirer les peuples du glacis de l’Est à mesure que se relâcherait l’emprise soviétique.

[[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_04.jpg/full/full/0/default.jpg) La stratégie du double dégagement préalable à une vaste union continentale était en général des plus mal vues des chroniqueurs politiques, pendant les années de la guerre froide. Ils la dénonçaient comme révélant chez ceux (d’ailleurs très rares) qui la préconisaient soit des arrière-pensées « dangereusement neutralistes », soit une touchante absence de réalisme. Et pourtant, l’année 1966 a vu se multiplier les signes d’une évolution dans ce sens[[8]](#footnote-8). Les gouvernements de l’Est desserrent un peu leur contrôle sur la vie culturelle, et tolèrent mieux des échanges plus fréquents. Les artistes et les intellectuels voyagent et dialoguent. On traduit plus d’auteurs, on joue plus de compositeurs de l’autre « camp », et l’idée de « camp » d’ailleurs s’estompe : on passe le rideau de fer sans s’en apercevoir, parfois plus facilement qu’une douane à l’Ouest. La Roumanie fait grève au sein du Comecon. Le motif du profit se voit admis en Tchécoslovaquie. Les contrats se multiplient avec des firmes de l’Ouest. Fiat s’installe en URSS. Et de l’autre côté, la France manifeste des intentions de dégagement de la « tutelle » américaine bien faites pour rassurer ceux qu’on appelait naguère encore des « satellites » soviétiques. Des voix s’élèvent, dans tous nos pays, contre la guerre du Vietnam. Le président Johnson lui-même proclame sa volonté d’entente avec le Kremlin et multiplie les offres de traités techniques, spatiaux, nucléaires… Dans les pays de l’Est européen, où l’on suit de près toute cette évolution, un sourd espoir grandit de rejoindre demain une Europe de l’Ouest libérée de l’hypothèque « colonialiste-impérialiste », tandis que l’URSS est occupée ailleurs, contrainte d’affronter une menace orientale d’autant plus grave que rien ne la laissait prévoir en bonne doctrine marxiste de l’histoire[[9]](#footnote-9). Mais pour pouvoir « rejoindre » l’Europe, il faut d’abord qu’elle existe…

### 3. Éviter la colonisation économique par les USA

L’affaire Bull (rachat des usines électroniques françaises portant ce nom par la General Electric) a été le signal d’alarme. Elle a montré que des gestes négatifs, comme se retirer de l’OTAN ou menacer de bloquer le Marché commun, ne servaient de rien quand on venait à l’épreuve de force. [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_05.jpg/full/full/0/default.jpg) Elle a montré que le « grand » pays le plus anti-américain en paroles et dans les déclarations de sa presse courait autant de risques de se voir satellisé dans des domaines clés de son industrie qu’un petit pays neutre et discret comme la Suisse, qui n’a pu s’opposer au rachat par la Standard Oil des Raffineries du Rhône, installées en Valais. Ces rachats forcés à coup de *dumping* et suivis après quelques mois de licenciements massifs sur des ordres venus d’Amérique, sont de nature à faire comprendre à beaucoup que, faute d’appliquer sans délai un plan d’union, les vingt-cinq nations de l’Europe se condamnent à la colonisation économique et à la satellisation politique, les unes par l’empire de l’Est, les autres par l’empire de l’Ouest. Face à ces menaces de plus en plus précises, on aura vu en 1966 des organes aussi différents que [*Le Monde*](https://www.unige.ch/rougemont/articles/mond) en France et l’organe officiel des coopératives en Suisse déclarer, au terme d’exposés objectifs des faits, qu’ils ne voyaient qu’un seul moyen de protéger chacun de nos pays contre l’invisible invasion américaine : c’était l’union.

L’Amérique, en attendant, durcit ses attitudes et ses méthodes. Elle prétend de moins en moins à cette philanthropie dont les Français lui faisaient reproche durant tout le temps qu’ils en bénéficiaient, comme si elle n’était qu’hypocrisie. Elle pose ses conditions avec chaque subvention : c’est au moment où les Européens de l’Ouest font mine de se « libérer » de leurs bienfaiteurs que ceux-ci risquent de devenir les colonisateurs économiques qu’on les accusait d’être, à tort, quand ils tentaient seulement de nous remettre sur pieds.

### 4. Combler le « retard technologique »

S’il est vrai que les usines que possèdent les Américains dans les pays européens ne fournissent guère plus de 5 % de la production totale, il est remarquable que leur contrôle s’exerce sur les secteurs les plus développés du point de vue technique, ou les plus décisifs pour l’avenir de l’industrie[[10]](#footnote-10) : 33 % du marché de l’automobile, 40 % du pétrole en Grande-Bretagne et en Allemagne, 75 % des machines électriques, [[p. 6]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_06.jpg/full/full/0/default.jpg) et toute la construction des ordinateurs en France. Fière à juste titre de ses « Caravelle », la France ne peut les vendre à la Chine, parce que leur équipement électronique est américain. Les observateurs américains et européens sont d’accord pour attribuer la cause principale de notre dépendance économique par rapport aux États-Unis à ce *technology gap* (selon l’expression désormais consacrée), lequel à son tour s’explique par l’esprit de routine des industriels artificiellement protégés contre la concurrence étrangère, et par un certain dédain des « culturels » à l’égard des « techniciens », d’où l’insuffisance des écoles professionnelles et des salaires promis à ceux qui en sortent : tout cela se ramenant toujours à la petitesse de nos marchés cloisonnés par les douanes nationales. Comme le déclarait récemment le directeur général d’Olivetti, « il est inconcevable que nous autres Européens soyons encore entravés par le concept d’État-nation. Si nous parvenons à nous débarrasser de ces barrières, je prévois un formidable essor intellectuel et psychologique ». Tandis que d’autres n’hésitent pas à prédire qu’en l’absence d’une union réelle, nos nations qui se prétendent « souveraines » tomberaient bientôt au rang de « sous-développées du monde occidental ».

Certes, E. Barold Wilson a proposé en 1966 la création d’une « communauté technologique européenne », dont l’intérêt serait bien moins de concurrencer les États-Unis que de développer les possibilités propres à l’Europe dans ce domaine. Mais cela supposerait un minimum d’union politique qui n’existe pas encore.

### 5. Aider le tiers-monde

Quoique la France consacre à l’aide aux sous-développés du tiers-monde un pourcentage beaucoup plus fort de son revenu national que les USA et que l’URSS, les chiffres absolus de l’aide européenne sont dérisoires. La tâche déborde notoirement les possibilités de chacun de nos pays, et même de l’addition de nos vingt-cinq pays. Car seule la *multiplication*, rendue possible par la mise en commun de nos efforts et ressources à une échelle continentale, permettrait de dégager les sommes et de former les hommes capables d’agir dans le tiers-monde et d’y manifester la présence de l’Europe (et non pas seulement le retour des petits calculs nationalistes-capitalistes, ou de prestige, d’anciennes « puissances coloniales »). Or durant toute l’année 1966, l’appauvrissement du [[p. 7]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_07.jpg/full/full/0/default.jpg) tiers-monde par rapport à l’Occident et à l’URSS n’a cessé de s’accentuer et d’être publié sur tous les tons dans le monde entier. Que nous le méritions ou non, nous autres Européens, nous sommes tenus pour responsables de la carence des riches à secourir les pauvres (hier encore sujets des empires coloniaux de la France et de la Grande-Bretagne), et sans union économique, nous ne serons jamais assez riches pour ce que le tiers-monde attend de nous.

Et puis enfin, ce sont les divisions nationalistes de l’Europe en 1914 et en 1939 qui ont jeté le monde entier dans la guerre. C’est aux Européens d’offrir l’exemple d’une union régionale qui, d’une part, mettrait fin à ces divisions, d’autre part, agirait comme anticorps contre le virus nationaliste. C’est d’un traitement fédéraliste, solidariste, coopératif, que les jeunes nations de l’Afrique[[11]](#footnote-11), comme les vieilles nations de l’Asie et les fragiles nations de l’Amérique du Sud[[12]](#footnote-12) ont aujourd’hui le plus grand besoin. Et l’Europe seule pourrait montrer le chemin en s’y engageant la première. Mais que fait-elle ?

## Les solutions proposées

Il y a d’abord le Marché commun, que la grande presse appelle souvent « l’Europe », encore que les Six ne représentent qu’un quart de nos pays et un tiers de leur population globale, Est et Ouest additionnés[[13]](#footnote-13). En 1966, le Marché commun a prouvé qu’il était assez souple et robuste pour surmonter la crise la plus sérieuse provoquée par l’un de ses membres, mais que c’était au prix de l’ambition majeure de ceux qui rédigèrent le traité de Rome : la supranationalité des décisions, conduisant à l’union politique. La France a obtenu un accord général qui servait ses intérêts [[p. 8]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_08.jpg/full/full/0/default.jpg) légitimes, et c’est fort bien, mais le dynamisme de la Communauté a été atteint, les espoirs de développement au-delà de la lettre du traité ont été vertement rabroués, et l’on s’est aperçu que Jean Monnet avait été trop optimiste en croyant que les nécessités de l’union économique amèneraient les gouvernements européens à accepter *nolens volens* des mesures toujours plus concrètes d’union politique. La vérité qui est apparue en 1966, c’est qu’on ne fera pas l’Europe fédérale sans le vouloir. L’économique ne conduit pas nécessairement au politique : il faut sauter. Or personne n’a jamais réussi un saut sans prendre d’abord son élan, sans s’élancer — ce qui suppose une volonté consciente, un coup de passion, et une vision du but à rejoindre. L’esprit doit faire le saut d’abord et le corps suivra. Mais quelle est la vision de l’union européenne qui pourrait entraîner l’opinion et les peuples, obligeant ainsi les responsables à faire le saut de l’économique au politique ? Ce ne saurait être une super-nation-Europe unitaire et centralisée, telle que les nationalistes accusant les « européistes » de la vouloir, — mais personne ne la veut en réalité. Ce ne saurait être davantage une nouvelle Sainte-Alliance des nations souveraines, même baptisée Europe des États : cette formule désuète a prouvé à l’envi son insuffisance. Les diversités de tous ordres — culturelles, religieuses, historiques, régionales, politiques — qui font la richesse de l’Europe rendent improbable autant qu’indésirable toute union qui ne serait pas de forme *fédérale*, c’est-à-dire qui ne respecterait pas ces diversités ; et en retour, leur union seule peut les sauver de l’uniformisation par une économie, une technique et une idéologie venues d’ailleurs…

Mais il faut bien reconnaître qu’aucun projet d’union selon cette formule fédérale, seule possible, n’a encore été proposé. On a souvent parlé de « relance de l’Europe politique » en 1966. On a prêté au général de Gaulle de grands desseins qu’il est fort possible qu’il tienne en réserve. Mais rien de concret ne s’est manifesté.

L’opinion s’est donc contentée de spéculer sur le revirement de l’attitude britannique à l’égard du Marché commun, qui a marqué l’année 1966. Les déclarations du Premier ministre et ses premiers voyages d’exploration dans les capitales des Six sont suivis de près par les observateurs politiques. Et certes, l’éventualité de l’adhésion de la [[p. 9]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_09.jpg/full/full/0/default.jpg) Grande-Bretagne au Marché commun est importante[[14]](#footnote-14), car elle entraînerait celle de la plupart des pays de l’AELE et contribuerait puissamment à renforcer l’autonomie économique de l’Europe. Mais nul n’est en droit d’affirmer que l’union politique du continent serait facilitée par l’entrée des Anglais dans le Marché commun. Plusieurs pensent au contraire que cette entrée tardive jouerait un rôle retardateur, et ainsi pourrait compromettre même les quelques progrès péniblement acquis vers une politique économique commune.

⁂

La détente entre l’Est et l’Ouest européens, mais aussi entre la CEE et la Grande-Bretagne chef de file de l’AELE ; dans le camp communiste, la tension accrue entre l’URSS et la Chine ; et dans le camp atlantique la tension entre les États-Unis et la France au sein de l’OTAN : tout cela pouvait et devrait même, en bonne logique, contribuer à resserrer l’entente des Européens — en attendant l’union finale. Mais une espèce d’inertie politique a marqué l’année 1966. Personne n’a rien tiré de concret d’une conjoncture si favorable. Ce sont au contraire les conséquences les plus inquiétantes de notre désunion qui se sont manifestées : renaissance d’un certain nationalisme en Allemagne, faisant écho à l’évocation parfois insistante de la « grandeur » française ; dégradation de la capacité de concurrence de nos pays face aux États-Unis dans le domaine technologique, et par suite dans le domaine industriel.

Enfin et surtout, l’absence de l’Europe au plan mondial n’a jamais été plus flagrante, alors que la guerre au Vietnam, l’appauvrissement du tiers-monde et la crise endémique de ses nouveaux régimes appelaient une puissance politique capable d’arbitrer, d’organiser une aide économique et technique de grande envergure, et surtout de montrer les voies nouvelles d’une intégration fédérale réalisée à l’échelle d’un continent.

[[p. 10]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19661200se_10.jpg/full/full/0/default.jpg) C’est en prenant conscience de cette énorme Absence, forme en creux ou négatif angoissant d’une réalité refusée, qu’on sentira le rôle central et décisif que nos vingt-cinq nations pourraient jouer dans le monde, si elles formaient enfin *une Europe*.

# [ddr19670700welt] L’intellectuel suisse et la politique (juillet 1967)[[15]](#footnote-15)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19670700welt_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Beaucoup s’imaginent aujourd’hui que la fonction de l’intellectuel dans la vie publique ne saurait être que de *dénonciation*. Fustiger l’hypocrisie bourgeoise à l’échelle communale, condamner solennellement l’impérialisme à l’échelle planétaire, régler son compte verbal à tout ce qui grouille entre ces deux extrémités, disons entre Güllen et Washington ou Moscou, ce serait, paraît-il, « s’engager ».

Ayant été le premier à parler de l’engagement de l’écrivain (cela remonte à 1933), je voudrais préciser que je ne l’ai jamais conçu comme un simple verdict rendu et publié par la vertu (de gauche ou de droite) contre le vice (de droite ou de gauche), à propos de la Corée, de Cuba, du Yémen, ou du Vietnam, ou d’Israël, qui sont très loin, ni même à propos du Jura, tout près de nous.

Le rôle de l’intellectuel en politique, comme dans tous les domaines où sa passion le porte, ne saurait se réduire à des jugements moraux, mais plutôt il consiste à *inventer*, créer des formes, ouvrir des voies, montrer des buts !

Prenez l’exemple de l’intellectuel suisse. Ce n’est pas sa vertu qui peut intéresser, même si elle le porte à soutenir régulièrement les causes mal vues par la Suisse officielle, bien vues par l’intelligentsia partout ailleurs. À vrai dire, je ne sais pas du tout ce qu’on attend de nous à l’étranger. Sans doute, rien. Mais je vois bien ce que nous pourrions donner.

Le Suisse qui réfléchit, imagine et publie, s’il éprouve le besoin de s’engager, doit se mettre en flèche et non pas en retrait, dès lors qu’il est question d’unir l’Europe, de Gibraltar à Varsovie et d’Édimbourg à Bucarest. Il doit demander que l’Europe s’unisse selon la formule fédérale, sur la base des régions non des nations, [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19670700welt_02.jpg/full/full/0/default.jpg) des réalités non des mythes. Et pourquoi cela ? Parce que *primo*, seul le fédéralisme permet d’unir les merveilleuses diversités européennes — ethniques, culturelles, historiques — dans la liberté et pour elle ; *secundo*, parce que les Suisses connaissent mieux que personne en Europe les difficultés et les risques autant que les avantages d’un système qu’ils pratiquent depuis un siècle ; *tertio*, parce que le fédéralisme quarante-huitard sur lequel nous vivons encore ne suffit plus, grince et se grippe comme une carrosserie surmenée, et que *seule toute l’Europe* peut à la fois nous obliger et nous permettre de rénover à son échelle la formule fédérale, l’œuvre d’art immortelle, traditionnelle et futuriste du peuple suisse.

Pour ma part, je demande, j’espère et je prépare depuis vingt ans un premier août européen !

# [ddr19680403gr] Message pour la Grèce (3 avril 1968)[[16]](#footnote-16)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19680403gr_01.jpg/full/full/0/default.jpg) De quel droit parlerais-je ici d’un drame interne de la Grèce ? À vrai dire, comme citoyen suisse, il peut sembler que j’aurais surtout le droit de me taire. Mais je suis également citoyen de l’Europe, et à ce titre j’ai le devoir de parler de quelque chose qui nous regarde tous : Car nous autres Européens, nous sommes tous Grecs ! Que nous le sachions ou non, quand nous parlons, quand nous pensons, quand nous exerçons notre esprit critique et notre astuce inventive, nos devoirs civiques et notre droit d’opposition, nous sommes Grecs, héritiers d’Athènes, héritiers de Socrate, de Platon, d’Homère et de Pythagore, mais plus encore de ceux qui inventèrent le civisme, cette conduite de l’homme libre et responsable qui élève hardiment la voix sur l’agora.

Nous sommes tous Grecs dans le passé, dans notre commun héritage, mais tous Européens dans l’avenir, dans notre commune espérance, et c’est au nom de cette espérance autant que de cet héritage que je me sens pressé de parler ce soir. Il n’y a pas d’Europe imaginable sans la Grèce, ni dans le passé ni dans l’avenir, mais il n’y a pas non plus de Grèce viable sans l’Europe. Or, le spectacle que nous donne la présente dictature militaire est justement celui d’une Grèce qui se sépare de l’Europe en [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19680403gr_02.jpg/full/full/0/default.jpg) esprit, qui rejoint en esprit le camp des Barbares, et renie du même coup tout ce que nous vénérons dans l’immense héritage hellénique. Ce qu’il faut dénoncer au nom de l’Europe, c’est la lugubre erreur de ceux qui dressent contre un danger de désordre social une tyrannie ! Car selon la célèbre parole d’un penseur suisse (jamais plus grec que ce jour-là — c’était Vinet), « la tyrannie est le souverain désordre ». Lugubre erreur de ceux qui au nom d’une légitime résistance au communisme se mettent au ban de l’Europe démocratique ! Ah ! les Gribouille, qui pour mieux éviter une menace totalitaire se jettent dans la dictature ! Que peuvent-ils reprocher au stalinisme, d’ailleurs en voie de liquidation à l’Est, qui soit plus scandaleux que ce qu’ils font eux-mêmes dans le même style ? Quand on accuse un professeur du crime d’avoir — et je cite — « glorifié la supériorité de l’esprit sur les armes », quand on fait cela, on se range du côté des ennemis de l’Europe, on bafoue et l’on renie par l’intérieur la cause même que l’on invoquait pour essayer de légitimer l’usurpation aux yeux de l’opinion occidentale.

Un contemporain de Platon, l’orateur athénien Isocrate, tenait qu’il convient d’appeler Grecs « plutôt les gens qui participent à notre mode de vivre et de penser que ceux qui ont même origine que nous ».

Et certes, il y eut de tout dans les traditions grecques. Il y eut d’abord Athènes, la Béotie, l’Ionie, la beauté dans la [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19680403gr_03.jpg/full/full/0/default.jpg) liberté, la piété, les sages et la science, et le matin resplendissant de Salamine ! Mais il y eut Sparte aussi, et sa morale fasciste. Et il y eut la folie politicienne. Ces trois traditions grecques ont eu leur descendance jusqu’à nous. Ce qui a fait de l’Europe, pendant des siècles, « la métropole du genre humain », « la perle et le cerveau de la planète » comme l’appelait encore Valéry, c’est la tradition de liberté, de réflexion critique, de discours cohérent héritée de l’Attique et des penseurs d’Ionie. Mais ce qui a fait de cette même Europe un foyer de guerres et d’oppression morale d’une inhumanité sans précédent, c’est la tradition qui opposait à la mise en ordre du monde par l’esprit, la brutale mise au pas des esprits, j’entends la tradition bottée de Sparte. Et enfin, ce qui a empêché la Grèce de résister à la conquête par l’Est macédonien et plus tard par l’Ouest romain, c’est la traditionnelle désunion des cités, c’est l’échec répété de leurs fédérations. Or, la dure tradition spartiate n’a rien pu contre les Barbares, n’a rien fait pour sauver la Grèce, bien au contraire : c’est elle qui a le plus contribué à détruire l’union des cités, cette union qui eût été leur seule et vraie sauvegarde contre la satellisation par les empires de l’Est et de l’Ouest.

Mais nous autres Européens du xxe siècle, nous gardons et revendiquons le droit de choisir entre ces traditions ! D’une Grèce livrée à Sparte et à ses colonels, nous en appelons à [[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19680403gr_04.jpg/full/full/0/default.jpg) l’Hellade athénienne, mère des libertés et de la pensée de l’Occident. Nous le faisons pour l’Europe autant que pour la Grèce, car tout le monde sait comment finissent les régimes de redressement national imposés par les militaires : Sparte aujourd’hui n’est plus qu’une bourgade poussiéreuse et vouée au plus juste oubli par les touristes, tandis que l’acropole au-dessus d’Athènes dresse le témoignage vainqueur du temps d’un des plus hauts moments de l’humanité.

Un dernier mot : le droit de protestation, que nous exerçons ce soir au nom du génie hellénique et pour la Grèce, ce droit resterait vain et dérisoire, s’il ne réveillait pas en chacun de nous la volonté d’instituer une Europe solidement fédérée, c’est-à-dire un pouvoir qui soit enfin capable de *garantir les libertés civiques dans tous les peuples de ce continent*.

# [ddr19690000uemul] L’union de l’Europe, modèle d’union dans la liberté (fin des années 1960)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_01.jpg/full/full/0/default.jpg) L’union de l’Europe n’étant pas encore faite — ni dans la liberté ni autrement — il va sans dire que le titre de ce chapitre ne peut être conçu comme la constatation satisfaite d’un phénomène historique qu’il n’y aurait plus qu’à analyser, mais seulement comme l’expression d’un vœu, ou plus exactement comme la désignation d’un objectif qu’on voudrait assigner à l’action des Européens, et d’abord à leur réflexion.

Les concepts d’union et de liberté ne s’appellent pas l’un l’autre et paraissent même s’exclure dans la mesure où toute union implique quelque limitation de la liberté des éléments qu’elle *lie*. Mais dans la réalité historique, union et liberté se sont trouvées généralement alliées ou en interaction de fait, quoique de deux manières très différentes :

a) des personnes ou des communautés trop faibles pour se défendre isolément nouent certains liens, calculés et spécifiés de telle sorte qu’ils créent la quantité de force nécessaire à la défense commune sans supprimer pour autant les caractéristiques individuelles, qu’il s’agit justement de défendre : association, *fédération*.

b) des personnes ou des communautés trop faibles pour imposer isolément leur volonté conçoivent et réalisent un plan d’action unifiée et unifiante, visant à la puissance collective, et auquel d’autres personnes ou communautés se soumettent ou se voient soumises quitte à perdre certaines de leurs caractéristiques individuelles : ordre militaire, parti unique, *nation*.

Dans le premier cas, l’union a pour fin de favoriser la liberté d’action de chacun des constituants : ils la concluent donc librement.

Dans le second cas, l’union a pour fin de favoriser la liberté d’action de l’ensemble constitué : elle ne peut donc être conclue qu’aux dépens d’une part importante de la liberté des constituants. Cette part [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_02.jpg/full/full/0/default.jpg) de liberté est sacrifiée librement par une élite au profit du groupe initiateur, mais par la suite, la masse des autres individus et tous les autres groupes se voient unifiés de gré ou de force.

Rappelons d’abord dans quelle mesure ces deux types d’union politique ont été préconisés et ont donné lieu à des réalisations plus ou moins consistantes et durables à l’échelle régionale et nationale, puis à l’échelle européenne, au cours du dernier millénaire.

⁂

## Naissance de l’idée d’union fédérale de l’Europe

L’idée d’union européenne est apparue dans le temps même où les premières nations (c’étaient la France et l’Angleterre) commençaient à se constituer face à l’empire cependant que la querelle de l’empereur et du pape mettait en cause le principe même de l’Unité. Les deux premiers projets de « restauration » (comme on disait) d’une sorte d’unité ou universalité supérieure aux intérêts des monarchies en formation sont ceux du légiste français Pierre Dubois (1306-1307) et du partisan politique Dante Alighieri (1308-1311). Et ils proposent l’un et l’autre de surmonter le risque de division qu’est en train de créer précisément le pouvoir même que servent leurs auteurs : on sait que le *De Monarchia* de Dante est écrit pour saluer la venue en Italie de l’empereur Henri VII, tandis que le *De recuperatione terre sancte* de Pierre Dubois est dédié en partie à Édouard Ier d’Angleterre, en partie à Philippe le Bel.

Sous l’effet des rivalités entre les gouvernants, en l’absence de toute « juridiction plus ample et qui tienne les princes en son pouvoir »,le genre humain devient, selon Dante, « un monstre aux multiples têtes » et qui « se perd en efforts contradictoires ». Il faut donc instituer une monarchie universelle, seule capable d’assurer la paix du genre humain et les libertés des « nations, royaumes et villes », lesquelles, possédant des « qualités différentes […] doivent être dirigées par des lois différentes », mais orientées par une seule vue générale. Or, selon Dante, cette opération n’est possible qu’à un seul, sous peine de confusion dans les principes universels (*De Monarchia*, I, 14).

[[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_03.jpg/full/full/0/default.jpg) Le même problème est posé par Dubois : comment rassembler, discipliner et ordonner en vue de la paix en Europe et de la guerre sainte contre l’islam, des princes qui se tiennent pour souverains absolus *superiores in terris non recognoscentes* ? Mais la solution proposée est bien différente. Au lieu d’exalter l’utopie d’un « monarque du monde » ou empereur idéal, l’avocat du roi de France préconise simplement une « République chrétienne » ou confédération des royaumes, seigneuries et cités de l’Europe, qui, tout en restant souverains, soumettent leurs différends à un tribunal d’ecclésiastiques et de prudhommes, dument assermentés. Si l’une des parties refuse la sentence, on recourt à l’arbitrage du pape. Si l’opposition persiste, on applique des sanctions temporelles déportation des trouble-paix en Terre sainte (ils veulent se battre ? bien, que cela serve au moins la chrétienté !) ou blocus économique du pays récalcitrant. « Projet trop réaliste pour une époque qui ne l’était guère », note avec raison Christian L. Lange.[[17]](#footnote-17)

Au cours des siècles qui vont suivre, jusqu’au nôtre, ce n’est pas la vision du poète ni sa logique sublime, mais l’empirisme sans vergogne de l’avocat normand qui inspireront les innombrables plans visant à unir tous nos pays christianisés (ou même tous les pays connus jusque et y compris la Chine, la Tartarie, l’Inde et l’Afrique, comme le proposent le *Nouveau Cynée* d’Émeric Crucé, Guillaume Postel, et, dans plusieurs de ses lettres, Leibniz, qui a lu Crucé et s’en souvient).

Quelques idées générales sont communes à presque tous ces auteurs et à leurs plans redécouverts depuis peu.[[18]](#footnote-18)

[[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_04.jpg/full/full/0/default.jpg) Tous ont en vue la paix de l’Europe qu’il s’agit d’obtenir sans sacrifier les autonomies locales ou nationales. Tous cherchent à *surmonter nos divisions sans supprimer nos diversités*, et proposent d’instituer à cette fin un concile, ou un parlement, ou une diète ou un tribunal d’arbitrage, donc une instance collégiale et non pas unitaire ; une autorité commune respectueuse des variétés existantes de régimes et de coutumes et qui ne prétende pas les uniformiser ; une confédération ou une fédération et non pas un super-État-nation ou un empire centralisé sur le modèle romain, qui sera mis en système par les jacobins et mis en œuvre par Napoléon.

Paix, garantie des droits civiques, pluralisme des régimes, union dans la diversité, collégialité des pouvoirs, libre adhésion au pacte des égaux, on retrouvera ces traits dans tous les plans et projets auxquels les crises européennes ont donné naissance, de Pierre Dubois à Coudenhove-Kalergi, de Podiebrad à Churchill, et de Crucé au Mouvement européen, en passant par Saint-Simon et Proudhon.

Mais ces plans et projets ont hélas un autre dénominateur commun : c’est qu’aucun d’eux n’a passé dans les faits, où pourtant sa nécessité était inscrite et bien lisible. Refusés par les princes, souvent ridiculisés par les élites intellectuelles qui auraient dû les soutenir et les exalter en premier lieu (qu’on songe aux sarcasmes déversés par Voltaire et ses amis sur le *Projet de paix perpétuelle* de l’abbé de Saint-Pierre), ou pire encore, étouffés et ignorés, ils n’ont exercé aucune action mesurable sur le cours des événements de leur temps, et ils n’ont guère influencé, plus tard, que les auteurs d’autres plans et projets, d’ailleurs destinés à subir le même sort, jusqu’après 1945 tout au moins.

Ils n’en attestent pas moins l’existence et le progrès d’une forme de pensée spécifiquement européenne par ses sources et ses parentés, connexions et implications philosophiques, sociales et religieuses. Car il est typiquement européen d’admettre que l’unité et la diversité sont non seulement compatibles mais vitalement corrélatives, à la manière du [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_05.jpg/full/full/0/default.jpg) corps et des organes. Les origines pauliniennes et patristiques (doctrines trinitaires, notamment) de cette conception d’harmonie, non d’unisson, et d’équilibre vivant, non de géométries pesantes et figées, doivent être rappelées ici, de même qu’on attribuera principalement aux Grecs et aux Alexandrins l’invention et l’exaltation de l’individu autonome, et aux Romains le culte des institutions unifiantes, — l’individu et la collectivité figurant les deux termes de base d’une dialectique qui est le ressort même de notre histoire européenne. Lorsque ces éléments ou termes de base sont séparés, isolés l’un de l’autre, et que l’un triomphe intégralement de l’autre, nous avons « l’individualisme atomisant » ou le « collectivisme totalitaire ». Lorsqu’ils sont en revanche mis en tension, comme deux pôles électriques, ils se modifient du même coup : *l’individu devient personne, la collectivité devient communauté, et leur équilibre dynamique se nomme alors fédération*. (Dans d’autres ordres que celui du politique, on parlera de mariage, d’harmonie des sons, de couleurs complémentaires, etc.)

On déduira de ces considérations qu’une union de l’Europe selon la formule fédéraliste serait particulièrement européenne non seulement dans ses fins, mais dans ses motivations, et par ses doctrines autant que par ses méthodes. On observera que les auteurs de plans d’union fédéraliste de l’Europe qu’on vient de citer (à l’exception des deux derniers, au xxe siècle) se réclament tous du christianisme, ou au moins de son éthique communautaire. Enfin, l’on constatera que la liberté et la paix sont les buts principaux qu’ils assignent à l’union et qu’elle a pour fonction de garantir.

## De l’union nationale à division continentale

À cette formule d’union fédérale de l’Europe, à la fois chrétienne et libertaire ou libérale, préconisée par les meilleurs esprits, mais qui n’a réussi jusqu’ici qu’à l’échelle réduite de la Suisse, s’oppose la formule d’union centralisée, uniforme et imposée par la contrainte, qu’illustrent quelques-uns des noms les plus fameux, mais non tous les plus respectables, de l’histoire de l’Europe : Louis XIV, Napoléon, Hitler.

« Une foi, une loi, un roi », disait-on sous Louis XIV pour justifier la révocation de l’édit de Nantes. « *Ein Volk, ein Reich, ein* [[p. 6]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_06.jpg/full/full/0/default.jpg) *Führer* » dira trois siècles plus tard Hitler, dont l’ambition était d’unir tous les peuples européens sous la seule loi de son parti, tout comme Napoléon (et d’abord Bonaparte) avait rêvé de le faire au nom de la Révolution.

C’est ici la composante « romaine » de notre dialectique européenne qui tente de s’imposer seule et totalement, et d’éliminer la composante « hellénique ». Elle récuse comme « réactionnaires » ou « traîtres » ceux qui préconisent un équilibre souple entre les forces divergentes du « corps social », données dans leur variété par la nature et par l’histoire, ou formées par des rythmes d’évolution différents. La société d’ailleurs n’est plus imaginée comme un corps, mais comme un mécanisme. Les groupes sociaux ne sont plus des organes assurant une fonction propre, mais doivent être réduits à l’état substantiellement indifférencié de subdivisions territoriales, militaires, civiles, administratives définies par des cadres fixes, des chiffres et des règlements.

Il ne fait pas de doute que cette formule d’union non plus *dans* la diversité, mais *par* l’uniformisation, et non plus au profit des groupes composants, mais aux dépens de leur identité même, a sur la formule fédérale l’avantage décisif de la simplicité. Elle est d’une application facile dès qu’on dispose de la force (militaire, policière, financière ou électorale), tandis que la formule fédérale requiert un art et des talents, un génie ou au moins une longue patience que ne connaissent pas ou que méprisent les chefs de guerre et les « hommes forts » ou aventuriers et démagogues qui ont créé la plupart de nos nations. La formule d’union nationale, unitaire, et centralisatrice n’a cessé de progresser, puis a triomphé en fait dans toute l’Europe — sauf en Suisse — du xviie jusque vers le milieu du xxe siècle.

Ses maximes lui ont été données par les penseurs politiques du xvie siècle comme Jean Bodin, par Richelieu, par les ministres de Louis XIV, puis par les jacobins qui croyaient s’opposer à l’ambition séculaire des rois de France, mais la réalisaient enfin avec une rigueur presque démente. Après les guerres napoléoniennes et le romantisme philosophique, un nouveau nationalisme apparaît : il ne cherche pas d’abord à organiser et centraliser le pouvoir absolu en vue de réduire les dissidences, mais [[p. 7]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_07.jpg/full/full/0/default.jpg) au contraire à fomenter l’élan créateur d’une communauté populaire contre les « tyrans » au pouvoir (autochtones comme en France et en Allemagne en 1848, ou étrangers comme en Hongrie, en Pologne, en Italie). Vers la fin du siècle, cet élan populaire dit « nationalitaire » du temps de Mazzini, de Lamartine, de Mickiewicz, de Kossuth, et synonyme alors de liberté, de démocratie, de progrès, se voit capté par les pouvoirs étatiques (républicains ou monarchiques, nulle différence à cet égard). Le sentiment patriotique lui-même est « nationalisé » en attendant que ce soit le tour des grandes entreprises, des banques, puis de certaines sciences (la physique atomique par exemple). Cette collusion du nationalisme classique et du nationalisme romantique, de l’absolutisme et de la démocratie, va permettre d’ajouter aux quelques vieilles nations de l’Europe, de 1860 à 1919, une quinzaine de grandes, moyennes et petites unités étatiques plus ou moins inspirées du modèle français, fortement liées et uniformisées par une idéologie officielle inculquée dès l’enfance par l’École et imposée physiquement et visiblement par l’Armée, l’une et l’autre universelles et gratuites mais obligatoires. Toutefois, dans le même temps qu’elle triomphe de la sorte à l’échelle nationale, cette formule d’union agit comme une formule de division à l’échelle continentale.

La résultante d’une telle contradiction ne saurait être que la guerre : celle qui éclate en 1914 est la conséquence logique et pratique, rationnelle et affective, des passions collectives que, depuis le milieu du xixe siècle, nos États ont enseignées et organisées, et au nom desquelles ils ont cru pouvoir relever la prétention exorbitante des souverains absolus, c’est-à-dire *superiores in terris non recognoscentes*.

Le totalitarisme fasciste et nazi, qui se manifeste peu après la Première Guerre mondiale et la révolution léniniste, ne fait guère que tirer les conséquences extrêmes d’un processus que les doctrinaires jacobins et Fichte (cf. *Der geschlossene Handelsstaat*) avaient tenté de justifier rationnellement aux yeux des élites bourgeoises, mais que Napoléon et Bismarck avaient illustré d’une manière plus convaincante aux yeux des masses[[19]](#footnote-19).

[[p. 8]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_08.jpg/full/full/0/default.jpg) On déduira de ces considérations que la formule d’union nationale, quoique opposée point par point à la formule fédérale (dont nous disions plus haut qu’elle était spécifiquement européenne dans ses fins, ses motifs et ses méthodes), est celle qui a représenté, aux yeux des autres peuples de la terre, l’*Europe réelle et historique*, de Napoléon jusqu’à la Seconde Guerre mondiale, c’est-à-dire durant l’ère impérialiste et colonialiste proprement dite.

La liste des ancêtres du fédéralisme telle que nous la dressions tout à l’heure, est une liste de grands esprits qui ont tous échoué à faire passer leur idéal dans la pratique. En revanche, la liste des fondateurs de nations de plus en plus impérialistes et belliqueuses, donc divisives de l’Europe, n’est autre que la liste des plus grands souverains, capitaines ou meneurs de peuples qu’exaltent l’histoire officielle et les manuels scolaires de nos pays. La mode démocratique veut qu’on loue ces hommes en tant que héros nationaux, et comme le xixe siècle a établi l’équation fausse *nation = liberté*, l’homme moyen d’aujourd’hui se figure que pour défendre son « indépendance nationale » il peut et doit même accepter les mesures politiques les plus immorales dès qu’elles s’autorisent de ces modèles vénérés, ou officiellement vénérables.

En toute vérité objective, la liberté la plus indiscutable que ces grands hommes aient établie et garantie, c’était la liberté de leur peuple ou de leur nation, ou pour parler d’une manière réaliste (non romantique), la liberté d’action de leur État. Or la « liberté » des États est de celles que réclament les gangsters, non les honnêtes citoyens, et c’est même aux dépens de ces derniers qu’elle est généralement acquise. La liberté de l’État-nation X ou Y en Europe, c’est son « droit » d’être seul juge de ses droits, de résilier tout contrat ou alliance qui cesserait de servir ses intérêts, de ridiculiser tout arbitrage, de refuser toute limitation de son agressivité concurrentielle, tout sacrifice à une cause commune, qu’il est toujours facile de tourner en dérision au nom du « réalisme », c’est-à-dire des intérêts particuliers de l’État X ou Y. La liberté totale de chaque État-nation, nommée « indépendance » ou « souveraineté », ne serait, si elle existait vraiment telle qu’on l’invoque ou la [[p. 9]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_09.jpg/full/full/0/default.jpg) revendique, qu’une révoltante illustration de la devise qu’Albert de Mun proposait ironiquement aux tenants d’un libéralisme économique sans frein : « *Le renard libre dans le poulailler libre* ».

## La formule fédéraliste et la formule nationale contrastées

L’histoire politique de l’Europe nous met donc en présence de deux conceptions parfaitement antithétiques de l’union, de l’existence en commun et de la méthode pour unir les hommes en communautés puis pour unir ces communautés.

La formule fédéraliste est celle d’une composition organique des réseaux de relations qui se nouent entre les personnes pour former des groupes, entre les familles pour former des communes, entre ces cellules de base pour former des régions, des pays, des États, puis entre ces États pour former des communautés continentales sur quoi bâtir enfin l’ordre mondial.

La formule nationaliste part d’un pouvoir qui s’est posé par la force (pouvoir personnel ou collectif, roi ou parti) et qui entend imposer d’abord, au-dessous de lui, l’unification des régions et des groupes, voire des esprits, ensuite, face à l’étranger, sa souveraineté, laquelle n’est limitée qu’en fait, par la seule force nécessairement antagoniste des autres souverainetés.

En cette seconde moitié du xxe siècle, les Européens se voient contraints au choix entre ces deux formules. Ils doivent s’unir pour éviter d’être satellisés l’un après l’autre par l’un ou l’autre des deux Grands, ils ont à décider de la formule d’union la plus conforme à la fin qu’ils se seront assignée : la puissance ou la liberté, en d’autres termes : la domination sur les autres ou sur eux-mêmes.

Or ils ne paraissent pas avoir compris l’enjeu, et la nature exacte des deux termes de l’alternative. J’en veux pour preuve la conférence de presse donnée le 9 septembre 1965 par le général de Gaulle. Ce chef d’État, auquel on ne saurait reprocher de manquer du sens de ses responsabilités, et de n’avoir pas mesuré les risques de ses déclarations au sujet de l’Europe, exalte les souverainetés nationales et moque l’idée

d’une fédération européenne dans laquelle, suivant les rêves de ceux qui l’ont conçue, les pays perdraient leur personnalité [[p. 10]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_10.jpg/full/full/0/default.jpg) nationale, et où d’ailleurs, faute d’un fédérateur tel qu’à l’Ouest tentèrent de l’être — chacun à sa façon — César et ses successeurs, Othon, Charles-Quint, Napoléon, Hitler, et tel qu’à l’Est s’y essaya Staline, serait régie par quelque aréopage technocratique, apatride et irresponsable. On sait que la France oppose à ce projet contraire à toute réalité le plan d’une coopération organisée des États… Seul ce plan lui paraît conforme à ce que sont effectivement les nations de notre continent.

Ce texte est important en ce sens qu’il démontre qu’un des Européens les plus conscients de son rôle devant l’Histoire, ignore le vrai sens du fédéralisme, écarte donc par erreur cette solution, et se conduit comme si les professeurs d’histoire qui enseignaient au degré secondaire autour des années 1900 avaient eu raison, lorsqu’ils préparaient de leur mieux les esprits à la mise à mort officiellement glorieuse de 11 millions d’Européens, entre 1914 et 1918, pour des fins de « grandeur nationale » aussi mal définie qu’inatteintes. Il est clair pourtant que c’est dans une Europe unitaire, formée précisément sur le modèle de l’unité nationale française, chère à de Gaulle, que les pays « perdraient leur personnalité » comme les provinces l’ont perdue en France, et qu’au contraire, c’est le fédéralisme qui entend respecter cette personnalité. Il est clair aussi que les prétendus « fédérateurs » dont de Gaulle note l’absence dans un contexte qui peut donner à croire que c’est un mal — César, Napoléon, Hitler, Staline — ont été en réalité des dictateurs et unificateurs radicalement hostiles à toute formule fédéraliste. Les fédérations existantes les plus typiques — États-Unis, Suisse — ne sont pas nées des œuvres d’un « fédérateur », mais au contraire de la libre volonté des peuples qui les constituèrent, et contre toute hégémonie même virtuelle.

Toutefois, l’erreur sur le fédéralisme, ici commise, n’entraîne pas automatiquement que le jugement gaullien sur « ce que sont effectivement les nations de notre continent » soit erroné.

On a trop vite fait, trop souvent, dans les rangs des Européistes bruxellois et des fédéralistes militants, de déclarer que la formule nationale est dépassée, morte, enterrée. C’est prendre ses désirs pour des réalités, et c’est aussi ne pas rendre justice à la fécondité du mythe Nation dans l’histoire des Européens de l’ère moderne.

[[p. 11]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_11.jpg/full/full/0/default.jpg) Le nationalisme idéologique des révolutionnaires européens, jacobins, mazziniens, voire bolchéviques, retrouve sa virulence et son efficacité dans les pays neufs du tiers-monde. Il n’est pas lié à une patrie d’abord, mais à une novation sociale et politique que l’on proclame valable pour tout le genre humain. C’est un cri de guerre, littéralement, mais de guerre sociale. Le « Vive la Nation ! » poussé par les troupes françaises à Valmy ne signifiait pas d’abord « Vive la France ! », mais bien « Vive la liberté, vive la révolution ! ». De même, le mot d’ordre « Les Soviets partout ! » qui fut populaire dans les manifestations communistes en France ou en Italie après la Première Guerre mondiale, signifiait « Vive le communisme ! » et non pas « Vive la Russie ! ». Ainsi le nationalisme dans le tiers-monde, est-il d’abord affirmation d’anti-occidentalisme, de « socialisme », c’est-à-dire de droits civiques et économiques, et seulement en dernier lieu de chauvinisme ou d’orgueil national.

Mais en Europe, le nationalisme idéologique, par le mouvement naturel de sa polémique, est rapidement devenu missionnaire, donc impérialiste, et cela donne au xixe siècle le colonialisme ; puis il a dégénéré en chauvinisme, et cela donne les rivalités souvent absurdes des « puissances européennes » et la Première Guerre mondiale.

Tout n’a pas été mauvais, loin de là, dans le colonialisme conduit par les nations de l’Europe, Russie incluse. D’autre part, il demeure incontestable que l’homme de tous les continents et de toutes les époques de l’histoire réagit d’abord et très généralement, parfois principalement, comme l’homme d’une tribu, d’une race, d’une région, d’une fraternité jurée, fût-elle le Ku Klux Klan, la Mafia, ou plus innocemment un club, une équipe sportive, un gang d’élèves.

Il serait donc ridicule de ne pas tenir compte de ces *réalités nationales*, dont le tort des nationalistes d’ancienne école est de tenir compte exclusivement, sans nul espoir et nul désir d’une modification prochaine, « les choses étant ce qu’elles sont », ainsi que de Gaulle aime à le dire. Or, les choses ne changent pas si l’homme n’intervient pas.

La formule nationale ne serait ni fausse ni rejetable en soi, et un philosophe de la politique n’aurait aucune raison de la juger mal, [[p. 12]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_12.jpg/full/full/0/default.jpg) si l’analyse de la conjoncture présente ne révélait très vite et, je le crains, sans possibilité sérieuse de discussion, que cette formule nationale :

1. conduit pratiquement à l’épreuve de force, et l’humanité ne peut plus se permettre ce type de « solution », depuis l’invention de la Bombe H ;

2. autorise la suppression des libertés d’opposition et d’expression publique, pour peu que « l’intérêt national » soit invoqué ;

3. empêche toute espèce d’union européenne parce qu’elle permet de récuser comme « idéaliste » tout ce qui gêne les intérêts particuliers, nationaux ou privés, et qu’elle introduit dans la vie et les relations internationales un élément faussement sacré qui coupe court à toute discussion raisonnable ou arbitrage ;

4. se révèle de moins en moins capable d’administrer réellement et non pas seulement selon le formalisme juridique, les réalités de plus en plus complexes de l’existence socio-économique d’aujourd’hui. Dans les domaines les plus divers : militaire ou scientifique, culturel ou économique, le régime centralisé d’un pays comme la France est débordé, dépassé, non payant, en cette seconde moitié du xxe siècle ;

5. favorise, après l’avoir initiée et entretenue dans les élites d’outre-mer éduquées en Occident, la révolte du tiers-monde contre l’idée que l’on s’y fait de l’Occident.

Ce n’est donc pas une caricature du nationalisme que l’on se permettrait ici de condamner, mais on est contraint de reconnaître que la formule d’union nationale n’est plus à l’échelle de l’Europe et du monde en cette fin du xxe siècle, et ne correspond pas aux exigences de la société industrielle, dont les complexités requièrent des instruments mille fois plus subtils et précis.

D’où la nécessité qu’éprouvent les meilleurs esprits de ce temps — politiciens parfois, mais plus souvent « technocrates » et « philosophes », ou encore jeunes industriels — de se tourner vers l’autre formule d’union, la fédéraliste ; quitte à la transformer et à l’adapter — [[p. 13]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_13.jpg/full/full/0/default.jpg) comme elle s’y prête mieux que tout autre — aux conditions nouvelles de l’industrie, de la technique, et de la société mobile qui est la nôtre — en attendant que l’on prenne au sérieux, au-delà de la statistique, les buts purement humains, ou disons culturels, de l’homme personnel et concret.

## Le modèle fédéraliste, contribution de l’Europe au « développement »

C’est en définitive sur les sens différents du mot *liberté* que devront s’opérer les choix politiques nécessaires si l’on entend unir les peuples de l’Europe en connaissance de cause, ou plus exactement, en connaissance des buts derniers que l’on vise. Tout se ramène à savoir si l’on mettra l’accent sur la notion de *libertés personnelles* ou sur la notion de *liberté collective*, la première ayant pour fin la sauvegarde des autonomies et pour moyen l’union fédérale dans la paix, la seconde ayant pour fin la puissance et pour moyens l’unification de type national et la force militaire ou policière.

Par libertés personnelles j’entends l’ensemble des conditions institutionnelles et constitutionnelles, mais aussi économiques, psychologiques, éducatives, qui donnent à un nombre sans cesse croissant d’individus les meilleures chances de découvrir et de suivre leur vocation, de devenir une personne, de trouver leur style de vie, de s’intégrer aux groupes qui y correspondent le mieux, et de conformer leur conduite aux buts derniers qu’ils s’assignent ou qu’ils reconnaissent à leur vie.

Par liberté collective, j’entends tout ce que l’on a nommé en Europe, depuis le Moyen Âge, d’abord souveraineté, puis indépendance nationale, enfin droit des peuples à disposer d’eux-mêmes ou autodétermination.

Quand les fédéralistes demandent que l’Europe s’unisse, ce n’est certes pas pour que nos plus petites nations se voient entraînées dans une tentative menée par les plus grandes de reprendre l’hégémonie mondiale qu’elles exercèrent (en dépit de leurs rivalités) pendant quatre siècles, ni pour « lutter contre le communisme », ni même pour « rattraper l’Amérique » selon le slogan soviétique ; mais bien pour surmonter les causes principales des guerres et des révolutions qui n’ont cessé de rendre l’appareil étatique toujours plus oppressif, et pour qu’à la [[p. 14]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_14.jpg/full/full/0/default.jpg) faveur de la paix, dans la coopération qu’elle seule permet entre personnes et groupes de tous ordres, les libertés réelles trouvent leurs meilleures chances de l’épanouir. Accessoirement d’ailleurs, cette union fédérale serait en mesure — et elle seule — d’assurer l’indépendance des Européens et leur liberté collective face aux empires américain et soviétique.

Les fédéralistes authentiques se reconnaissent donc à ceci qu’ils ne posent pas pour préalable à l’union de l’Europe l’institution d’un super-État, c’est-à-dire d’un gouvernement appuyé sur une armée et sur un puissant appareil économique et financier, mais demandent que l’on crée d’abord, partout où le besoin s’en manifeste, des agences fédérales, à compétences précises dans des domaines bien définis ; que ces agences soient bien articulées et coopèrent dans une vue générale, c’est-à-dire proprement politique, dont auraient à délibérer des conseils élus par les peuples, groupements professionnels, régions, États, et qu’auraient à exécuter des commissions très stables et supranationales (comme celle de la CEE).

Ainsi l’on éviterait d’une part de réchauffer l’ambition de puissance sur l’Europe et le Monde qui fut celle de quelques souverains et dictateurs, mais de bien plus nombreux cabinets de ministres puis de trusts et de conseils d’administration ; et d’autre part, d’entretenir le principe même de division de l’unité européenne, j’entends la prétention hégémonique qui fut celle de tous les soi-disant « fédérateurs », en réalité dévastateurs et diviseurs de nos peuples.

La méthode du fédéralisme fonctionnel, par secteurs bien délimités et bien reliés, doit aboutir peut-être un jour, mais pas nécessairement, et sûrement pas tout de suite, à *une formule nouvelle de gouvernement*, plus complexe à la fois et mieux coordonnée que ne le sont nos cabinets à la mode du siècle dernier, avec leurs ministères dont les noms mêmes rappellent l’époque absolutiste, avec leurs divisions scolastiques du travail (deux ou trois siècles en retard sur les problèmes à résoudre), et avec leurs méthodes d’un formalisme toujours inefficace et souvent imbécile, qu’il s’agisse de censure, de défense militaire ou de finances.

[[p. 15]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000uemul_15.jpg/full/full/0/default.jpg) C’est ce modèle d’union fédéraliste dans et pour la liberté, modèle au sens de maquette, non d’exemple, que l’Europe se doit de mettre au point, pour elle-même d’abord, cela s’entend, pour sa paix, sa prospérité et les libertés que j’ai dites, qui sont personnelles d’abord, mais ensuite, et non moins, pour le tiers-monde. Qui sait si ce ne sera pas là notre contribution la plus féconde au *développement* de l’humanité en voie de convergence inévitable ?

Au-delà des nations qui doivent bien s’avouer pratiquement incapables d’autarcie, c’est-à-dire de concrète indépendance économique, politique ou culturelle ; au-delà des formules totalitaires que bientôt ne défendront plus que quelques professeurs marxistes, en France, en Angleterre ou aux États-Unis ; au-delà des calculs de technocrates politiciens qui sont parfois tentés de juger gratuite et littéraire toute considération sur les buts derniers de l’existence humaine, — il faut envisager que le seul modèle d’organisation politique qui puisse servir demain le genre humain sera le modèle fédéraliste, dépassement de la formule nationale et du concept non moins occidental d’État, que tous copient aujourd’hui dans le tiers-monde, mais qui feront vite leur temps là-bas aussi, ou ne conduiront qu’à des guerres.

Le modèle d’union en vue de la puissance, l’État-nation, n’a réussi à s’imposer qu’au prix que l’on sait : deux guerres mondiales, l’anarchie du tiers-monde, et finalement l’effondrement de la puissance des Européens. Essayons le modèle fédéraliste, qui est celui de l’union librement consentie des groupes, des cités, des États, en vue de la seule liberté véritable, celle des personnes.

# [ddr19691100ce] Les chances de l’Europe : huit ans après (novembre 1969)[[20]](#footnote-20)

## [[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Conférence

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d’abord remercier M. Vuilleumier de ses paroles trop aimables à mon sujet, et vous dire avec quel plaisir je suis ici ce matin — [à peine rentré des États-Unis](https://www.unige.ch/rougemont/medias/face-lactualite/les-etats-unis-1969). Je sais à quel point il est important que des gens qui ont vos responsabilités se réunissent pour en discuter entre eux, et que vous puissiez le faire sous le signe de l’Europe m’apparaît d’une importance particulière.

Je vais partir, selon la proposition qui m’en a été faite, de ce que j’avais exposé il y a sept ou huit ans, dans un petit livre intitulé [*Les Chances de l’Europe*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1962ce). Il y est question des bases durables, je dirais presque permanentes, de l’union de l’Europe, c’est-à-dire des bases culturelles et des motifs culturels d’unir l’Europe. À quoi vous ferez bien d’ajouter un livre comme *Le Défi américain* de Jean-Jacques Servan-Schreiber qui, lui, insiste sur les aspects économiques et technologiques de cette union. Je m’en suis tenu à un certain nombre de motifs qui, pour les uns existent depuis trois mille ans et pour les autres, datent du xixe siècle et qui ne perdront pas leur actualité de sitôt, je le crains.

Au fond, qu’est-ce qui a changé depuis que j’ai publié ces quatre conférences ? Hélas, pour ainsi dire rien. On n’a pas beaucoup avancé depuis 1962. Je vous dirai même que la seule chose que je trouve changée, c’est que l’on sent beaucoup mieux aujourd’hui la difficulté d’arriver à unir l’Europe, et qu’on arrive mieux à la localiser. Pour ma part, c’est un des seuls progrès que je sens avoir fait depuis ce livre : je localise beaucoup mieux l’obstacle, et je le baptise d’un nom simple : le nationalisme.

Le nationalisme, l’État-nation. L’existence de cette formation politique très particulière est assez récente puisque ce n’est qu’à partir de Napoléon que l’on peut vraiment parler d’État-nation, c’est-à-dire de la confiscation de la nation, qui est un grand mythe, par l’État, qui est un appareil administratif. C’est l’étatisation de la nation. Formation récente en somme, puisqu’elle n’a guère que 170 ans d’âge, mais qui se trouve être devenue tellement naturelle à nos yeux que beaucoup d’entre vous sans doute s’imaginent qu’il n’y en a pas d’autre, qu’elle est le résultat normal de l’évolution historique, et qu’on devait en arriver là, sous peine de s’arrêter à un certain stade de barbarie, de sous-développement.

Or, nous avons vu se réaliser cette notion d’État-nation jusqu’à sa limite totalitaire — et nous découvrons qu’elle est très récente. Et si elle a été fabriquée et imposée récemment, c’est une raison de plus pour la mettre en question et nous demander quelle est sa validité.

[[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_02.jpg/full/full/0/default.jpg) Si l’on n’a pas avancé dans la construction de l’Europe depuis sept ou huit ans, disons plus : depuis plus de vingt ans que l’on en parle (congrès de La Haye, présidé par Churchill, 1948), c’est à mon sens — et là je plaide coupable, comme tous ceux qui se sont occupés de l’Europe à ce moment-là — parce que l’on est parti du mauvais pied. On a voulu fonder l’union de l’Europe sur ce qui était précisément l’obstacle à cette union, c’est-à-dire sur les États-nations tels qu’ils sont. Lors des premiers congrès européens à Montreux, à La Haye, à Rome, à Westminster, nous avions en vue une fédération de nos quelque vingt-cinq États (si on prenait ceux de l’Est), et nous pensions qu’on arriverait à les grouper comme des cantons suisses. Dans l’arrière-pensée de chacun de nous, il y avait le modèle suisse : une fédération de petits États. Car tous nos États étaient devenus petits, à l’échelle mondiale, avec l’apparition des deux ou trois empires.

Là sans doute a été l’erreur fondamentale : essayer de former une fédération sur ce qui faisait obstacle à toute espèce de fédération ou même d’union, c’est-à-dire : les États, qui continuent à se proclamer souverains et à se réclamer d’une indépendance absolue, alors que plus aucun d’entre eux n’a d’indépendance réelle, et ne peut faire autre chose que de choisir ses interdépendances. Aucun d’eux ne bénéficie plus des attributs classiques de la souveraineté, qui étaient comme vous le savez, depuis qu’on en a fait la théorie à la Renaissance, le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix quand on le veut et comme on le veut. Or vous avez pu voir par l’exemple de la guerre de Suez que ces droits n’existent plus sauf pour les grands empires : quand la France et l’Angleterre ont voulu faire « leur » guerre contre l’Égypte, au bout de quelques jours elles ont été stoppées par un froncement des sourcils des vrais maîtres du monde, c’est-à-dire l’URSS et les USA. Et nos deux pays qui se croyaient encore souverains, qui continuent à se dire souverains, mais ne le sont plus, la France et l’Angleterre, ont dû arrêter leur guerre à deux heures de la prise du Caire. La leçon est absolument claire : la prétention à la souveraineté nationale n’existe plus d’une manière absolue. Or c’est toujours d’une manière absolue qu’elle est revendiquée. Elle n’a plus d’autre efficacité que le pouvoir de refuser des mesures d’union, au nom de cette même souveraineté. On peut encore refuser l’union au nom d’une souveraineté qu’en réalité on n’a plus.

Seulement, voilà : cette souveraineté prétendue des États-nations, à force d’être revendiquée, nous incite à une analyse plus serrée du concept, et l’on en vient très vite, de toutes sortes de côtés différents, à une critique fondamentale de la conception même de l’État-nation comme communauté. Cette critique tient en quelques mots — et vous la retrouverez identique chez au moins une douzaine d’auteurs contemporains, qui ne se sont pas concertés :

— L’État-nation, au xxe siècle, est à la fois trop petit et trop grand pour les réalités d’aujourd’hui.

Il est trop petit parce que pas un seul de nos États-nations, même s’ils se disent encore grandes puissances comme la France et l’Angleterre, n’a assez de poids pour jouer un rôle efficace à l’échelle mondiale, sur le plan des Nations unies, sur le plan des relations entre les continents. Pour empêcher une guerre éventuelle entre les grands empires. Pour exercer une influence notable sur, par exemple, la politique des États-Unis au Vietnam. Pas un seul de nos pays ne peut vraiment parler, se faire entendre, se faire suivre dans une politique qu’il préconiserait, parce qu’il est trop petit à l’échelle mondiale. Ceci n’a pas besoin d’être développé beaucoup ; au point de vue économique, il saute aux yeux qu’aucun de nos pays n’a le poids nécessaire.

En même temps, chacun de nos pays, même les petits, se trouve trop grand pour être capable d’animer réellement toutes ses régions, toutes ses communes, tous ses cantons, et pour leur offrir un milieu qui ait les dimensions [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_03.jpg/full/full/0/default.jpg) nécessaires pour une véritable participation civique. L’exemple le plus simple, et que l’on cite toujours à cet égard, c’est celui de la France. Ce n’est pas par hasard. La France a donné le modèle même de l’État-nation centralisé avec Napoléon. La France est beaucoup trop grande pour animer toutes ses régions, ce qui a amené même un nationaliste impénitent comme le général de Gaulle — parce qu’il est tout de même réaliste — à constater qu’il fallait une régionalisation de la France si l’on voulait que les choses continuent à marcher et que les Français s’intéressent tant soit peu à leur vie politique et à leur vie publique autrement que d’une manière idéologique. Il fallait recréer des cadres de dimensions telles — assez petites — que la vie publique puisse s’y manifester réellement. Ce cadre nouveau, c’étaient les régions. Comme vous le savez, le général de Gaulle est tombé à l’occasion d’un référendum concernant les régions. Chacun sait que c’est lui qu’on a renvoyé, et non pas le programme des régions, qui au contraire, repris et approfondi, finira bien par se réaliser, parce qu’il n’y a rien d’autre à faire. On ne peut pas continuer à régir de Paris, dans des bureaux qui mettent deux ans à répondre à une lettre, les problèmes qui se posent dans les 38 000 communes et les 92 départements d’un pays de 50 millions d’habitants.

Mais, peu ou prou, la situation est la même dans les autres pays, avec la seule exception peut-être du nôtre, à cause de notre structure fédéraliste précisément. (Petit pays de 6 millions d’habitants, divisé en vingt-cinq petites unités administratives : la trop grande dimension des cadres est évitée.)

Ces États-nations continuent à être juste assez forts pour se refuser à l’union, mais ils sont trop petits et trop grands à la fois, ils sont donc en crise, ils se voient attaqués de tous les côtés, non seulement par des partis, des hommes politiques ou des mouvements qui en font la critique, mais par les faits eux-mêmes. On observe en effet dans le monde, à l’échelle mondiale, un double mouvement en apparence contradictoire :

D’une part vous avez un mouvement de convergence très général, qui se manifeste par la création des Nations unies par exemple, la création de l’Unesco, ou bien les grands mouvements œcuméniques. Vous avez une quantité d’entreprises d’union qui tendent à s’organiser à l’échelle mondiale ou à l’échelle continentale. Les essais pour unir l’Europe ont donné comme premiers résultats restreints le Marché commun ou le Conseil de l’Europe, et ils sont imités dans d’autres parties du monde, d’abord dans le monde communiste, où le COMECON correspond plus ou moins au Marché commun, ou bien en Amérique latine, où il y a des institutions qui ressemblent déjà un peu à l’AELE ou au Marché commun. Il y a les essais de réunion des États du Maghreb et du Proche-Orient dans la Ligue arabe, qui n’ont pas encore donné grand-chose. Partout, même en Afrique, on sent ce besoin de grandes convergences au moins continentales et peut-être mondiales. En même temps, vous assistez à un mouvement contraire de divergence, de diversification plus exactement : agitation régionale dans à peu près tous les pays du monde, y compris la Suisse avec le Jura bernois, plasticages en Bretagne, dans le Pays basque, voire en Corse ; agitation plus forte, sourde, mais très profonde, en Espagne, chez les Catalans et chez les Basques ; agitation beaucoup moins virulente parce qu’elle est mieux reconnue, en Grande-Bretagne, du côté du pays de Galles et de l’Écosse ; déjà, une femme députée très éloquente au Parlement britannique a annoncé que d’ici trois ans, l’Écosse siégera aux Nations unies entre l’Arabie saoudite et le Sénégal ! Cela peut faire sourire, mais la reine a déjà dû nommer deux commissions d’étude de la régionalisation du Royaume-Uni sur le modèle de l’Irlande du Nord : parlement et exécutif propres, un peu comme les cantons suisses, et représentation tout de même à la Chambre des communes. Il y a déjà un ministre chargé des affaires du pays de Galles… En Italie, il y a eu depuis la guerre jusqu’en 1968 855 votes au Parlement italien sur la question des régions. Cette année devait avoir lieu l’élection des premiers parlements régionaux ; à cause de l’agitation, des grèves, on l’a [[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_04.jpg/full/full/0/default.jpg) renvoyée à l’année prochaine, mais elle se fera sûrement ; d’ailleurs la constitution italienne a déjà divisé l’Italie en dix régions destinées à devenir autonomes. Vous avez un problème du même ordre en Belgique, mais la situation est beaucoup plus violente puisqu’elle va presque jusqu’à l’éclatement du pays. Donc, on cherche à revenir à des entités, petites nations, régions, plus petites que le cadre stato-national qui a été imposé à la plupart de nos pays au xixe siècle seulement. (Dites-vous bien qu’en Europe, sur vingt-cinq pays, il n’y en a que cinq ou six qui ont plus de cent ans, qui peuvent remonter sans arrêt jusqu’au xie siècle comme la France et l’Angleterre ou une partie de l’Espagne ; tous les autres sont de création beaucoup plus récente.)

Double mouvement contradictoire, disais-je. On peut donner raison en partie à Proudhon quand il disait dans son grand livre *Du Principe fédératif* : « Le xxe siècle ouvrira l’ère des fédérations. » Ou on peut donner raison, à l’inverse, à André Malraux, qui disait récemment : « Le xxe siècle sera le siècle des nations » — si l’on prend nation dans le sens ancien du mot, qui désignait un peuple, une ethnie, un groupe de gens qui se ressemblent par certains caractères, comme la langue. Au Moyen Âge, le mot s’employait surtout à l’université : à la Sorbonne, il y avait la nation bretonne, la nation anglaise, la nation germanique, la nation italienne : c’étaient les groupes d’étudiants qui habitaient le même quartier parce qu’ils parlaient la même langue. On peut dire que notre siècle voit la renaissance de ces nations-là, qui ne sont pas du tout la nation telle que la Révolution française et Napoléon l’ont définie, mais qui sont beaucoup plus petites. Ces deux réalités qui ont l’air contradictoires se rejoignent dans leur manière de triturer ou de dissoudre les États-nations, soit par en dessous (mouvement vers les régions), soit par en haut (mouvement de grandes convergences continentales).

Donc, tout indique la nécessité de formes fédérales d’union, c’est-à-dire de formes d’union qui respectent deux choses apparemment contradictoires : les autonomies locales et les grandes unions régionales. Tout semble pointer vers une résultante qui est le fédéralisme.

Ici j’introduis une nouvelle idée, une nouvelle thèse :

— Le fédéralisme est le terme le plus mal compris du vocabulaire politique, et ceci pas seulement en français, mais dans toutes les langues où on l’emploie aujourd’hui. Il n’est pas de terme qui donne lieu à pires malentendus. Je vais vous en donner quelques exemples.

Je reviens du Canada, où vous savez que la question du fédéralisme est très brûlante. J’avais proposé un certain nombre de sujets de conférences aux universités canadiennes qui m’invitaient : le fédéralisme en général, ou les efforts fédéralistes en Europe, ou les réalisations suisses. À ma grande surprise, toutes m’ont répondu : Parlez-nous d’amour, mais pas de fédéralisme ! J’étais extrêmement étonné et déçu, car le vrai but de mon voyage était de discuter le fédéralisme. J’ai réussi à le faire à l’occasion d’interviews, d’apparitions à la télévision, mais je n’ai pu en parler qu’à la seule Université de Montréal, où l’on m’a expliqué qu’au Canada, fédéralisme voulait dire centralisation totale autour d’Ottawa, la capitale fédérale ! J’ai été obligé d’expliquer à mon tour que pour nous, Suisses, c’était à peu près le contraire. Je leur ai donné l’exemple suivant : il y a six ou sept ans de cela, quand on commençait à parler de subventions fédérales aux universités, le recteur de Lausanne déclara : « Nous n’accepterons jamais de subventions fédérales, parce qu’ici nous sommes fédéralistes ! »

D’autres exemples : au cours des travaux de préparation d’un congrès européen, j’avais demandé que la première journée fût consacrée à une discussion sur le fédéralisme. Sur quoi le représentant du Conseil de l’Europe déclara : « Messieurs, si vous acceptez cette proposition, je me verrai obligé [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_05.jpg/full/full/0/default.jpg) de quitter le comité, parce que le mot fédéralisme est tabou à Strasbourg. » On finit par comprendre que pour ce haut fonctionnaire français, fédéralisme signifiait à peu près la même chose que pour les Québécois, c’est-à-dire une centralisation totale de l’Europe qui ne laisserait plus aucune autonomie aux États membres. Donc, là encore, exactement le contraire de ce que nous entendons en Suisse par fédéralisme.

On a parlé d’un « défaut congénital du fédéralisme », qui tient au fait que le fédéralisme, c’est toujours la coexistence de deux choses différentes, également valables, et qu’il faut s’arranger pour faire vivre ensemble. Si l’on insiste sur un des deux termes exclusivement, aux dépens de l’autre, tout devient faux du même coup. Il faut toujours s’efforcer de maintenir l’équilibre en tension de deux réalités différentes, leur coexistence en tension. Le modèle le plus simple est fourni par la coexistence entre les autonomies locales et l’union fédérale, l’union étant le moyen de sauvegarder les autonomies, qui mettent en commun certains de leurs pouvoirs de souveraineté. Exemple : la Suisse et les cantons. Mais on peut aller beaucoup plus loin. On peut dire que par exemple le mariage, le couple humain, est le premier stade du fédéralisme. Vous y retrouvez tous les caractères du fédéralisme, c’est-à-dire la coexistence de deux entités différentes qu’il ne faut pas du tout unifier et qui doivent être égales, peser du même poids dans le mariage, qui ne doivent pas être subordonnées l’une à l’autre. Donc, si vous voulez, en termes théologiques : « deux natures en une seule personne », en une seule institution, qui est le mariage. Vous retrouverez ce même genre d’antinomie à tous les degrés de la réalité. Voilà qui est tout à fait fondamental pour la forme de pensée européenne. Le plus ancien philosophe de la tradition occidentale, c’était Héraclite d’Éphèse, qui disait que la plus belle harmonie naît de l’opposition des contraires. Les grands conciles œcuméniques du ive au vie siècle ont tenté de définir — il a fallu deux cents ans pour cela — la personne de Jésus-Christ en deux natures, « vrai homme et vrai Dieu à la fois, sans confusion ni séparation ni subordination de l’un à l’autre ».

Il y a donc là un type de pensée très ancien en Europe, que vous retrouverez dans la pensée fédéraliste, laquelle est à mon sens la plus ancienne tradition ou forme de pensée de l’esprit humain tel qu’il s’est manifesté en Occident. Ceci explique aussi tous les malentendus qui peuvent toujours se produire, parce qu’il est presque fatal que l’esprit humain ait de la peine à maintenir ensemble deux notions logiquement exclusives l’une de l’autre. Il est toujours tenté soit de subordonner l’une à l’autre, soit de les fusionner complètement, de manière qu’il n’y ait plus de difficulté.

Si l’on veut comprendre la vraie nature du fédéralisme, qui est la seule manière d’unir les Européens, divers comme ils sont, il faut se rappeler d’abord que le fédéralisme est une pensée *dialectique*, qui veut faire coexister des réalités antinomiques ; et ensuite, qu’un des concepts de base de toute pensée fédéraliste est le concept de *dimension* — dimension des cadres et dimension des tâches communautaires.

Il est évident que si vous avez un cadre trop vaste, comme celui de la France centralisée autour de Paris, il ne se prête pas, par ses dimensions mêmes, à une *participation civique*. J’introduis là le troisième terme fondamental pour le fédéralisme. Le premier, c’est donc dialectique, composition des antinomies ; le second, c’est dimension ; et le troisième, c’est participation, tous ces concepts étant d’ailleurs interdépendants : vous ne pouvez pas en avoir un si vous n’avez pas les deux autres.

Selon les dimensions du cadre communautaire, vous aurez, ou vous n’aurez pas, une possibilité de participation des citoyens. Vous pouvez avoir une participation directe au niveau de la commune, c’est très évident, vous pouvez encore l’avoir au niveau du canton ou de la région — c’est déjà moins évident, il faut là une délégation. Mais au niveau d’un pays centralisé [[p. 6]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_06.jpg/full/full/0/default.jpg) de 50 millions d’habitants, il n’en est pas question. Voter tous les sept ans en principe, pour un président, tous les quatre ans pour un député qu’on ne peut pas connaître personnellement, cela n’est pas de la participation civique, cela n’est rien du tout, c’est une loterie, c’est de l’ordre du tiercé : on parie plus ou moins bien. Mais on ne peut pas dire qu’on réalise sa vocation de citoyen en faisant cela, ni même en élisant un député.

Donc le premier problème du fédéralisme, du régionalisme, de l’union de l’Europe, c’est de retrouver des communautés dont les dimensions soient telles que les citoyens puissent être des citoyens, donc des communautés assez petites. Le concept de dimension s’applique aussi aux tâches à réaliser. Et voilà un principe de méthode fédéraliste, ou de méthode d’union, qui me paraît de toute importance :

— Il s’agit, en principe fédéraliste, de faire correspondre les dimensions des tâches à réaliser avec la dimension des communautés qui peuvent s’en occuper. C’est-à-dire qu’il s’agit de fixer les niveaux de décisions d’après la dimension des tâches et la dimension des communautés. Cela a l’air un peu abstrait, ce que je vous dis là, mais quelques exemples vous le feront très vite comprendre.

Prenez l’exemple de l’université. L’université est définie par une certaine dimension, dimension culturelle, dimension des appareils qu’elle doit avoir, d’après le nombre des professeurs, des étudiants, des niveaux de culture. C’est une tâche trop grande naturellement pour une commune, on ne peut pas demander que chaque commune ait son université. Elle est déjà trop grande pour nos cantons, on commence à s’en apercevoir. Cela a marché pendant longtemps assez bien. Mais on voit aujourd’hui que les dimensions de certaines tâches de recherche scientifique débordent déjà les dimensions de la communauté cantonale. Il faut donc passer à un stade supérieur.

Allons encore plus loin. Nous nous sommes aperçus tout au début de la construction européenne, en 1949, qu’aucun de nos pays ne pouvait se payer un grand laboratoire de recherches nucléaires. C’était trop cher même pour la France, même pour l’Angleterre, même pour l’Allemagne avec l’aide des dollars américains. Il a donc fallu passer à un niveau supérieur, la dimension de la tâche l’indiquait, c’était le niveau continental. Et on a créé le CERN, qui fonctionne très bien près de Genève.

Donc, la bonne méthode fédéraliste, c’est de chercher quel niveau de décision, de compétence, correspond aux dimensions d’une tâche, et quelle communauté a les dimensions nécessaires pour s’en charger. Dans le cas où cette communauté n’existe pas, et bien il faut la créer. C’est ce qu’on a essayé de faire en créant le CERN. C’est un premier morceau d’Europe unie qu’on a dû fabriquer sur mesure, à la mesure de cette tâche énorme qu’était la recherche nucléaire. Donc, dimensions des tâches, dimension des cadres communautaires, et niveau de décision, tout cela d’après le principe de la participation possible. (On parle aussi dans ces cas-là d’un principe de subsidiarité.)

Il faut bien comprendre que le fédéralisme ainsi conçu comme méthode d’union de l’Europe n’est pas du tout limité au genre de relations qui existent, en Suisse, entre les cantons et Berne. C’est là un cas particulier du fédéralisme classique tel que les constitutionnalistes l’ont étudié au xixe siècle, qui lui-même n’est qu’un cas particulier de la méthode fédéraliste. Celle-ci, à mon sens, commence déjà dans la personne humaine — définie comme une antinomie : la personne, c’est un homme qui est à la fois libre et responsable, qui est à la fois distingué de la masse par sa vocation même. C’est déjà quelque chose de dialectique, si vous voulez. Et puis, vous passez de là au groupe humain, à la commune, au groupement de communes en régions, au groupement de régions en fédérations locales, au groupement de fédérations locales en fédérations continentales, et puis on arrivera à [[p. 7]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_07.jpg/full/full/0/default.jpg) une fédération mondiale, Dieu voulant. C’est donc une méthode qui traverse toutes les réalités humaines, depuis celle de la personne jusqu’à la communauté mondiale. Nous aurions grand tort en Suisse de vouloir limiter le fédéralisme aux relations entre nos cantons, qui ne sont pas nécessairement restés à la bonne mesure ou à la bonne taille au xxe siècle, encore moins au xxie. Nous aurions tort aussi de vouloir limiter notre fédéralisme aux limites actuelles de la Suisse. Il ne faut pas que notre fédéralisme devienne pour nous un prétexte à ne pas adhérer par exemple au Marché commun, comme cela a été un prétexte pendant longtemps de ne pas même adhérer au Conseil de l’Europe — et Dieu sait s’il est anodin, le Conseil de l’Europe. Notre fédéralisme doit continuer au-delà de nos frontières, comme cela s’est fait dans le cas du CERN que je citais tout à l’heure ; tout naturellement on a dû aller au-delà de la dimension nationale. On ne peut pas bloquer le processus fédéraliste à aucun niveau. Il doit suivre le développement des dimensions des tâches cherchant leur correspondance dans les diverses communautés humaines.

En résumé — je vous ai proposé un certain nombre de thèses, je crois qu’il y en a assez pour nourrir quelques discussions —, je voudrais dire ceci :

Si l’on n’a pas du tout avancé sur le plan de l’union de l’Europe depuis que j’ai publié [mon petit ouvrage](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1962ce), c’est parce qu’on s’est trompé en essayant de faire l’Europe sur la base des États-nations tels que le xixe siècle les a créés. On a essayé de faire l’Europe sans révolution, et il s’avère aujourd’hui que c’est impossible. On ne fait pas d’omelette sans casser des œufs, et je suis parfaitement persuadé qu’on ne fera jamais l’Europe sans casser des États-nations, sans les dissocier, ce qui est d’ailleurs un processus en train de se faire. Je ne prône pas une révolution violente, je ne dirai pas comme Sartre a dit à la Sorbonne : « Cassez la baraque ! » Il n’est pas question de cela, car c’est toujours la police qui gagne dans ces cas-là.

Il y a une révolution beaucoup plus profonde à faire, c’est celle de nos concepts. Il faut que nous arrivions à faire la critique de ce concept d’État-nation, que nous voyions à quel point il est en crise aujourd’hui, à quel point il faut le dépasser, par en haut et par en bas, et c’est cela que j’appelle faire une véritable révolution, c’est-à-dire changer les concepts, se diriger d’un autre côté, opérer une conversion, changer de direction.

Une révolution qui sera celle de la mesure européenne. Chaque fois que je retourne aux États-Unis et que je rentre en Europe, je me dis : la mission de l’Europe, il n’y a pas de doute, c’est de maintenir un certain sens de l’équilibre — cet équilibre en tension dont je vous parlais, cet art d’équilibrer les contraires — que d’autres grandes régions du monde n’ont pas su garder. Vous avez l’impression, en comparant l’Europe à l’URSS ou aux USA, qu’il y a dans ces grands empires un déséquilibre permanent, une perte du sens de la mesure, et que notre rôle, à nous Européens, c’est, en recréant toutes sortes de types de communautés de différentes tailles, de différentes dimensions, et en les mettant en équilibre, de manifester ce sens de la mesure que nous n’avons pas toujours respecté, beaucoup plus que les autres, mais dont nous avons le secret dans un certain sens, dont nous avons le dépôt, et dont la Suisse pourrait mettre au point un « modèle ».

## [[p. 8]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_08.jpg/full/full/0/default.jpg) Questions

I. La discussion du groupe I s’est centrée sur le thème des régions.

1. L’idée de région dans le cadre européen est-elle suffisamment avancée pour pouvoir être proposée ?

2. Quelles seraient ces régions ? Devraient-elles se constituer sur une définition géographique, économique, linguistique ?

3. Les frontières des États actuels devraient-elles disparaître, ou au contraire être maintenues ?

4. Quelle conception M. de Rougemont a-t-il des frontières des régions et du rôle des frontières actuelles des États ?

5. Pourrait-on envisager l’existence de régions entièrement différentes les unes des autres en raison de leurs richesses économiques ou de leur passé culturel ?

II. 1. Notre neutralité est-elle une entrave à notre participation sur le plan européen ? Quel est l’avenir de notre neutralité ?

2. Puisqu’il s’agit de définir les régions en rapport avec des tâches à réaliser, M. de Rougemont pourrait-il nous indiquer quelques-unes de ces tâches ?

3. Il nous faut transcender l’État-nation, mais quelle tactique employer pour faire cette révolution ?

4. Il s’agit d’intéresser les jeunes aux tâches qui vont dans le sens de l’union européenne. Que peuvent faire les élèves ? Que peuvent faire les maîtres, pour développer l’idée d’une fédération européenne ?

III. Le groupe III a centré sa discussion sur le problème de la région. Les questions qu’il se pose ont déjà été exposées par les deux premiers groupes. Il aimerait néanmoins avoir une réponse sur le point suivant :

Après l’échec de l’État-nation comme base d’union de l’Europe, la région apparaît comme une source de vie nouvelle, comme base nouvelle d’union, qui pourrait être à la taille de l’homme et en même temps la dépasser. Mais la régionalisation ne pourrait-elle pas aussi dégénérer en régionalisme étroit, repli qui ne pourrait être que négatif pour la création de l’Europe ?

IV. 1. Après une telle critique de l’état actuel de l’Europe, l’Europe a-t-elle encore des chances ? et à quelle échéance ?

2. Quels moyens proposer pour réaliser l’Europe : la régionalisation ? l’aide au tiers-monde ? un mouvement de défense contre les grands blocs économiques et politiques ?

3. Les historiens et les économistes souhaitent-ils actuellement la formation d’une Europe nouvelle ?

V. La discussion au sein du groupe V a mis en évidence l’urgence qu’il y a de faire l’Europe. Les questions concernent les moyens d’y parvenir.

1. La solution régionale est très séduisante, parce que humaine. Mais dans le monde actuel, où l’économie et la technologie prennent une emprise de plus en plus grande, la solution régionale est-elle la seule et la meilleure ?

2. La solution de l’Europe économique conduisant à l’Europe politique est-elle opposée à l’idée de M. de Rougemont, ou peut-elle la rejoindre ?

[[p. 9]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_09.jpg/full/full/0/default.jpg) VI. Le groupe VI a discuté certains problèmes soulevés par l’exposé de M. de Rougemont et qui peuvent être résumés sous la forme de deux ques­tions fondamentales :

1. L’Europe devenue une troisième force ne contribuerait-elle pas, dans l’esprit de beaucoup de jeunes d’aujourd’hui, à remettre en cause dans une certaine mesure l’équilibre mondial ?

2. Comment concilier une certaine indépendance culturelle sans qu’elle ne devienne en quelque sorte revancharde et revendicatrice ?

## Réponses de M. Denis de Rougemont

Dans chacun de vos groupes, vous êtes revenus sur l’idée de *région* et sur les difficultés que soulève ce nouveau concept. Je pense que c’est surtout là-dessus que j’aurai à parler maintenant, n’ayant pas eu le temps de regrouper systématiquement vos questions.

D’abord, je les trouve presque toutes très pertinentes. Elles évoquent ce que je n’ai pas eu le temps de dire dans mon introduction. Je viens de me promener pendant une heure dans la campagne, et c’est toujours en me promenant que je pense le mieux. J’ai pensé surtout à tout ce que j’avais omis de vous dire dans mon introduction. J’espérais que cela ressortirait dans vos questions, et c’est exactement le cas, ce qui prouve que le dialogue est bien engagé, qu’il est bien centré.

Je voudrais essayer de répondre à quelques grandes questions, celle de la possibilité de *passer des régions à une fédération européenne*, celle de la possibilité de *surmonter les États-nations*, et je pense que tout cela se concrétisera si nous parlons des *frontières*, frontières des États actuels et frontières des régions. Il y a là une série de concepts à mettre au point.

Il y a un autre groupe de questions qui sont me semble-t-il beaucoup plus générales, qui sont des questions de politique générale ou mondiale, savoir par exemple si l’Europe unie menacerait ce qu’on a appelé « l’équilibre mondial » — je ne sais pas très bien de quoi on parle, je voudrais bien le connaître, cet « équilibre mondial » ! Cela, c’est un autre ordre de questions, auquel j’espère revenir à la fin, si j’ai le temps et si vous n’êtes pas trop fatigués.

Troisième ordre de questions : *la neutralité suisse*, qui ne se rattache pas directement à l’un ou à l’autre de ces problèmes.

Est-ce qu’il y aurait un quatrième ordre de questions, sur lequel vous insisteriez pour que je réponde ?

Oui, le problème de la jeunesse…

C’est-à-dire, au fond, le problème pédagogique de la présentation de l’Europe ? Je ne suis pas sûr que je puisse entrer dans beaucoup de détails. On me dit que vous aurez une matinée entière, celle de samedi, qui sera consacrée à ce genre de questions et d’application. Mais j’aurai probablement l’occasion de situer plusieurs de mes réponses dans la perspective de ce que la jeunesse peut absorber, ou pour quoi elle peut se passionner.

Je prends l’affaire des *régions*, tout d’abord. On m’a demandé si la chose était suffisamment avancée, si je n’étais pas trop optimiste, si je n’avais pas une vision idyllique de la réalité, si les États-nations n’étaient pas encore assez solides tout de même, si je n’avais pas exagéré ma [[p. 10]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_10.jpg/full/full/0/default.jpg) critique de l’État-nation, s’il n’avait pas rendu des services. Et puis, comment se ferait le découpage ? Je crois qu’on n’a pas prononcé le mot, heureusement, mais c’est celui qu’on prononce toujours en France : quand on parle de régions, on commence toujours par vous demander : « Comment voulez-vous les “découper” ? » Ici, on a dit : comment est-ce qu’elles se répartiraient, quelles seraient leurs relations avec les ensembles déjà existants, et les déborderaient ? C’est une meilleure manière de poser la question.

Quel est l’état actuel du problème ?

Il est évident que c’est nouveau, ce concept de région comme élément de base d’une fédération de l’Europe, en lieu et place des États-nations. On n’en parle guère que depuis cinq ou six ans. Nous avons publié, au Centre européen de la culture, une première brochure, *Naissance de l’Europe des régions*, où nous donnons une bibliographie dos principaux ouvrages parus depuis une dizaine d’années sur le problème régional. Il y a déjà à peu près 400 titres et des centaines d’études assez développées. Des revues entières y sont consacrées, comme celles qui sont publiées en France par l’Institut de science économique appliquée de François Perroux (toute une série de cahiers — je crois qu’il y en a déjà vingt-quatre — entièrement consacrés au problème des régions vu sous l’angle économique essentiellement, et même économétrique). Mais il y a d’autres revues qui s’occupent uniquement des questions ethniques. On travaille énormément, cela fermente beaucoup sur cette question des régions, et j’ai l’impression que ce n’est qu’un début. Comme le problème, je vous le rappelais tout à l’heure, est posé en réalité d’une manière très concrète, politique et économique, dans presque tous nos pays, il y a lieu de penser que l’intérêt pour les régions va augmenter et que cela deviendra de plus en plus urgent, à mesure qu’on décidera que ça l’est.

J’ai l’impression qu’en parlant de régions je ne parle pas d’une utopie, mais j’essaie d’épouser un mouvement qui est en train de se prononcer partout, qu’on le veuille ou non, qu’on l’approuve ou non. C’est réellement une tâche concrète proposée à cette génération.

Quelles sont les chances des régions de se substituer peu à peu aux États-nations comme éléments de base d’une fédération européenne ? Il faut voir les choses dans le mouvement d’une évolution qui est assez lent, au gré de nos impatiences naturelles. Je pense à ce que nous disions dans nos premiers congrès européens, tout de suite après la guerre. J’entends encore Paul Ramadier, président du Conseil français, s’écriant, avec une belle éloquence : « L’Europe unie ou la mort ! » au congrès de La Haye de 1948. Et bien, nous n’avons eu ni l’une ni l’autre. Nous ne sommes pas encore morts, mais nous sommes loin d’être unis. Et je crois qu’il faut en rabattre sur ces enthousiasmes de militants du début. J’approuve Jean Fourastié, le sociologue français, quand il dit que probablement l’Europe des régions ne se fera pas avant une génération ou une demi-génération. Dans un discours, il y a deux ou trois ans, devant tous les préfets de France réunis, il a dit à peu près cette phrase : « L’Europe unie va vous tomber sur la tête, vers 1985, et vous ne serez absolument pas préparés, parce que vous la cherchez toujours du côté des États-nations. Elle ne sera pas formée sur la base des États-nations, encore moins sur celle de vos départements : elle se fera sur la base des régions. » Déclaration qui a fait bombe en France, parce qu’elle explosait dans le milieu le moins fait pour l’accueillir, celui des préfets napoléoniens.

Alors, comment envisager ce passage de l’Europe qui ne peut pas se faire avec des États-nations à une Europe qui pourrait se faire sur les régions ?

Il faut d’abord, naturellement, que les régions se définissent, se constituent, non par des frontières — j’y reviendrai, c’est un point très important —, [[p. 11]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_11.jpg/full/full/0/default.jpg) mais par une certaine force de rayonnement. Et puis, qu’elles nouent entre elles des liens, ce qu’elles sont déjà en train de faire dans beaucoup de cas par-dessus les frontières. Donc, une espèce de coagulation — le mot n’est peut-être pas très bon — ou constitution de régions un peu partout en Europe. À mesure qu’elles se consolident, qu’elles prennent plus de substance et d’existence, elles multiplient les liens interrégionaux. Les régions, telles qu’on les envisage (régions de un à six millions d’habitants), ne peuvent pas prétendre à être complètes, ce qu’ont prétendu les États-nations au xixe siècle. Il n’est pas question qu’elles se rêvent autarciques. Elles sont faites pour être complémentaires, les unes ayant certaines qualités spécifiques bien prononcées, les autres d’autres qualités, ce qui fait qu’elles doivent échanger leurs ressources.

On peut imaginer que d’ici dix à douze ans, elles soient suffisamment constituées, et que le tissu, le réseau de leurs interrelations devienne si solide, que dans beaucoup de cas, trois régions, mettons l’une en France, l’autre en Suisse, une troisième en Italie, aient entre elles des liens plus étroits que les liens qu’elles auraient chacune avec leur capitale centrale. De sorte que l’on aboutira, dans un autre sens que celui où Marx l’entendait, à un véritable dépérissement de l’État-nation central, remplacé peu à peu par un tissu nouveau de liens interrégionaux qui s’étendront de proche en proche à toute l’Europe.

Il s’agit là vraiment d’une création qui négligera, par la force des choses, les frontières nationales. Le meilleur exemple qu’on puisse donner aujourd’hui c’est l’exemple de la *Regio Basiliensis*, dont on entend souvent parler sans savoir très bien de quoi il s’agit. Il se trouve qu’avec un de mes collaborateurs économistes, nous avons fait une étude assez approfondie de cette région, du point de vue économique et du point de vue historique, culturel, généralement européen. Voilà de quoi il s’agit en deux mots :

La *Regio Basiliensis*, ou région bâloise, est une conception qui est née dans l’esprit de jeunes économistes et professeurs de Bâle, qui ont rapidement trouvé des confrères en Alsace et dans le pays de Bade. En gros, le projet consiste à créer une région entre les Vosges, le Jura et la Forêt-Noire, brochant sur trois pays, la France, l’Allemagne et la Suisse. Pour la France, une partie de l’Alsace et une partie de la Franche-Comté (Territoire de Belfort) ; pour la Suisse, le canton de Bâle et une partie du Jura bernois et du canton de Soleure ; pour l’Allemagne, une partie de l’État de Bade-Wurtemberg. Cela irait à peu près de Mulhouse à Bâle et à Fribourg-en-Brisgau ; et, à certains égards, jusqu’à Strasbourg.

Plusieurs réalités sont à la base de ce projet. D’abord une réalité historique : cette région a été historiquement unie. Liens politiques et sociaux, intermariages fréquents. Malgré la présence du français en Alsace, la langue est en grande majorité germanique ; il y a trois dialectes, mais les gens se comprennent très bien entre eux, Wurtembergeois, Bâlois et Alsaciens.

Il y a aussi des liens économiques tout à fait évidents. Quand vous regardez ce pays, vous voyez que Bâle est ultra-industrialisé et bâti, et puis il y a la frontière française, et au-delà le désert complet, des champs et quelques maisons. Du côté allemand au contraire, une grande effervescence industrielle, mais qui a de la peine à se joindre à Bâle : toutes sortes de difficultés de transport et de passage à la frontière pour la main-d’œuvre. Toutes ces réalités indiquent très nettement une région naturelle à constituer.

Or, cette région qui se trouve être au cœur de l’Europe, géographiquement, est en même temps située entre trois pays, et dans chacun de ces pays, surtout en France et en Allemagne, elle se trouve être périphérique. C’est [[p. 12]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_12.jpg/full/full/0/default.jpg) un grand paradoxe. Ce coude du Rhin, c’est vraiment le centre de l’Europe industrielle, culturelle, mais partagée en trois régions périphériques négligées parce que loin du centre. Ou bien on s’en occupe comme on s’occupe d’une colonie, à entendre les gens du lieu. Je ne veux pas en dire plus qu’eux ! Ils sont souvent amers sur la manière dont on les traite dans la capitale.

On peut donc très bien imaginer une région économique qui se créerait dans ce secteur, qui aurait au surplus une certaine existence géographique entre trois chaînes de montagnes, et qui aurait une existence économique, culturelle, entre les trois grandes universités (Fribourg-en-Brisgau, Strasbourg et Bâle). Il y a beaucoup à faire. Toutes sortes d’échanges ont commencé à se faire, chose curieuse, dans des domaines qui paraissent marginaux : des appareils pour une école de dentistes ont été mis en commun entre les trois universités. Mais on cherche à aller beaucoup plus loin.

On peut donc imaginer une région assez bien délimitée. Alors se pose la question politique : de qui relèverait cette région ? Est-ce que Bâle va se séparer de la Suisse ? Le pays de Bade de l’Allemagne ? Est-ce que l’Alsace va devenir autonome ?

Il n’est absolument pas nécessaire d’aller jusque là. On peut très bien imaginer que les gens de la Regio Basiliensis relèvent de la région au point de vue économique et au point de vue culturel, pour ce qui concerne leurs écoles, leurs universités, leurs instituts de formation technique ; et que, politiquement, ils continuent à relever d’ensembles tout à fait différents : que les Bâlois continuent à rester Bâlois d’abord, puis Suisses, que les Alsaciens, s’ils le veulent, continuent à rester politiquement Français, les Badois politiquement Allemands.

Cela choque quoi, en nous ? Cela choque nos réflexes stato-nationalistes, uniquement. Cela choque chez nous le mythe de l’État-nation qui devrait tout réunir, les choses les plus diverses, dans les mêmes frontières. C’est une chose qu’on nous a inculquée depuis cent cinquante ans à tel point que nous la croyons naturelle, mais elle est absolument monstrueuse, si on y réfléchit : poser les mêmes frontières à toutes les réalités les plus hétéroclites, comme la langue, l’économie, l’état civil, le sous-sol, la religion dans certains cas — maintenant on est en train de dépasser cela, mais pendant longtemps cela a joué un rôle : *cujus regio, ejus religio* — ; toutes les allégeances de tous les ordres réunies autour de la même capitale et de la même idée nationale, c’est de la folie, et on le voit aujourd’hui, ce n’est pas tenable. On a été obligé de commencer le Marché commun. Pourquoi ? Parce que vous aviez cette région Ruhr-Moselle-Lorraine, qui formait un tout au point de vue du sous-sol, charbon, acier, produits ferrugineux et qu’on avait divisée en quatre ou cinq parties uniquement d’après la langue parlée à la surface, comme s’il y avait un rapport ! Le fait que les gens parlaient français d’un côté et allemand de l’autre, ou flamand, ou hollandais, faisait qu’on a divisé cette région au lieu d’en faire ce que le Marché commun essaie d’en refaire : une région économique unie, comme la nature des choses l’indiquait. On peut laisser les gens parler français ou allemand comme ils le veulent, à la surface, ce n’est pas une raison pour diviser le sous-sol, jusqu’à je ne sais pas combien de mètres de profondeur, entre des pays différents.

Ce petit exemple m’amène à l’idée fondamentale, pour les régions, de la *pluralité des allégeances*. Donc, idée absolument contraire à celle de l’État-nation de type jacobin ou napoléonien, qui voulait tout réunir autour d’un même centre et tout discipliner d’une manière militaire. Vous connaissez les ambitions de Napoléon : transformer l’université, détruire les anciennes universités, en faire une seule qui englobe tout, depuis l’école primaire [[p. 13]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_13.jpg/full/full/0/default.jpg) jusqu’au doctorat, mettre tout le monde en uniforme (il n’y est pas arrivé tout à fait, il n’a réussi qu’avec les lycéens et les grandes écoles) ; enfin, imposer à tout cela le même cadre que l’armée française. Si bien qu’un recteur d’académie, comme ils s’appellent en France — qui n’est pas du tout un recteur élu par ses pairs, comme dans les autres pays, mais nommé par Paris —, tient à dire qu’il a le même rang qu’un général de division ou qu’un préfet. Cela m’a été rappelé à maintes reprises par des recteurs français, qui me disaient : « Sur une estrade, lors de cérémonies publiques, nous devons avoir le même rang qu’un général de division ou qu’un préfet, et ceci depuis Napoléon. » Napoléon a voulu faire, d’après un de mes collègues de Strasbourg, une « gendarmerie intellectuelle » avec son université centralisée, contre laquelle les étudiants et beaucoup de professeurs français se sont révoltés l’année dernière.

Contre cette concentration, les régionalistes proposent la pluralité des allégeances. Cela a l’air très compliqué, mais si vous y pensez dans le concret de la vie, c’est extrêmement simple et facile à sentir. J’ai l’habitude de donner l’exemple suivant, parce qu’il m’est personnel et que je le connais bien. À des Français, par exemple, qui ne comprennent pas comment on peut diviser ses allégeances entre des réalités politiques, économiques, culturelles différentes, je dis ceci :

— Je suis Neuchâtelois, né dans un canton qui eut son histoire séparée de celle de la Suisse pendant longtemps, puisqu’il n’a rejoint la Confédération qu’en 1848. Là est ma patrie, ma tradition, c’est là que je suis né, c’est de là que j’ai mon accent. C’est ma première allégeance patriotique. Mais comme Neuchâtelois, je suis Suisse de passeport, c’est là mon allégeance nationale.

Ensuite, je suis écrivain français, et là mon allégeance est à la francophonie, à l’ensemble de la langue française, qui recouvre à peu près les trois quarts de la France, la Suisse romande, la moitié de la Belgique, un petit coin de l’Italie et qui se répand, indépendamment des frontières nationales, sur cinq ou six pays.

Autre type d’allégeance : religieusement, il se trouve que je suis né protestant, mais si j’étais né catholique ou communiste ce serait la même chose : je fais partie religieusement — si j’étais communiste, je dirais : idéologiquement — d’un ensemble qui ne recouvre absolument pas ce que je viens de dire : ni le canton, ni la Suisse, ni la francophonie, qui ont de tout autres frontières ou n’en ont pas du tout.

De plus, je fais partie d’un certain nombre de sociétés auxquelles je cotise et qui n’ont pas du tout de frontières communes, qui sont répandues n’importe comment sur toute la surface de la Terre. Et je sais très bien de quoi je fais partie ! Je sais très bien à qui j’envoie mes cotisations ! où je peux voter ! où je dois payer mes impôts ! Tout cela est parfaitement clair, il n’est pas du tout difficile de s’en souvenir ! Donc on peut parfaitement — non seulement on le peut, mais c’est le cas, c’est réel — avoir des allégeances différentes.

Et je crierais au fou si on prétendait réunir toutes ces allégeances dans des frontières communes, d’après les vieilles devises de l’État souverain et indivisible, les vieilles devises de la Ligue par exemple, en France, ou de Jean Bodin : « Une foi, une loi, un roi », reprise par tous les mouvements totalitaires d’aujourd’hui, que ce soit le totalitarisme de Staline ou celui de Hitler, dont la devise était presque la même que celle de la Ligue : « Ein Volk, ein Reich, ein Führer ».

C’est contre cela que nous devons lutter si nous voulons arriver à la fédération de l’Europe. Nous devons inculquer aux jeunes gens, aux élèves, [[p. 14]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_14.jpg/full/full/0/default.jpg) l’idée de cette pluralité des allégeances, l’idée qu’il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier — mais ça, c’est une idée économique, un petit peu une idée d’épicier ! Il y a plus : il faut correspondre à la réalité de l’homme, qui est multiple. L’homme relève de toutes sortes de niveaux différents, et il est normal qu’il y ait des autorités différentes qui y correspondent.

J’en viens à l’idée de l’État.

On m’a fait observer — c’est une objection très juste — que les régions peuvent mener à l’Europe fédérée d’un côté, mais qu’elles peuvent mener à un certain obscurantisme régionaliste réactionnaire, refermé sur sa langue, sur ses coutumes — ces régions de folklore qui ont fait tellement de tort à la notion nouvelle de région. Tout cela serait vrai, s’il n’y avait pas un pouvoir — j’allais dire central, il faut faire attention ! — un pouvoir fédéral, ou mieux : *des* pouvoirs fédéraux, qui réunissent ces régions dans certains domaines, à certains niveaux. Sinon, on risque de retomber aux petites dictatures régionales de ce qu’on appelle en Amérique les « bosses ». Le « *boss* », c’est le chef de parti local, le maire, le shérif, un politicien local. La tyrannie du « boss » est bien pire encore que celle du centre, parce qu’elle s’exerce à bout portant. Et l’obscurantisme dans ce cas devient terrible. Alors, pour lutter contre ce danger qui est très réel, il faut absolument maintenir des pouvoirs fédéraux, maintenir un État et un gouvernement. Mais ici cela se complique un peu :

Il ne faut pas que ce soit le même État, siégeant avec tous ses ministères dans la même capitale, qui gouverne tout. Je ne verrais pas, par exemple, une fédération de l’Europe qui aurait une seule capitale, où seraient réunis tous les gouvernements : économique, politique, culturel, social. Parce que, ce faisant, on recréerait l’État-nation à l’échelle supranationale. D’autre part, je ne vois pas non plus la région devenant un État-nation en réduction.

Je vois quelque chose de beaucoup plus complexe, des régions économiques déterminées par leur valeur économique, leur existence économique, qui relèveraient par exemple d’une agence fédérale économique, laquelle dirigerait le plan à l’échelle européenne. Cela, nous l’avons déjà en puissance dans le Marché commun. Qu’est-ce que le Marché commun ? Une agence qui n’a d’autorité que sur le plan économique (et pas encore assez d’ailleurs) et qui s’occupe de la planification en général, de tout ce qui déborde les capacités d’une commune, d’une région ou de grands ensembles nationaux. On peut imaginer d’autres régions, qui seraient des régions culturelles, ethniques, qui auraient d’autres centres qui pourraient être situés dans d’autres villes.

Je suis en train de vous parler maintenant de la partie la plus difficile, de la répartition de réseaux de régions différentes dans toute l’Europe.

Je pense que si l’Europe faisait cette fédération très complexe dont vous avez une petite idée, cette fédération serait amenée à prendre une position neutre à l’échelle mondiale. Simplement parce que, pour les mêmes raisons qu’en Suisse, quand on a un ensemble politique formé de tendances très diverses et qu’on veut respecter ces diversités, on est amené à prendre une position neutre.

J’imagine que l’Europe, qui a tellement de peine à cause de ses vieilles traditions à prendre une position politique commune sur le plan mondial, serait amenée, si elle avait un organe fédéral politique commun, à prendre des positions de neutralité, par exemple entre les grands empires. Et là, [[p. 15]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19691100ce_15.jpg/full/full/0/default.jpg) contrairement à ce que certains disent, elle serait un élément d’équilibre et de pacification à l’échelle du monde, ce qu’elle ne peut pas être aujourd’hui.

Elle a été, et vous le savez bien, exactement le contraire : à deux reprises, elle a été déséquilibrée et a mis le monde entier à feu et à sang à cause des États-nations et des nationalismes, en 1914 et en 1939. Alors, quand on dit : « L’État-nation était une étape nécessaire, cela a tout de même rendu des services », moi je veux bien… Hegel et Marx ont toujours dit que c’était nécessaire quand cela s’était fait… Mais qu’est-ce que cela a donné ? Cela a donné 38 millions de morts en deux guerres. Ce n’est pas mal. Je trouve qu’il suffit bien à juger la formule de l’État-nation, ce résultat qui n’est pas attribuable à autre chose. Car s’il n’y avait pas eu les États-nations en 1914 et en 1939, il n’y aurait pas eu les deux guerres — en tout cas pas dans ces proportions-là.

Je suis donc pour une Suisse qui continuerait à être neutre en tant que modèle d’une fédération européenne, mais qui ne prendrait pas prétexte de cette neutralité pour refuser d’entrer dans la fédération européenne, au contraire. Et une fois cette fédération faite, elle adopterait une position de neutralité ou de pacification entre les grands groupes, en tout cas entre le groupe communiste et le groupe américain, par rapport auxquels l’Europe prendrait d’ailleurs *une indépendance qui ne deviendrait possible qu’au moment où elle serait unie*. Ce qui n’est pas du tout possible aujourd’hui.

# [ddr19690000ser] L’esprit romand (années 1960)[[21]](#footnote-21)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000ser_01.jpg/full/full/0/default.jpg) La Suisse romande est l’expression moderne — elle ne date guère que de la seconde moitié du siècle passé — d’un complexe de petites unités territoriales qui menaient chacune, depuis un millénaire au moins, leur histoire fort indépendante et différente de celle des autres. Ces histoires ont soudain convergé en l’année 1848 lors de la création de la Confédération, pour former au sein de celle-ci une nouvelle entité, que l’on peut définir grosso modo comme la partie francophone de la Suisse ; et dès ce moment on a parlé d’une Suisse romande, par opposition à la Suisse alémanique et à la Suisse italophone du Tessin.

Pour donner une idée de la diversité des communautés qui formeront plus tard la Romandie, prenons à titre d’exemple l’état de la région au xviie siècle.

Au nord, la principauté de Neuchâtel est gouvernée au nom d’un prince français, Henry II d’Orléans-Longueville, par les quelque douze familles, d’un conseil d’État qui s’appuie tantôt sur la France, tantôt sur Berne, pour échapper à la tutelle de l’autre. Aux Orléans, Condé, et Nemours, succéderont dès 1707 les rois de Prusse, qui seront princes de Neuchâtel jusqu’en 1848.

Au sud, Genève, ville d’Empire, donc république indépendante promue par Calvin au rang de « Rome protestante », vient d’échapper aux agressions du duc de Savoie (la célèbre Escalade de 1602). Les Bernois, déjà venus à son secours en 1535, ont annexé au passage le pays de Vaud, naguère encore fief des Savoie, ainsi que les Chablais et le pays de Gex.

Fribourg, vieille cité-État aristocratique, demeurée catholique, fait partie depuis le xve siècle des ligues suisses [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000ser_02.jpg/full/full/0/default.jpg) et reste liée très spécialement à Berne. (Une partie du canton, d’ailleurs, est de langue alémanique.)

Quant au Valais, principauté épiscopale dont seule la moitié ouest parle français, elle s’est liée peu à peu aux ligues suisses, mais restera longtemps à l’écart de la vie de ses voisins francophones, les uns (Vaudois) passés à la Réforme, les autres (Savoyards) en guerre chronique avec les seigneurs de la haute vallée.

Ce cas n’est d’ailleurs pas exceptionnel. Neuchâtel est depuis des siècles en relations étroites avec la Franche-Comté (pourtant catholique) à l’ouest et la République de Berne (pourtant germanophone) à l’est, beaucoup plus qu’avec les Vaudois « occupés » par les baillis de Leurs Excellences de Berne.

Genève, cité du Refuge, est déjà tournée vers le monde plutôt que vers les Vaudois campagnards ou vers ses proches voisins du Faucigny et du Genevois, certes francophones et mêlés par mariages ou par immigration, mais sujets catholiques de l’ennemi séculaire, le duc de Savoie.

Dès ce moment, et jusqu’aux débuts du xixe siècle, deux facteurs principaux vont contribuer à former peu à peu un sentiment de communauté entre ces cinq pays, principautés et républiques : ce sont *la Réforme* (pour Genève, Neuchâtel et Vaud) et les liens de combourgeoisie avec la république de *Berne* (pour Neuchâtel quoique francophone, pour Fribourg quoique catholique, pour Vaud, quoique colonisée, et pour Genève, quoique lointaine.)

Au lendemain de la guerre civile du Sonderbund (qui fut littéralement, la guerre de Sécession des Suisses), pressés par la nécessité de se prémunir contre le retour de pareils conflits intérieurs, mais aussi et surtout de trouver *ensemble* les moyens de résister à la pression des mouvements « nationalitaires » dans les deux grands États en voie de formation à partir des petits États de l’Allemagne et de l’Italie, nos [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000ser_03.jpg/full/full/0/default.jpg) vingt-deux cantons décident enfin de se donner une constitution fédérale. Ils la rédigent, la ratifient et la mettent en vigueur en neuf mois, très exactement — du 17 février au 16 novembre 1848.

C’est en somme la formation de la Suisse fédérale, en 1848 (phénomène proprement politique), qui a créé la Suisse romande, bien plutôt que la géographie (point de frontières naturelles à l’est), ou l’histoire (intérêts divergents de nos cinq cantons au long des siècles), ou le régime politique (deux principautés, un pays sujet, deux républiques).

⁂

À partir de la convergence décisive de 1848, un « esprit romand » va se constituer. Il sera l’expression de ce que les cinq cantons — et surtout les trois protestants — se sentiront posséder en commun, malgré leurs origines hétéroclites, une fois confrontés au groupe majoritaire des Alémaniques dans la nouvelle Confédération.

La Suisse romande, dès ce moment-là, existe en fonction de la Suisse, donc d’un libre choix politique, d’un choix d’avenir. Elle va constituer en quelques décennies son identité culturelle, spirituelle, et même économique.

Les trois réformateurs décisifs sont français : Calvin, de Bèze à Genève, Guillaume Farel à Neuchâtel. Seul Pierre Viret domine la Réforme vaudoise. Leurs descendants donneront naissance à un complexe de philosophie et de doctrine politique qu’illustreront au cœur même de l’Europe, successivement, Jean-Jacques Rousseau, premier doctrinaire du fédéralisme, c’est-à-dire de la libre alliance de très *petites* communautés, [[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000ser_04.jpg/full/full/0/default.jpg) puis Germaine de Staël et Benjamin Constant : par « la trouée de Coppet », ils vont faire entrer en France la philosophie romantique des Allemagnes, de Kant à Schelling par Hegel, et cela, peu après qu’en sens inverse, l’École suisse de Zurich ait introduit dans le monde germanique la première connaissance de Dante et de Shakespeare. Ainsi la Suisse romande se définit comme « Suisse » en tant qu’elle remplit une fonction *médiatrice* entre le monde germanique et le monde latin, tout comme les maîtres et les principaux épigones de l’École suisse, écrivains, philosophes et peintres, ont rempli leur fonction de médiateurs entre le monde latin, le monde anglo-saxon, et les Allemagnes.

Dans le courant du xixe siècle, ce que l’on nommera « l’esprit romand » se signale et se caractérise par des œuvres philosophiques, critiques et théologiques plutôt que purement littéraires. Les deux grands noms du siècle, en Suisse romande, sont Alexandre Vinet et Henri-Frédéric Amiel, c’est-à-dire le civisme à fondement théologique et l’introspection qui s’efforce à la traversée clandestine et craintive du territoire des tabous de la bourgeoisie. Deux pensées de Vinet me paraissent définir la pointe militante de la pensée romande :

Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférais encore la liberté ; car la liberté c’est la vie, et la servitude c’est la mort.

La tyrannie est le souverain désordre.

Au xxe siècle, la Suisse romande va devenir la mère patrie de ce qu’on nomme aujourd’hui les sciences humaines. Ferdinand de Saussure fonde la linguistique, d’où naîtront les doctrines structuralistes des années 1960 et de nombreuses écoles américaines et françaises illustrées par les noms de Jakobson et de Lévi-Strauss. En même temps s’ouvre à Genève l’Institut Rousseau, centre de recherches pédagogiques, qui par Édouard Claparède, Pierre Bovet, Jean Piaget, et tant d’autres, va créer la psychologie de l’enfant, et modifier profondément [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19690000ser_05.jpg/full/full/0/default.jpg) dans tout l’Occident, l’approche des problèmes de l’école et de la formation de l’enfant. Le Bureau international de l’éducation, fondé par Jean Piaget à Genève, peut être considéré comme la capitale mondiale de la psychologie génétique et de la pédagogie scientifique du xxe siècle.

On a beaucoup écrit sur cet « esprit romand », que dans la plupart des ouvrages à lui consacrés, on considère comme grave et scrupuleux, ennemi des extrêmes, introspectif, incapable de toute rhétorique… Bref, on a fait du Romand type l’antithèse du Français tel qu’on le parle. Inutile d’insister : les deux clichés sont faux, ne sont rien de plus que des clichés. Il y a chez le Vaudois une bonhommie un peu cynique, mais l’accent le fait passer ; chez le Neuchâtelois, selon Rousseau « fin, faux, fourbe et courtois », une rudesse utilitaire aussi peu courtoise que fourbe ; chez le Fribourgeois, un sens du terroir trop facilement taxé de « réactionnaire » ; chez le Valaisan un fanatisme corse ; et chez le Genevois un bien curieux mélange de gouaille à la française dans le peuple, de sérieux calvinistes dans la grande bourgeoisie, de gauchisme chez les enseignants et rédacteurs littéraires de la TV ou de journaux par ailleurs capitalistes. Tout cela, au demeurant, moins dangereux qu’amusant.

# [ddr19700000at] 1931-1937 ou les années tournantes (années 1970)[[22]](#footnote-22)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_01.jpg/full/full/0/default.jpg) L’histoire de l’entre-deux-guerres — comme certains prophètes de malheur l’appelaient déjà au cours des années 1930 ! — résulte du jeu d’un petit nombre de forces principales et de phénomènes spécifiques, tantôt antagonistes et tantôt complices, qu’il nous est devenu facile de distinguer et de nommer après coup :

— le nationalisme (ou principe des nationalités) au nom duquel on venait de bouleverser la carte politique de l’Europe en créant une dizaine d’États neufs ou renouvelés et multipliant du même coup les causes de conflits ;

— la crise du capitalisme occidental, qui éclate en 1929 avec le krach de Wall Street et va propager ses effets en Europe au cours des dix années suivantes — chômage généralisé, dévaluation en cascade —, révélant au monde entier (non encore dénommé tiers-monde) que le colosse a des pieds d’argile ;

— *l’échec des institutions politiques internationales* et des tentatives multipliées en vain par les démocraties de l’Ouest et l’Amérique pour contenir l’anarchie des nationalismes et les lois de la jungle du capitalisme, par des mesures de coopération économique et financière : plan Briand d’union européenne, sanctions économiques, sécurité collective ;

— la montée irrésistible des régimes totalitaires chez les trois grands vaincus de la guerre mondiale, la Russie, l’Italie et l’Allemagne, portant le nationalisme à son point de fusion délirante et belliqueuse, mais surmontant la crise économique par une discipline despotique infligée à des masses traumatisées.

Il est plus que probable que ces quatre facteurs principaux, successivement combinés ou opposés deux à deux ou un à trois, suffisent à rendre compte des péripéties les plus marquantes de la [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_02.jpg/full/full/0/default.jpg) période qui sépare l’armistice du 11 novembre 1919 et les déclarations de guerre du début de septembre 1939.

Mais il se trouve que c’est dans les années 1931 à 1937 que ces courants de forces ont fait un nœud, se sont noués d’une manière décisive, fatidique, justifiant le titre d’années tournantes que leur donnait à bout portant un lucide et sensible observateur de l’époque[[23]](#footnote-23).

Nous allons donc tenter de saisir ou de ressaisir un à un, dans leur mouvement, ces quatre phénomènes majeurs, tels qu’ils se présentaient au début des années 1930, puis de retracer leurs évolutions combinées jusqu’à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

⁂

## Des « traités de banlieue » à Hitler, ou le facteur nationaliste

Le xxe siècle est né en 1919, des œuvres d’une des guerres les plus absurdes de l’histoire si l’on en croit ceux qui la déclarèrent, et qui tous, la main sur le cœur, prétendirent aussitôt « qu’ils n’ont pas voulu cela ». Absurde guerre, née par une sorte de logique irréfutable des théories du siècle précédent, dans la mesure où elles étaient communes aux socialistes et aux capitalistes ; théories jacobines de l’État administrativement centralisé et moralement uniformisé, appliquées par le Corse Napoléon à la nation qu’il détestait le plus, puis copiées par ses adversaires et ses victimes.

Les traités imposés aux empires centraux par les démocraties de l’Ouest avaient été nommés « traités de banlieue » parce que Paris était encore centre du monde et que ses villes de banlieue avaient offert aux diplomates leurs grands ou petits palais désaffectés, [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_03.jpg/full/full/0/default.jpg) Versailles, Saint-Germain, Trianon, Neuilly et Sèvres. Ces traités reposaient tous, en théorie, sur les principes sacrés des nationalités, des langues et des souverainetés. Les découpages désinvoltes perpétrés en leur nom par des « experts » sur la carte de la vieille Europe avaient créé une bonne dizaine de pays neufs, définis, disait-on, par l’ethnie ou la langue, en réalité par les calculs militaires et non moins erronés des « puissances ». Tout y était faux, dans le détail et le principe. Les frontières des langues passaient au beau milieu d’un village (et parfois même d’une maison !), mais laissaient à gauche et à droite de nombreuses minorités en colère. Faute d’une exactitude impraticable dans le partage linguistique, il eût fallu favoriser une grande tolérance de principe, mais on fit tout le contraire, et partout on prétendit que l’union de l’État neuf exigeait l’*uniformisation* des dialectes, des mœurs, des esprits, et cela dans *les mêmes* frontières. On multiplia par dix ou vingt la longueur des frontières nationales, et du même coup, des litiges ethniques ou linguistiques, les occasions de maquignonnages territoriaux, et les *casus belli* généreusement offerts au choix des dictateurs à venir. Les Hongrois se disputeront avec les Roumains et les Yougoslaves pour cent villes et villages, les Tchèques avec les Polonais pour Teschen. Quant à Hitler, il aura beau jeu de justifier ses interventions dans les États voisins au nom du principe même qu’ils ont invoqué (non sans abus) pour se former, et pour refuser toute intervention étrangère : le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes. Qui osera dire que les Sudètes ont librement adhéré à l’État formé en 1919 sous l’hégémonie des Tchèques « disposant librement » non seulement d’eux-mêmes, ce que tout le monde admettait avec chaleur, mais aussi de leurs voisins slovaques à l’Est, et germanophones à l’Ouest ? Qui peut nier que l’une des causes directes de la Seconde Guerre mondiale naîtra du refus tchèque de respecter les droits minoritaires et de l’inflexible volonté affichée par Bénès, avec l’appui de la France, d’imposer à trois peuples bien distincts des institutions uniformes ? Le problème sudète, l’interdiction d’Anschluss signifiée à l’Autriche, et le cas de Dantzig, pourrait-on rêver mieux, espérer davantage pour priver les puissances de [[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_04.jpg/full/full/0/default.jpg) l’Ouest de toute espèce de bonne conscience lorsqu’elles tenteront de résister aux prétentions d’Hitler fondées sur leurs principes ?

Tous les « traités de banlieue » de 1919 avaient été fondés sur les dogmes et les clichés stato-nationalistes inventés par la Révolution française et par Napoléon : frontières « naturelles » définies par les fleuves et les crêtes montagneuses ; frontières linguistiques ; frontières et « débouchés » économiques ; frontières politiques enfin ; et tous, ils exprimaient les rapports de forces militaires au lendemain de l’armistice de 1918.

L’ennui, c’est que ces frontières prétendues « naturelles », géographiques ou historiques, linguistiques ou économiques, ou encore « politiques » c’est-à-dire militaires et stratégiques, ne sauraient se recouvrir et coïncider que par miracle, disons plus : par une suite de miracles toujours et partout répétés. Or pas un de ces miracles ne s’est jamais produit, nulle part. Le Danube, le Rhône et le Rhin, la Vistule et le Prout, le Vardar ou le Pô, les Alpes et les Pyrénées ne sont ni des séparations ni des « limites naturelles », mais au contraire des traits d’union traditionnels ! Les experts chargés par les Alliés, en 1919, de délimiter les États neufs, sont partis de la théorie que les Pyrénées et les Alpes séparent Français et Espagnols, Germains et Latins, alors qu’on parle des deux côtés des Pyrénées le basque à l’ouest, le catalan à l’est, et que sur les deux versants des Alpes on parle tantôt l’italien (comté de Nice), le français (Val d’Aoste), l’allemand (Sud-Tyrol). De même, l’accident géographique de la chaîne du Böhmerwald n’empêche nullement les Sudètes de parler la même langue que les Franconiens, tandis qu’aucun accident ni fluvial ni montagneux ne sépare les régions de la Transylvanie où l’on parle roumain, allemand ou hongrois selon les villages. Il est faux que le Rhin divise Français et Allemands tandis que le Rhône unirait Provençaux et Languedociens. Et il est aberrant de vouloir faire coïncider les frontières linguistiques avec les frontières d’économies nationales, quand chacun voit que les bassins de la Ruhr, de la Sarre, de la Meuse et de la Moselle forment une unité économique fondée sur le sous-sol ferrocarbonifère, qui s’étend sur [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_05.jpg/full/full/0/default.jpg) les deux rives du Rhin et sous trois domaines linguistiques !

La folie napoléonienne (tout régler dans un même territoire sur les seules nécessités de la mobilisation militaire) ne s’est totalement épanouie en Europe qu’au lendemain de la victoire franco-anglaise de 1918, financée et organisée par les États-Unis, puis mise en forme par les experts des trois « puissances ».

Sur des milliers d’erreurs intéressées de ce genre, les auteurs des traités de banlieue avaient peut-être cru — plus ou moins naïvement ou cyniquement selon les cas — que l’on pourrait fonder une paix durable. Dès 1931, l’imposture objective de leurs méthodes éclate de toutes parts. C’est en effet au nom des théories et des sophismes partagés par les nationalistes de tous les pays démocratiques que Mussolini revendique Nice et la Corse d’un côté, Trieste de l’autre, tandis qu’Hitler annonce dans *Mein Kampf* qu’aussitôt au pouvoir il réclamera l’Autriche, la Sarre, les Sudètes et le couloir de Dantzig, en attendant l’Alsace.

Le principe d’expansion des dictatures totalitaires — celle du Duce déjà, celle du Führer demain — n’est donc nullement nouveau ni scandaleux : il figure dans tous les préambules des traités imposés par les vainqueurs « démocrates » de 1918. Il est absolument conforme à l’esprit des manuels scolaires de tous les pays de l’Europe, qui tous exaltent les droits imprescriptibles de chaque État à son « unité nationale », à sa « souveraineté absolue » et à ses « limites naturelles ».

Ce sont les lois, les surprises et les crises de l’économie capitaliste qui vont permettre à cette logique des traités de manifester très vite ses effets politiques et sociaux à une grande échelle, dès 1931.

⁂

## [[p. 6]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_06.jpg/full/full/0/default.jpg) Du krach de Wall Street à Hitler, ou le facteur capitaliste

Dans le même temps où le nationalisme, fomenté par tout le xixe siècle, montre en puissance déjà presque universelle ou « totalitaire », selon le terme forgé par Mussolini, le capitalisme montre pour la première fois sa faiblesse principale : son incapacité politique. Les yeux fixés sur les cotes de la bourse, il ne voit rien au-delà, il n’a pas d’horizon, pas de stratégie à long terme, et il traite de rêveurs ceux qui regardent plus loin, économistes ou philosophes, réformistes ou révolutionnaires. C’est pourquoi la crise qui vient d’éclater au cœur même du système, à Wall Street, jette les capitalistes en pleine panique et finira par les livrer à la merci des politiciens « guérisseurs », c’est-à-dire des démagogues les mieux accordés à la psyché collective de leur nation.

« Quand Paris prend une prise de tabac, toute la France éternue », dit une phrase fameuse de Gogol. Les journalistes du xxe siècle devaient en tirer abusivement le slogan suivant : — Quand New York attrape un rhume, toute l’Europe fait une bronchite.

De fait, le grand krach de Wall Street, le « jeudi noir » du 24 octobre 1929, fut une sorte de fulgurante pneumonie double, quasi mortelle pour les États-Unis, mais dont l’Europe mit plus de deux ans à ressentir les effets, en général beaucoup moins dramatiques. On ne vit pas des douzaines de banquiers sauter par la fenêtre de leur vingtième étage, mais les cours nationaux s’effondrèrent les uns après les autres dès 1931 : au mois de mai de cette année, faillite de la Kredit anstalt, première banque autrichienne ; au mois de juillet, fermeture de nombreuses banques et mesures de moratoire en Allemagne ; au mois de septembre, la Grande-Bretagne abandonne l’étalon-or, suivie par le Commonwealth et par une vingtaine d’États qui en dépendent financièrement. En 1932, c’est la France qui suit : faillite de la Banque nationale de commerce et de la Compagnie générale transatlantique ; puis les Scandinaves : faillite et suicide d’Ivar Kreuger, le roi des allumettes.

La crise, d’ailleurs, n’est pas seulement financière. Faute [[p. 7]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_07.jpg/full/full/0/default.jpg) de *profit* et non de besoins humains, on détruit des milliers de tonnes de blé au Canada, de café au Brésil. Ces scandales moraux plus encore qu’économiques frappent l’imagination, dans le monde entier. Dans tous les pays développés ou en voie de l’être (sauf l’URSS, restée hors des circuits capitalistes), la production industrielle tombe au-dessous de son niveau de 1929, de 33 % en France, à 50 % aux USA. On recense près de 10 millions de chômeurs dans le monde en 1932 (6 millions en Allemagne, 13 millions aux États-Unis…).

Tout le monde parle de « crise mondiale ». En fait, la crise ne concerne que les pays d’économie capitaliste et de régime démocratique, ainsi que leurs dépendances coloniales ; mais ce sont les pays décisifs.

⁂

## Échec des institutions internationales

À ces phénomènes inquiétants pour l’ensemble du genre humain que figurent la montée des nationalismes belliqueux, la dépression financière et la crise socio-économique dans les pays les plus développés, les seules réponses valables, à première vue, seraient celles qui résulteraient d’une concertation internationale et qui pourraient être appliquées à une échelle internationale. Or on assiste au cours des années 1930 à la débâcle accélérée des entreprises et des institutions créées précisément pour réfréner les jeunes nationalismes aux dents longues et pour tenter d’apprendre aux États vieux et neufs à coopérer et s’entraider plutôt qu’à guetter les défaillances du voisin pour les exploiter sans scrupules — fin mot de la politique nationaliste.

Débâcle de la Société des Nations, seule capable, théoriquement, de s’opposer au gangstérisme des États-nations « souverains ». [[p. 8]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_08.jpg/full/full/0/default.jpg) En 1929, Aristide Briand, convaincu par le jeune comte Richard Coudenhove-Kalergi, fondateur de Paneuropa, avait présenté devant l’Assemblée de la SDN un Plan d’union des États européens. Ce plan allait être rédigé par le plus proche conseiller de Briand, Alexis Léger — plus tard prix Nobel de poésie sous le nom de Saint-John Perse. Il proposait aux Européens des institutions communes respectant leurs sacro-saintes souverainetés nationales (ce qui est une faiblesse), mais aussi et surtout des tâches communes, créant des « solidarités de fait », et qui seraient propres à surmonter progressivement les conflits nationaux d’intérêts et de prestige. Les réponses des États, parvenues en 1930, étaient très en retrait sur l’enthousiasme qui avait accueilli le discours Briand : le krach de Wall Street, survenu entretemps, avait rendu les gouvernements hostiles à l’abaissement des tarifs douaniers. Personne n’osait se dire adversaire de l’union, mais personne ne semblait disposé à en accepter les conditions concrètes. L’hypocrisie nationaliste coulait à plein bord. Et l’annonce, à l’automne, du premier triomphe électoral des nationaux-socialistes en Allemagne suffit à faire enterrer le seul projet qui eût été susceptible de barrer la route au national-socialisme, justement !

Dès lors, les échecs, puis les désastres de la coopération internationale vont se succéder rapidement. Une *Conférence du désarmement* convoquée par la SDN dès 1930 se réunit à Genève en 1932. Le représentant de l’Espagne républicaine, Salvador de Madariaga, pacifiste convaincu, mais sceptique quant aux intentions des États, propose avec un humour noir que le poste de délégué à la Conférence du désarmement soit déclaré héréditaire… L’année suivante, Hitler déchire le traité de Versailles et recrée une armée allemande. Puis se déchaîne une course aux armements que les totalitaires gagneront sans conteste.

Les sanctions économiques prévues par la Charte non seulement se révèlent inopérantes, mais sont très vite ridiculisées par la sortie des États condamnés, qui se drapent dans [[p. 9]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_09.jpg/full/full/0/default.jpg) leur dignité offensée : le Japon dès 1933, l’Allemagne hitlérienne la même année et l’Italie fasciste en 1937. Tous en profitent pour « réarmer » à qui mieux mieux et relancer de la sorte leurs industries lourdes.

Il n’est pas une année, de 1930 à 1937, qui ne marque une nouvelle étape de la dégradation puis de la ruine définitive de ce qu’on s’obstine encore à nommer la « sécurité collective » dans les couloirs de moins en moins animés du Palais Wilson, à Genève.

Toutes les tentatives d’ententes bi- ou multilatérales, dans tous les domaines, se voient successivement saluées de vœux polis ou éloquents, mais hypocrites, sapées avant même d’être mises en œuvre, ridiculisées à l’envi, puis éliminées, qu’il s’agisse d’accords diplomatiques mort-nés (comme ceux de Stresa en 1934 entre France, Grande-Bretagne et Italie fasciste), de traités déchirés, dès 1933, de mesures théoriques de désarmement et d’embargos sur les armes aboutissant à la création d’armes et d’armées nouvelles, de sanctions collectives impuissantes, puis de promesses de « réparations » partout reniées, de dévaluations nationales opérées en violation des accords internationaux, de l’échec des conférences économiques mondiales de Lausanne 1932 et de Londres 1933.

La seule mise en commun vraiment réussie des années 1931 à 1934 est celle des crises financières, économiques et sociales.

Et le seul pacte qui sera respecté, le fameux « pacte d’acier » conclu en 1936 entre Hitler et Mussolini, rejoints l’année suivante par le Japon, sera conclu en vue de la guerre, pour justifier la guerre d’Éthiopie, l’agression japonaise contre la Chine, enfin [[p. 10]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_10.jpg/full/full/0/default.jpg) l’annonce par Hitler, dès 1937, de l’Anschluss autrichien et de la mise au pas des Tchèques, menaces exécutées un an plus tard.

Les « démocraties de l’Ouest » participent souvent très activement à cette débâcle internationale, tout en réagissant par des phrases pompeuses aux divers coups de force des totalitaires. Staline, Mussolini, Hitler, suivis (dès 1936) par Franco, prennent en main les destins et l’histoire de l’Europe.

⁂

Les solutions internationales aux crises majeures de « l’après-guerre » ayant échoué comme on vient de le voir, les nations de l’Europe de l’Ouest, de l’Amérique et de l’URSS se replient sur elles-mêmes, pour un temps, et s’enferment chacune pour soi dans son angoisse, son orgueil, son protectionnisme et ses recettes ancestrales ou révolutionnaires.

Les plus durement atteintes par l’effondrement de leur monnaie, le chômage et l’humiliation de la défaite militaire ou de la crise économique, seront les premières à se redresser, et de la manière la plus radicale.

La guerre de 1914-18 a fait deux grands vaincus : l’Allemagne et la Russie. Plus, en un certain sens, l’Italie. La Grande Dépression économique a frappé d’abord et le plus durement les États-Unis. Or c’est précisément l’Allemagne et l’Italie en Europe, la Russie et les États-Unis dans le reste de l’Occident, qui opèrent les redressements économiques, monétaires, sociaux et militaires les plus rapides et les plus impressionnants, dans les années 1931 à 1937. Les uns par le moyen de la dictature totalitaire, les autres au contraire en démocratisant un capitalisme carrément modernisé. Entre ces deux groupes, des nations telles que la France, la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, la Belgique, la Hollande et la Suisse d’une part, [[p. 11]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_11.jpg/full/full/0/default.jpg) les États successeurs de l’Autriche-Hongrie et les pays balkaniques d’autre part, semblent se refuser à la fois aux innovations drastiques et autoritaires du socialisme national ou du national-socialisme, et à la modernisation américaine. Aux grandes interrogations de l’époque, ils ne répondent que par la dénonciation indignée des tentatives nouvelles et par un réarmement défensif hésitant et désuet, dont la ligne Maginot restera le symbole.

Ainsi va se creuser rapidement le fossé entre « totalitaires » (rouges, noirs ou bruns) et « démocrates de l’Ouest ». Ainsi la crise mondiale, née du refus de toute espèce de solution internationale, va-t-elle aggraver les nationalismes qui sont à sa source. Les causes immédiates de la Seconde Guerre mondiale sont nouées dès 1936-1937, années où l’on voit s’annoncer le pacte germano-russe et se déclarer le Pacte d’acier, d’une part, tandis qu’une alliance franco-polonaise, d’autre part, s’ajoute aux accords de l’Ouest avec la Petite Entente conduite par Prague. Quant aux causes profondes, elles tiennent aux solutions que les différentes nations prétendent donner ou se révèlent incapables de donner au problème principal du siècle : celui de la communauté, celui de la *commune mesure* des actions, des jugements et des passions d’un peuple. Communauté perdue, évanouie, dans les démocraties de l’Ouest livrées à l’individualisme irresponsable, aux masses inorganiques et aux disputes partisanes ; commune mesure perdue, évanouie, dans des nations trop vastes où les élites et le peuple n’ont plus de vocabulaire ni d’idéal communs — ou alors c’est seulement l’idéal le plus bas : faire de l’argent, chacun pour soi, autant qu’on le peut, voilà le seul but « concret » et le reste est « chimères »…

Mais à l’Est, ces « chimères » ont pris le pouvoir ! Pouvoir brutal, terriblement concret en même temps, puissamment symbolique et capable d’enthousiasmer les plus simples et les plus jeunes. Le reste qui est « chimères », c’est simplement Staline, [[p. 12]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_12.jpg/full/full/0/default.jpg) Mussolini, Hitler, bientôt Franco, qui ont réponse à tout et qui exigent tout.

J’écrivais en ce temps dans un livre intitulé [*Penser avec les mains*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1936pm), une page qu’on me permettra de citer ici comme un témoignage direct de la conscience qu’un jeune homme pouvait alors prendre de son époque et de ses problèmes :

La nouveauté, la grandeur et la vraie puissance du communisme russe et du national-socialisme, résident tout entières dans ce seul fait : que ce sont là deux tentatives colossales pour restaurer une mesure commune. Le seul mot de *totalitaire*, qui qualifie les deux régimes fondés par ces révolutions, suffirait à prouver ma thèse. Quelle que soit la haine violente qui oppose un Staline et un Hitler, ils se ressemblent au moins en ceci, qui est décisif : c’est qu’ils veulent l’un et l’autre imposer à leur peuple une conception et une pratique de la vie qui obéissent à un but commun, au service duquel s’harmonisent et se confondent les énergies tant spirituelles que matérielles. Bien ou mal, ces deux hommes ont répondu à l’appel angoissé et inconscient de leur époque. Ils ont refait au moins provisoirement une mesure, en imposant une fin commune à l’action et à la pensée. Et dans ce sens, ils sont les vrais *génies* du siècle, dès lors qu’il s’agit de construire.

Mais que valent ces mesures imposées ? Quelle est la vérité des fins qu’elles servent ? Et si ces fins se réalisent, échapperont-elles à la critique passionnée des meilleurs et des plus humains des hommes, qui s’y seront d’abord sacrifiés, de gré ou de force ? Les sauveront-elles vraiment de leur angoisse, ou bien empêcheront-elles seulement cette angoisse de s’exprimer, de s’avouer, de porter témoignage en faveur d’une plus haute vérité ?

⁂

[[p. 13]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_13.jpg/full/full/0/default.jpg) La commune mesure soviétique est représentée par les fameux « plans quinquennaux », dont le deuxième commence en 1933. Ces plans, théoriquement fondés sur la doctrine marxiste du matérialisme dialectique ou « diamat », sont en réalité des ensembles de mesures autoritaires dictant à l’industrie, à l’agriculture, aux savants, aux artistes et aux écrivains leurs quotas de production et d’invention. Ainsi culture et production industrielle se confondent, comme l’illustre fort bien cette citation d’un journal moscovite de 1935 : « Le niveau culturel a été élevé par le Torgsin (magasin offrant des produits étrangers). Le Torgsin en effet a répandu dans toute l’URSS l’usage des semelles-crêpe. » Toutes les « réalisations du Plan », obtenues par la pression de l’État central, de sa police et des méthodes de production accélérée dites « stakhanovistes » (dès 1935), sont donc données comme autant de progrès culturels et de « conquêtes populaires ». Le Plan ne cesse de rappeler à tous les fins dernières de la société communiste : l’établissement d’une société sans classes, et par suite sans État, au terme d’une évolution de la production qui prendra le temps qu’il faudra ! Au nom de cet avènement « inévitable » d’un paradis terrestre créé par la production industrielle socialisée, les jeunes « komsomols » et « brigadiers de choc » s’imposent une morale ascétique, acceptent des privations de toute nature, et supportent avec enthousiasme un régime de travail beaucoup plus dur que celui qui existe alors dans les pays capitalistes.

Mais derrière cette façade éclatante de labeur unanime et joyeux que décrivent à l’envi les films de propagande, les romanciers et les peintres officiels du régime, des réalités sinistres se laissent deviner. Si 1931 voit s’ouvrir les luxueuses stations du métro de Moscou, 1932 connaît le processus meurtrier de « dékoulakisation », ou élimination par tous les moyens, légaux et physiques, des paysans propriétaires : [[p. 14]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_14.jpg/full/full/0/default.jpg) plusieurs millions de victimes, selon les calculs d’auteurs sérieux. En 1933, l’activité de la police politique s’intensifie, comme pour mieux garantir la réalisation (pourtant « fatale » en bonne doctrine) du deuxième plan. Les « grandes purges » sont inaugurées en 1934, et vont conduire aux trop fameux « procès de Moscou » des années 1936 et 1937 : tous les compagnons de Lénine, chefs du parti et ministres glorieux (à une ou deux exceptions près) et les grands chefs de l’Armée rouge, tel le maréchal Toukhatchevski, se verront accuser de trahison délibérée, d’intelligence avec l’ennemi capitaliste, de « sabotage idéologique » — et tous, ou presque tous, feront en public des aveux « spontanés » et une autocritique, puis recevront en secret une balle dans la nuque.

Ces tragédies jettent un doute sur la réalité et l’efficacité de la commune mesure soviétique. Officiellement, c’est le « diamat » qui explique tout, entraîne tout, justifie tout, assassinats, famines et génocides compris. De fait, c’est Staline et ses sbires qui affichent une harmonie de façade, quitte à livrer dans l’ombre cette guerre civile larvée que décrira Khrouchtchev, vingt ans plus tard, dans son rapport au XXe congrès du parti.

⁂

Des prétentions curieusement analogues à celles du dictateur géorgien qui s’est emparé de tous les pouvoirs sur toutes les Russies, en 1924, se sont manifestées dès la même année, avec une intensité plus grande, sur un territoire beaucoup plus petit : l’Italie de Mussolini.

Chef socialiste, autodidacte, exilé en Suisse où il travaille comme maçon, propagandiste de la guerre en 1913 (il la fera comme caporal), enfin fondateur des « faisceaux » (un emblème emprunté au passé impérial de Rome), le Duce, qui a réussi sa « marche sur Rome » en 1922 déjà, parvient au sommet de sa puissance dans la période qui nous intéresse. Sa doctrine politique tient tout entière en deux lignes, voire en un mot : « Rien hors de l’État, au-dessus de l’État, contre l’État. Tout [[p. 15]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_15.jpg/full/full/0/default.jpg) à l’État, pour l’État, dans l’État. » On oublie trop le rôle de l’exemple bolchévique sur le Duce, mais peut-être aussi le rôle de l’exemple fasciste sur Staline : celui-ci n’avait-il accédé au pouvoir l’année même qui vit Mussolini créer et proclamer la doctrine de « l’État totalitaire » ? Cette expression, qui aura la fortune que l’on sait, représente avec une écrasante simplicité un type possible et très tentant pour des millions de cette « commune mesure » à la recherche de laquelle toute la jeunesse européenne se trouve plus ou moins consciemment engagée. D’où le succès littéralement vertigineux — le vertige étant l’attrait de ce qu’on redoute — des appels du Duce à « combattre, obéir, croire » tout ce qui peut séduire comme malgré lui l’adolescent qui cherche à la fois l’aventure personnelle de la liberté et l’autorité paternelle ou étatique capable de la lui interdire, donc de le libérer de l’angoisse inhérente à toute aventure personnelle, et de le ré-encadrer dans une cité autoritaire et dynamique.

Seulement, croire, obéir, combattre sont des verbes qui exigent leur tribut de réalités concrètes et actives : *croire*, dans l’idée de Mussolini, ne peut signifier que croire à la grandeur de l’Italie ; *obéir* concerne César, donc le Duce, non plus le pape ; et pour *combattre*, il faut des ennemis. On en inventera donc, pour éprouver les vertus viriles des jeunes fascistes, et se procurer des victoires faciles. On inventera une conquête de la Lybie en 1931, et si un cela fait mauvais effet, on conclura l’année suivante un pacte à quatre avec la France, la Grande-Bretagne et l’Allemagne encore démocratique. Puis, quand Hitler accédera au pouvoir, on se dépêchera de conclure les accords de Stresa (1935) avec la France et la Grande-Bretagne seules, pour s’assurer de leur tolérance au moment où l’on se dispose à envahir l’Éthiopie. Et une fois l’agression perpétrée, et dûment, mais vainement condamnée par la SDN, n’ayant plus rien à perdre à l’Ouest et pas grand-chose à en redouter, on jette le masque et l’on s’en va [[p. 16]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_16.jpg/full/full/0/default.jpg) signer un « Pacte d’acier » (1936) avec cet inquiétant émule nordique : le Führer.

⁂

Le phénomène Hitler domine sans conteste la période dont je tente ici de restituer les dynamismes.

Hitler a été le dictateur totalitaire par excellence.

Il a réussi à surpasser — et de très loin — ses deux principaux rivaux, Staline et Mussolini, par la soudaineté de son ascension, l’efficacité de sa propagande, le fanatisme de la jeunesse à son égard, la faculté de séduire les industriels, les capitalistes et les généraux, la haine et le mépris des intellectuels, la passion nationaliste et la folie qualifiée.

On demeure stupéfait de découvrir, après coup, avec quelle rapidité Hitler s’est révélé, manifesté et imposé, dans toutes les dimensions de son projet dément, de son complot mégalomane. De 1933 à 1937, tout est fait ou noué, il n’y aura plus — en 1938 et 1939 — qu’à laisser faire les exécutants en conformité avec les plans arrêtés durant ces quatre ans décisifs.

Voici le film :

— 1933. À peine Hitler a-t-il accédé à la Chancellerie du Reich : dénonciation du traité de Versailles. La délégation allemande se retire de la Conférence du désarmement. Écrasement du Parti communiste, sous le prétexte de l’incendie du Reichstag. Mise au pas de la grande industrie.

— 1934. Élimination des opposants au sein du parti, lors de la « nuit des Longs Couteaux », assassinat de Röhm et de milliers de militants. Réarmement de l’Allemagne. Première rencontre avec le Duce.

— 1935. La Sarre vote librement pour Hitler. Le Front du travail est créé. Le chômage est en baisse rapide. Les lois de Nuremberg légitiment et déchaînent [[p. 17]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_17.jpg/full/full/0/default.jpg) l’antisémitisme.

— 1936. La Rhénanie réoccupée sans coup férir et sans réaction de la France. Chômage résorbé. Pacte d’acier conclu avec le fascisme, plus tard avec le Japon.

— 1937. Expansion économique, autoroutes, armée mécanisée. Les démentis répétés d’Hitler annoncent en réalité que les décisions sont prises et les plans élaborés pour l’Anschluss et la satellisation des Tchèques.

« N’ayez pas peur ! Cela se fera si vite que vous ne sentirez rien ! » m’avait dit dès 1936 un chef nazi que j’interrogeais sur l’éventualité de l’Anschluss.

Ce qui me faisait peur, à cette date (où je passais une année de lectorat à Francfort), ce n’était pas seulement la guerre, seul but visible et seule justification possible du régime imposé par Hitler aux Allemands, et que ceux-ci ratifièrent à cinq reprises par des majorités qui frôlaient le 100 %. Ce qui me donnait le frisson de l’horreur sacrée, ce fut la certitude, éprouvée jusqu’aux moelles pendant que, pressé dans une foule de plus de 40 000 hommes, j’écoutais un discours du Führer, que j’assistais à un phénomène religieux. J’écrivais dans mon [journal](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1968jde/16#s5-2-17), le 11 mars 1936 :

Je me croyais à un meeting de masses, à quelque manifestation politique. *Mais c’est leur culte qu’ils célèbrent !* Et c’est une liturgie qui se déroule, la grande cérémonie sacrale d’une religion dont je ne suis pas, et qui m’écrase et me repousse avec bien plus de puissance, *même physique*, que tous ces corps horriblement tendus et hurlant leur salut au héros. Je suis seul, et ils sont tous ensemble. ([*Journal d’une époque*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1968jde/16#s5-2-17))

Tous ensemble : liés par une foi, par une religion au sens étymologique du mot (de *religare*). Et cela résume la situation [[p. 18]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_18.jpg/full/full/0/default.jpg) de l’Europe des années 1930 : du côté des démocraties, l’individualisme et l’anarchie des partis et du profit privé ont tué tout esprit communautaire, l’homme ne se sent plus relié ni responsable ; du côté des totalitaires, un grand principe commun commande à tous dans toutes les situations de l’existence, tant privées que publiques : éducation, choix du conjoint, choix d’une profession, idéologie et costume, tout est prescrit par le Parti qui est le porte-voix du dictateur, lequel n’est à son tour que l’âme de son peuple faite homme.

Alors que Staline voulait incarner le Parti unanime et Mussolini l’État tout-puissant, Hitler se proclamait l’incarnation du Peuple allemand. Chacun des trois grands dictateurs atteignant le sommet de sa puissance vers 1935-1937, se présentait donc comme incarnant le génie *national* — slave, latin, germanique — et cela lui conférait une valeur charismatique, un caractère sacro-saint, le pouvoir de faire des miracles, et l’infaillibilité. Toutes ces vertus religieuses sont chantées à l’envi par les slogans du parti au pouvoir et les poètes populaires : « Mussolini a toujours raison ! », Staline « fait lever le soleil » (disent des poèmes de l’Azerbaïdjan et du Caucase) ; quant à Hitler, il est non seulement infaillible, mais invincible et intouchable : tous les complots contre sa vie ont misérablement échoué.

Chacun se sent seul, à l’Ouest, et ils sont tous ensemble. C’est cela qui fait l’attrait et la fascination des dictatures et qui désarme curieusement les hommes d’État de nos démocraties. Ils dépendent d’un vote à la Chambre, d’une saute d’humeur d’un secrétaire de parti, tandis qu’Hitler fait acclamer par tout son peuple le slogan « *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* », équivalent moderne de la devise de la Ligue des catholiques au XVIe siècle « *Une Foi, une Loi, un Roi* ». Mais la devise n’était qu’un vœu et le slogan est une réalité.

[[p. 19]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_19.jpg/full/full/0/default.jpg) Cette espèce de paralysie des hommes politiques libéraux à Paris et à Londres se manifestera également lorsque, en Espagne, en 1936, le général Franco lancera ses troupes et son parti fasciste, la Phalange, à l’assaut de la jeune République. (Elle n’avait succédé à la monarchie qu’en 1931.) Tandis que sous les yeux des « Grandes Démocraties », les dictatures s’affrontent en Espagne par Frente Popular et phalangistes interposés, le gouvernement français, que préside le socialiste Léon Blum, reculant à la fois devant une aide armée aux républicains espagnols et devant une déclaration de neutralité, invente la « politique de non-intervention ». Cette expression sauve peut-être la paix, mais sauve sûrement la guerre civile, du même coup. Hitler et Mussolini d’un côté, Staline de l’autre, sont dès lors convaincus que les démocraties, par amour de la paix à tout prix, leur laisseront les mains libres quoi qu’ils fassent — et ce sera l’une des causes de la guerre de 1939.

À l’autre extrême, les États-Unis.

Entre les deux, la France et les démocraties de l’Ouest, petites ou grandes.

⁂

Les USA opèrent de 1931 à 1937 un redressement encore plus spectaculaire que celui de l’Italie et surtout du Troisième Reich, mais par des moyens différents, voire contraires, en esprit plus encore qu’en technique politique.

En 1931, les États-Unis comptent dix millions de chômeurs, à peu près un sur cinq travailleurs industriels. L’année suivante — 13 millions de chômeurs ! —, Roosevelt est élu, au moment même où Hitler prend un pouvoir dictatorial, suivi par Salazar au Portugal et le caporal Batista à Cuba.

[[p. 20]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_20.jpg/full/full/0/default.jpg) Roosevelt est un grand bourgeois capitaliste. Il esquisse et fait appliquer avec l’aide de quelques amis intellectuels qu’il baptise son *brains trust* (banque de cerveaux) un programme beaucoup plus progressiste que ceux des dictateurs européens et russe.

Contrairement aux totalitaires, Roosevelt assume les risques de la liberté. Loin de faire fusiller ses adversaires, il les combat à la radio (*Fireside chats*) par l’humour, et dans l’État par l’efficacité. Et il obtient des résultats spectaculaires : remontée économique rapide, réduction drastique du chômage, embargo sur les ventes d’armes, création (grâce à un régime de détaxation) de grandes fondations, dont la fondation Ford, de loin la plus riche de toutes, en 1936. Cette même année, les USA remontent au niveau économique de 1928. Leur ascension économique ne cessera pas jusqu’à nos jours, et sauvera l’Europe au passage (en attendant de la satelliser, si nos États persistent dans leur refus d’unir leurs « souverainetés absolues »).

⁂

La France, durant les années 1930, subit les répercussions de tous les phénomènes qu’on vient de décrire, mais sous une forme très atténuée. Toutes les tendances nouvelles s’y manifestent, mais se divisent très vite en fractions exclusives, sans aboutir jamais au triomphe d’un parti (comme en URSS), d’un homme (comme en Allemagne et en Italie), ou d’un programme (comme aux USA).

Alors qu’en 1932, suite au krach de Wall Street, la Grande-Bretagne a 3 millions de chômeurs et l’Allemagne 6 millions, on n’en compte que 780 000 en France. Alors qu’en 1933, [[p. 21]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_21.jpg/full/full/0/default.jpg) Hitler prend le pouvoir tandis que Roosevelt inaugure le New Deal, on ne signale en France que la formation de plusieurs ligues de droite, qui ne prendront jamais le pouvoir, et de trois ministères successifs, qui n’auront le temps d’entreprendre aucune réforme économique.

Incapable d’intervenir et *a fortiori* de faire valoir ses idéaux, alors que l’Allemagne hitlérienne viole ses engagements, que l’Italie revendique Nice et la Corse, que l’Espagne franquiste bafoue les droits de l’homme, la France réagit aux grands problèmes du temps d’une manière constamment négative et dans un style byzantin, à droite comme à gauche.

La droite dominera jusqu’en 1934, la gauche dès 1935, mais ni l’une ni l’autre n’imposera son programme.

La droite échoue parce qu’elle s’est liée aux ligues. Or ces ligues n’ont pas compris que le fascisme et le national-socialisme ne sont pas des mouvements de droite, des partis de l’ordre, mais des religions sociales et socialisantes, des ersatz de communauté. Le 6 février 1934, « Croix de feu », ligueurs fascisants et « hommes d’ordre » mêlés descendent les Champs-Élysées, se heurtent à la police place de la Concorde, et se laissent disperser sans avoir osé renverser le Parlement, qui est à 200 mètres. Ce jour-là, le fascisme est mort en France.

Un an plus tard, après une vague de grèves et de scandales financiers, se forme le Front populaire (radicaux, socialistes et communistes unis), qui accède au pouvoir en 1936, Léon Blum étant président du Conseil. Mais la gauche ne réalisera pas mieux que la droite ses idéaux. Elle n’ébranlera ni le capitalisme, ni le nationalisme, ni l’armée. Toutefois, il faut porter à son crédit trois réalisations socialement importantes : la tactique des occupations d’usine, ou « grève sur le tas », qui fleurira quelque trente ans plus tard dans les universités américaines ; la semaine de 48 heures ; et les vacances payées pour tous les ouvriers.

[[p. 22]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_22.jpg/full/full/0/default.jpg) Le régime très instable du Front populaire, livré à toutes les pressions politiques et financières, n’en sera pas moins le premier en Europe à instaurer des lois du travail réellement sociales, voire socialistes, alors que les communistes russes en sont à caporaliser la classe ouvrière au service du prestige national, de l’armée dite populaire et de la production d’acier pour les canons.

⁂

1935 peut être considérée comme « l’année tournante » parce qu’on y assiste à une série d’événements porteurs d’avenir :

— formation des fronts populaires contre les fascismes

— la Sarre adhère librement au Reich

— l’Italie envahit l’Éthiopie

— les sanctions de la SDN restent vaines

— Hitler occupe la Rhénanie avec tous ses blindés

— la France ne lui oppose qu’une page de rhétorique : « Nous opposerons la force du droit au droit de la force ! »

— le général Franco et la Phalange conquièrent l’Espagne grâce à l’intervention militaire du Duce et du Führer

— la France et la Grande-Bretagne, par souci de la paix, adoptent une politique de « non intervention »

— Roosevelt proclame l’embargo sur la vente des armes, mais n’intervient nulle part.

Plusieurs de ces données paraissent contradictoires, mais la résultante générale des forces (et des faiblesses) en jeu à cette époque, du stato-nationalisme à l’Ouest et du national-socialisme (ou national-communisme) à l’Est, pointe vers la catastrophe majeure que sera la guerre. Elle opposera nécessairement [[p. 23]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_23.jpg/full/full/0/default.jpg) les groupes de nations qui se sont définis entre les années 1931 et 1935 : celui des nantis, mais qui n’ont plus de principe communautaire, et celui des totalitaires, à peine sortis de la misère, mais qui prétendent avoir trouvé le secret d’une nouvelle fraternité. (Ce n’est pas vrai : il ne s’agit que d’une discipline militaire.)

⁂

Cette description de l’époque par ses courants profonds peut paraître uniformément pessimiste et négative. Elle l’est en fait, puisque tous les faits bruts et tous les dogmes politiques du temps représentent autant de facteurs de guerre.

Ce qui a sauvé l’honneur de l’Europe, en ces années, ce sont quelques intellectuels, savants, théologiens, écrivains et philosophes, qui ont dit l’essentiel de leur temps et annoncé ce qui venait.

Vienne, capitale détrônée d’une vaste fédération que les « traités de banlieue » avaient sottement dissoute, donne à l’Occident, à la veille de l’Anschluss, dans un dernier éclat de gloire, une pléiade de très grands écrivains : Rilke, Hofmannsthal, Hermann Broch, Robert Musil ; une école de logiciens qui va révolutionner la philosophie et les mathématiques, le Wiener Kreis, avec Hilbert, Carnap et Wittgenstein) une école de compositeurs dodécaphoniques et sériels qui va révolutionner la musique, avec Schönberg, Alban Berg et Anton von Webern ; enfin les fondateurs de la psychanalyse, Sigmund Freud et Alfred Adler.

L’Allemagne, avant de sombrer dans l’obscurantisme nazi, invente un nouveau mode de philosopher : la phénoménologie avec Edmond Husserl, puis l’existentialisme avec Heidegger, lequel [[p. 24]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_24.jpg/full/full/0/default.jpg) prolonge à la fois les présocratiques, et Kierkegaard, ce philosophe danois que l’Europe redécouvre près d’un siècle après sa mort, et dont le message prend soudain toute sa force d’objection fondamentale à la « mise au pas » des consciences par les régimes totalitaires.

En France, le surréalisme succédant à Dada proclame les droits souverains de l’imagination et annonce un renouveau de la poésie, de la peinture et des prestiges de l’anarchie « porteuse de flambeaux » qu’il est paradoxal de voir naître au pays du rationalisme, des lois laïques et de la sagesse bourgeoise.

Le surréalisme demeure la manifestation la plus caractéristique de ces années, dans la mesure où il exprime avec éclat la révolte contre la « mise au pas » générale de l’homme moderne par le rationalisme utilitaire, les nécessités techniques, la production de série, mais aussi les disciplines de parti, la police politique et le lavage des cerveaux après le bourrage de crâne. Ce très beau cri contre la tyrannie n’a hélas été poussé que dans les pays libéraux, où il m’entraînait ni la prison — ni les moindres effets politiques ou sociaux.

Si l’on veut déterminer le vrai *moment de conscience* des années 1930, ce n’est évidemment ni chez les totalitaires ni chez les artistes anarchisants qu’il faudra le chercher. Pour ma part, je le trouve dans un mouvement de pensée à la fois philosophique, politique et social, dont je n’ai cessé de m’inspirer dans toute mon œuvre (et dans les pages qu’on lit maintenant), le *mouvement personnaliste*. Né à Paris vers 1931, rapidement répandu chez les jeunes en Suisse, Belgique, Hollande et Grande-Bretagne, mais aussi (clandestinement) dans les pays de l’Axe, il est demeuré beaucoup moins voyant que ne l’était alors le surréalisme (ou que ne le serait plus tard l’existentialisme) ; il n’a pas entraîné ou violenté les masses à l’instar des doctrines fascistes auxquelles il s’opposait en premier lieu. S’il me paraît cependant le plus représentatif de son temps, [[p. 25]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_25.jpg/full/full/0/default.jpg) c’est moins à cause du prestige de ses revues, [*Esprit*](https://www.unige.ch/rougemont/articles/espr) et [*L’Ordre nouveau*](https://www.unige.ch/rougemont/articles/on), et de la centaine de volumes publiés par ses leaders de 1931 à 1939, que par la richesse des sources qui confluèrent en lui, la lucidité de ses diagnostics que l’histoire allait confirmer, et la fécondité de son influence pendant la Résistance puis dans le mouvement européen.

Ses sources, c’étaient en politique Proudhon, le jeune Marx et Georges Sorel, en philosophie Kierkegaard, Nietzsche, Heidegger et Péguy, mais aussi le cercle de Vienne nommé plus haut, et enfin, en théologie — pour ses membres chrétiens du moins —, le néo-thomisme de Jacques Maritain, le socialisme de l’orthodoxe russe Nicolas Berdiaev et la dialectique existentielle du protestant Karl Barth, dont les œuvres s’épanouissent ces années-là. Adversaires de l’État-nation, dénonçant dans ses versions « libérales » des formes hypocrites ou larvées de l’État totalitaire (qui est « l’état de guerre en permanence »), antifascistes et anticommunistes pour les mêmes motifs, les personnalistes jugeaient que seul, un fédéralisme européen fondé sur la commune et l’entreprise et supposant des abandons de souveraineté nationale au profit d’institutions régionales et continentales, était capable d’éviter la guerre et de changer les destins de l’Europe.

Ces doctrines étaient faites littéralement pour inspirer les groupes non communistes de la Résistance à Hitler, et l’on décèle effectivement, dans tous nos pays, leur courant souterrain durant la guerre. Or c’est de la Résistance qu’allait sortir la campagne pour l’union fédérale de l’Europe, objectif majeur de cette génération.

Entretemps, on le sait, ce fut d’un autre prophète, mais sans message celui-là, d’un prophète de l’angoisse pure, qu’on vit se réaliser le long cauchemar décrit plusieurs années avant Hitler, avant Staline, dans *Le Procès* et *Le Château*. Devant l’horreur implacablement organisée du monde des procès de [[p. 26]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19700000at_26.jpg/full/full/0/default.jpg) Moscou et des camps de la mort, avec sa bureaucratie méticuleusement démoniaque et anonyme, son universelle inquisition policière des vies privées et non seulement des actes, mais des rêves, monde absurde, impossible et réel, et dont nul ne s’avoue responsable ou ne se croit même capable, devant ce monde qui soudain se révèle à l’Européen comme le sien, quel est l’homme tant soit peu cultivé qui s’est écrié : « C’est du Kafka ! » Telle fut la gloire posthume de l’écrivain qui seul peut-être se savait justifié à écrire sans aucune forfanterie : « J’ai puissamment assumé la négativité de mon temps, qui m’est du reste très proche, que je n’ai pas le droit de combattre, mais que dans une certaine mesure j’ai le droit de représenter. »

# [ddr19701013cpae] Discours au Cercle de la presse et des amitiés étrangères (13 octobre 1970)[[24]](#footnote-24)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Mesdames, Messieurs,

Je me propose d’être devant vous, ce soir, pendant une quinzaine de minutes, délibérément égocentrique et personnel. Je vais en effet m’attacher à un thème de réflexion unique, qui sera le contraire de toute espèce de propagande pour une cause quelconque puisqu’il sera interrogatif, et que voici :

— Pourquoi un écrivain, comme j’en suis un essentiellement, s’occupe-t-il de l’Europe comme je le fais depuis 22 ans ?

— Combien de fois ne me suis-je pas entendu reprocher d’aller me « perdre » dans la politique et dans les servitudes de l’administration d’instituts et d’associations, sur l’air de « Qu’allait-il faire dans cette galère » ? Tant d’autres feraient mieux ces besognes, avec moindre dépense d’énergie morale et sans doute plus de rentabilité (financière s’entend). Que ne se contente-t-il d’écrire, et au mieux de nous amuser, au pire de nous édifier ?

Ce XXe anniversaire du CEC, et la publication qui l’accompagne de trois petits livres de moi traitant de l’union européenne m’ont amené à me poser à moi-même ces questions-là, très sincèrement, non sans quelque vertige d’anxiété très intime. Mais peu à peu, en regardant mon passé, je vois se dégager certains enchaînements, certaines structures cohérentes que je vais essayer de décrire.

À l’âge où un jeune bourgeois commence à se former sérieusement l’esprit, c’est-à-dire après ses études, je me suis trouvé jeté dans un Paris qui était alors le vrai centre du monde intellectuel, le carrefour des inquiétudes du temps. Et je me suis vu mis au défi tout à la fois de gagner ma vie, de justifier mon besoin d’écrire — cette démangeaison que l’on calme en grattant [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_02.jpg/full/full/0/default.jpg) du papier —, enfin de savoir qui j’étais. Car plus grand-chose, alors, n’allait de soi, dans un monde où les démocraties capitalistes jouaient l’autruche devant le Führer, le Duce et le Père des peuples : la guerre venait, nous étions quelques jeunes à la prévoir inévitable. Il s’agissait de savoir pourquoi nous la ferions — ou non —, pour quelles finalités humaines, quel idéal, ou quel type d’homme — qui ne fût ni cet individualiste politiquement irresponsable que préparait l’école aux trois degrés, ni le soldat politique exalté par les trois grands régimes totalitaires.

Je me suis donc vu contraint de commencer mon œuvre d’écrivain par une réflexion sur ce qui fait qu’un homme est ou devient lui-même et pas un autre, et se sent justifié d’exister parce qu’il diffère assez des autres pour refuser de s’aligner, de se mettre au pas, mais leur ressemble assez pour les aimer, tels qu’ils sont — c’est-à-dire en tant qu’autres.

Réflexion à la fois religieuse au sens le plus large du mot, poétique dans ses sources, morale et politique dans ses aboutissements.

De mes deux premiers livres publiés à Paris en 1934 et 1936, [*Politique de la personne*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1934polpers) et [*Penser avec les mains*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1936pm), se dégage une définition somme toute assez simple de la *personne*, qui est pour moi le contraire d’une abstraction, qui est l’homme réel, agissant, créateur — même s’il n’est créateur d’aucune autre œuvre d’art que de lui-même, précisément : *la personne, c’est l’homme à la fois libre et responsable* — libre parce qu’il est responsable et donc capable d’agir selon son choix — responsable parce qu’il est libre et donc capable d’assumer son choix. (Un tribunal ne tient jamais pour responsable un homme dont il est établi qu’il n’était pas libre en commettant l’acte incriminé.)

L’homme à la fois libre et responsable, c’est l’individu qui reçoit, ou qui se découvre, ou qui s’invente, peut-être, une vocation particulière, unique — comme on dit qu’il n’y a pas deux feuilles d’arbre exactement pareilles, il n’y a pas deux hommes, deux destinées pareilles —, vocation qui le *distingue*, de la masse, [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_03.jpg/full/full/0/default.jpg) mais aussitôt qu’il l’exerce le remet en communion avec ses prochains, avec la société.

Et voilà pour ma philosophie, ma conception de l’homme personnel et social : à la fois distinct et relié, à la fois libre et engagé.

Dès 1932, ce terme d’« engagement » apparaît avec une insistance croissante dans mes écrits. Un livre entier l’illustre : [*Penser avec les mains*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1936pm).

Or, cette formule de la personne, il est clair qu’elle ne peut se traduire, sur le plan politique, que par la pratique du *fédéralisme*. Pourquoi et comment ? C’est très simple. Si la personne est la co-existence, dans un individu, de sa vocation unique (mystérieuse) et de son engagement social (évident et contraignant) — de même le fédéralisme est la co-existence, dans une communauté, de l’autonomie de chacun et de l’union de tous, de la diversité et de l’unité — réalités de signes contraires, mais liées en tension comme les pôles positif et négatif.

Mais voici qui est plus remarquable : ces mêmes définitions s’appliquent exactement à la plus petite cellule sociale, qui est *le couple*.

Couple de l’homme et de la femme qui ont chacun sa loi distincte ; union des opposés sans confusion ni séparation, sans subordination de l’un à l’autre et dans la seule égalité réelle, celle qui ne résulte pas d’une réduction des différences, d’une uniformité forcée, mais d’une acceptation de la liberté de l’autre. L’égalité n’est qu’un mensonge, une tyrannie, un lit de Procuste si elle n’est pas un mystère de l’amour.

Dans ces mêmes termes, et c’est assez extraordinaire, le concile de Chalcédoine, au ve siècle de notre ère, définissait la deuxième Personne de la Trinité, « *vrai Dieu et vrai homme à la fois, fils unique en deux natures, sans confusion ni séparation. L’union n’a pas supprimé la différence des natures, mais plutôt elle a sauvegardé les propriétés de chaque nature, qui se rencontrent dans une seule personne* ».

[[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_04.jpg/full/full/0/default.jpg) Abstraction faite de la foi que l’on accorde ou non à ces énoncés conciliaires, je retiens que leur forme, leur structure, pose un certain type de relations, pose donc une société et une politique.

Et voilà pour ma théologie, celle du moins que j’avais apprise en traduisant Karl Barth, du temps béni où je n’étais encore qu’un « [intellectuel en chômage](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1937jic) », c’est-à-dire quelqu’un qui dispose à sa guise de tout son temps… (Il y a des jours où je me dis : vivement le chômage !)

Plus tard, j’ai découvert une phrase d’Héraclite, antérieure de six siècles au christianisme et qui est, je crois, celle que j’ai le plus souvent citée dans mes écrits : « Ce qui s’oppose coopère, et de la lutte des contraires procède la plus belle harmonie. »

Personne, engagement, fédéralisme, voilà mon œuvre et mon action dans le mouvement personnaliste, et tous mes livres, jusqu’à la guerre de 1939 : de [*Politique de la personne*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1934polpers) jusqu’à [*L’Amour et l’Occident*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1939ao).

Survient alors la guerre prévue, la guerre des idéologies rivalisant dans la brutale confusion. Et me voici mobilisé en Suisse pendant un an, puis envoyé (catapulté serait plus juste) en Amérique. Et qu’est-ce que je découvre là-bas, pendant un séjour de six ans ? L’Europe, bien sûr.

Car c’est beau, l’Amérique, c’est même enthousiasmant, mais il y manque quelque chose, un je ne sais quoi qui finit par représenter comme un négatif de l’Europe. Et par ce manque profondément senti je découvre non plus ces différences entre les peuples ou les régions de l’Europe, qui m’avaient fasciné jusqu’alors, mais au contraire une ressemblance très intime, très secrète, et presque indicible, qu’ils ont tous — une convenance profonde entre les êtres, les façades et les paysages, cette harmonie follement douce et violente qui fait venir les larmes aux yeux à tout Européen qui se souvient, là-bas — ou qui revient.

[[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_05.jpg/full/full/0/default.jpg) … Comme je suis revenu un beau jour de 1947, pour atterrir près de Genève, mais en France, dans une maison d’amis américains où avait vécu Emmanuel Mounier, et qui avait été au xviiie siècle la maison du garde-chasse de Voltaire : constellation pleine de sens à mes yeux, et dont chaque élément corrige ou pimente l’autre.

Je m’installe, je regarde autour de moi, je lis : et je découvre qu’une école de pensée fait grand bruit, à Paris, qui invoque la notion d’*engagement*. Je me dis : *si d’autres vivent du mot, gardons la chose !* — un peu comme Kierkegaard qui venait de rompre avec sa fiancée écrit dans son journal : « Elle a choisi le cri, j’ai gardé la douleur »…

La chose, c’est l’engagement au service de l’Europe. Quelle Europe ? Je l’ai dit, et vous l’avez compris : non pas l’Europe des marchandages (provisoirement nécessaires, sans nul doute) sur le prix du lait, du blé ou même du vin. Non pas l’Europe d’un *niveau de vie* défini par des pourcentages, mais cette Europe qui est un *mode de vie* et de pensée, un mode de sentir et d’exclure, une aventure de l’âme et une culture, la quête sans fin d’une société nouvelle dont l’ambition ne soit plus la puissance collective, mais la liberté des personnes adonnées à leur vocation, ou à sa recherche…

Je me suis donc *engagé* dans l’œuvre européenne, et quand quelques amis sont venus me chercher le deuxième jour de mon retour en Europe pour m’offrir de parler au congrès de Montreux en septembre 1947, puis un peu plus tard pour me charger de la partie culturelle du Mouvement européen, j’ai dit « Bon ; je suis prêt à donner à la cause deux ans de ma vie » — et me voilà : cela fait 22 ans, et ce n’est pas fini, je le crains — et trois des responsables de ce détournement d’un écrivain vers l’action pour l’Europe, trois de ces fieffés pirates non de l’air, mais de l’esprit sont dans cette salle ce soir, mes amis Alexandre Marc, Raymond Silva et Henri Brugmans.

Je me résume : parti d’une idée de la *personne*, j’ai été conduit [[p. 6]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_06.jpg/full/full/0/default.jpg) à la doctrine de l’engagement et du fédéralisme, et puis en Amérique j’ai découvert l’Europe. Mais la série va se renverser et se développer à rebours : rentré en Europe, et tout de suite engagé, j’ai compris que le fédéralisme pouvait seul exprimer ces merveilleuses diversités qui font toute la richesse de la culture. Or l’ennemi juré du fédéralisme, c’est le nationalisme, la croyance à l’État-nation comme seule forme de vie politique. Et comme cette croyance est inculquée dans nos esprits par l’école, à ses trois degrés, c’est à l’école qu’il s’agit de la combattre. D’où la Campagne d’éducation civique européenne lancée par notre Centre il y a huit ans sur le slogan « pour faire l’Europe, faire d’abord des Européens ».

Savez-vous que toute la grande politique des grands hommes d’État d’aujourd’hui a été déterminée par les manuels d’histoire qu’on pratiquait au degré secondaire entre 1900 et 1914 ?

Un excellent écrivain français, qui bien plus que moi s’est « perdu » dans la politique et l’administration, je veux parler du général de Gaulle, avait coutume de répéter que l’Europe va « de Gibraltar à l’Oural ». Deux de mes étudiants ont vérifié que cette phrase figure dans tous les manuels utilisés par les lycées tels que celui où le Général fit son bachot. Or cela ne correspond plus à rien de nos jours : le petit fleuve Oural, c’est un peu comme la rivière nommée la Ruhr, c’est simplement le centre du bassin principal de la grosse industrie soviétique.

Récrire une histoire vraie, une géographie vraie, voilà sans doute les meilleurs moyens d’influencer la grande politique de demain.

Et voilà par quels cheminements je me suis trouvé pris dans les réseaux de l’action pour l’Europe par la culture.

Faut-il avouer que cette forme d’*engagement* n’est pas trop romantique en réalité, et comporte un peu plus de servitudes que de grandeurs et de moments d’exaltation ? Chacun de vous peut l’imaginer, je n’insiste pas, et ce n’est pas un propos de soir de fête.

[[p. 7]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_07.jpg/full/full/0/default.jpg) Nous sommes un institut *privé*, libre comme l’air, et cela signifie pratiquement : un institut privé de ces solides soutiens que les États donnent volontiers à n’importe quel club de gymnastique ou de pompiers en retraite.

Songez qu’il a fallu cinq votes et deux navettes entre nos chambres pour porter la subvention fédérale à notre CEC de 10 à 20 000 francs. Mais je lis dans un journal du début de ce mois les deux informations suivantes :

« Le Conseil communal de la ville de Berne (législatif) a accepté, jeudi soir, un crédit de 51 millions de francs pour l’extension de la station d’incinération des ordures de la ville. »

« Le Conseil fédéral a accordé une contribution de 720 000 francs à une mission bâloise qui gère, à Mandomai (Bornéo), une école technique pour le travail du bois. »

Quand un État me dit : je voudrais bien vous aider, mais où voulez-vous que je prenne l’argent ? je réponds que tout dépend des options réelles qu’il a prises, des hiérarchies qui guident ses choix. Si l’argent fait défaut, c’est que l’esprit n’est pas mûr.

Tout se ramène donc à des problèmes d’éducation, d’information, et c’est pourquoi le Centre doit vivre, et tout d’abord survivre matériellement, fût-ce au prix de perpétuelles acrobaties, comme il a bien fallu le faire depuis vingt ans.

J’étais à Strasbourg, en 1950, attendant un peu anxieusement le vote par l’Assemblée européenne d’une résolution accordant à notre Centre l’appui matériel et moral des États membres.

Salvador de Madariaga, notre président d’alors, me télégraphie de Londres : « Si négociations trop difficiles, coupez la poire en deux : renoncez appui moral. »

Ah ! si les choses étaient aussi faciles ! Mais j’ai appris, depuis ce temps-là, que si un État vous refuse son appui matériel, c’est justement parce qu’il ne vous donne pas vraiment son appui moral.

[[p. 8]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701013cpae_08.jpg/full/full/0/default.jpg) Et j’ai appris qu’en fin de compte rien n’est plus précieux dans la vie que l’appui *moral* des amis et des camarades, puis éventuellement des disciples, cet appui que je sens si chaleureux ce soir et sans lequel je n’aurais rien pu faire, n’aurais eu le cœur à rien faire.

Je voudrais donc terminer sur l’expression de ma plus profonde reconnaissance à mes amis et collaborateurs du Centre et de ses si diverses activités, aux directeurs des festivals de musique, aux savants, aux représentants de fondations, aux universitaires, aux pédagogues, aux historiens et sociologues, aux organisateurs de notre Campagne d’éducation civique européenne, à notre trésorier, bien sûr ! à nos amis et conseillers des Communautés de Bruxelles et du Conseil de l’Europe, à tous ceux qui sont venus de loin nous entourer, nous le petit groupe de Genève, renouvelant leur appui moral : c’est le plus beau cadeau que nous pouvions espérer au terme de ces vingt premières années de luttes.

Il se peut que le plus dur soit fait.

Et maintenant tournons-nous ensemble, avec une confiance renouvelée, vers l’image qui doit réveiller notre espoir, vers cette Europe unie et fédérée qui sera faite dans les vingt ans qui viennent, cette Europe dont j’aime à répéter qu’elle ne sera pas nécessairement et à tout prix la plus puissante ou la plus riche, mais bien ce coin de la Terre indispensable au monde, où l’homme pourra trouver non pas le plus de bonheur matériel, mécanique et chiffrable, mais le plus de saveur, le plus de sens à la vie !

# [ddr19701100osoc] « Ô saisons ! Ô châteaux ! » (novembre 1970)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701100osoc_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Voulez-vous découvrir l’Europe ? Allez donc vivre en Amérique. Quelques années.

La route américaine est exaltante à travers les forêts de « l’été indien », comme le sont les gratte-ciel de Manhattan sur un fond d’or pollué, quand on passe le Triboro Bridge vers quatre heures du soir en décembre, ou les champs de batailles perdues du Sud profond, dans l’arc immense des Appalaches. Mais je me disais, après plusieurs années d’intimité avec ce continent, qu’il y manquait un je ne sais quoi… Ce n’étaient ni grandeur ni beautés éclatantes, ni fascinants bas-fonds de villes énormes, et ni même le charme désuet des grandes demeures boisées de blanc dans un paysage luxueux de prairies à paddocks. Un je ne sais quoi… Et tout d’un coup je l’ai su, en me remémorant quelques pages d’Ortega y Gasset intitulées « Notes de l’errant été ».

Il s’agit des châteaux de Castille et Léon, mais cela vaut pour tout le reste de l’Europe médiévale, de l’Aquitaine à la Scanie, et de l’Écosse à la Sicile, à la Morée. Que se passe-t-il, interroge Ortega, « quand ces monstres de pierre entrent avec leurs grands gestes dans notre champ visuel ?… Gestes géants, plongés dans l’arrière-monde de la mémoire… »

Le château, pour l’Européen, figure un *archétype de l’âme*.

« C’est une fertile expérience que celle que nous faisons en soumettant la chimie de notre âme au réactif des châteaux… Comment faut-il que soit une vie, pour que son logis soit un château ? »

Admirable question ! À quoi j’oserai répondre : il faut que cette vie soit européenne.

[[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701100osoc_02.jpg/full/full/0/default.jpg) Voilà qui définit l’Europe mieux que toute autre description géographique ou économique. Europe, terre des « Châteaux de l’âme », selon le titre d’un traité mystique de sainte Thérèse d’Avila.

Château et âme sont si profondément liés, qu’un pays sans château me semble privé d’âme. Quelles que soient ses beautés visibles, elles font décor.

Les vraies beautés de l’Europe sont intérieures, et c’est pourquoi Versailles me laisse indifférent, vaguement hostile : longue façade qui ne cache aucune profondeur. Les vraies beautés de l’Europe sont dans les formes qui enclosent et protègent une aventure secrète, *burgs* de l’Europe centrale peints par Victor Hugo, *castra* du Toulousain hérétique et chantant, vastes manoirs de la forêt normande où Lancelot, Bohor et Perceval affrontent les charmes périlleux de Morgane la fée, de Merlin l’enchanteur, passions de l’âme et quête de l’esprit…

# [ddr19701128suisscee] La Suisse et la CEE (28 novembre 1970)[[25]](#footnote-25)

[[p. 1]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_01.jpg/full/full/0/default.jpg) Je vais vous proposer ma manière personnelle de considérer les relations de la Suisse et de la CEE, à titre, dirons-nous, d’exercice intellectuel. Je vais donc exposer ma thèse en quatre points, puis mes conclusions. Je ne vous demanderai pas de l’accepter, mais de me dire en quoi j’aurai pu me tromper, et où, exactement.

## 1. Qu’entend-on par « politique » en contraste avec « économique » ou « culturel » ?

Quand on écrit que « on ne saurait, estime-t-on à Paris, traiter les problèmes politiques comme l’on traite les problèmes économiques » ([*Le Monde*](https://www.unige.ch/rougemont/articles/mond), 21 novembre 1970), de quels problèmes parle-t-on ?

Il existe, ou devraient exister, dans toute communauté ou société moderne, une politique économique et une politique monétaire, comme il existe (ou devraient exister) une politique des recherches scientifiques, une politique de l’écologie, une politique démographique, une politique des transports, une politique culturelle (universités, équivalences), une politique sociale, une politique de l’administration, etc., etc.

Mais il est clair que c’est de tout autre problème que parlait le journal cité. Il parlait de la « vraie politique », de la politique en soi, sans adjectif, et qu’il n’y a pas besoin de qualifier, d’ailleurs, parce que tout le monde sait très bien ce que c’est.

Moi, je demande à voir. Je voudrais qu’on m’explique ce que l’on entend — ce que je devrais entendre — par une politique [[p. 2]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_02.jpg/full/full/0/default.jpg) qui ne serait celle d’aucun des domaines que je viens d’énumérer, qui serait *la* politique, sans qualification, *la* politique par excellence.

Serait-ce un être d’abstraction pure ?

Si je posais la question au journaliste auteur de la phrase dont je pars, il me regarderait comme un mauvais plaisant. Il se dirait que je fais la bête. Tant il est clair pour lui, évident, aveuglant, que la politique — au niveau de l’Europe —, c’est le domaine de l’affrontement des États ; comme c’est le domaine, au niveau d’une nation, de l’affrontement des partis.

Mais si l’on soustrait de cette politique proprement dite tout ce qui est économique, monétaire, culturel, social, écologique, etc., à quoi se réduit l’affrontement ? À des questions de puissance évidemment. Mais de quelle sorte de puissance s’agit-il, si l’on écarte, une fois de plus, tout ce qui est puissance économique, monétaire, intellectuelle, etc. ? À des questions de puissance militaire[[26]](#footnote-26).

Le problème politique suisse numéro 1 est le problème de la neutralité, qui est, au fait et au prendre, en dernière analyse, un problème militaire, un problème qui concerne le rôle de l’armée suisse dans la politique des États — et pas du tout le rôle de l’opinion, de la recherche, de l’idéologie ou de l’économie.

On comprend alors — mais alors seulement — la phrase citée, que je répète : « On ne saurait traiter les problèmes politiques comme l’on traite les problèmes économiques. »

En effet, dans tous les domaines de l’existence publique, au xxe siècle, *la coopération*, à tous les étages communautaires, de l’entreprise et de la commune à la région, à la fédération continentale, à la fédération mondiale, s’impose comme seule méthode efficace et défendable de co-existence des sociétés humaines au service de leurs fins communes.

Mais dans le domaine de la politique de puissance des [[p. 3]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_03.jpg/full/full/0/default.jpg) États-nations, qui est militaire en dernier ressort, la coopération ne peut être qu’un pis-aller. (Comme l’union franco-britannique proposée à l’heure du désastre de 1940.) Le but normal d’une armée n’est pas de coopérer avec les armées voisines, mais au contraire d’assurer à l’État les moyens de mener son jeu propre à sa manière et en vue de ses seuls intérêts, c’est-à-dire le pouvoir de ne pas coopérer, précisément. Le pouvoir d’opposer aux fins communes du genre humain les fins particulières d’un État.

Vouloir fonder la politique européenne sur l’harmonie des politiques nationales, c’est vouloir l’utopie par excellence, l’utopie au pire sens du mot, c’est prétendre fonder l’union sur les obstacles à toute union, à savoir les États-nations. J’ai appelé cela : une « amicale des misanthropes ». (Ce sont de ces choses qu’on peut écrire ou dire, mais non pas faire.)

Une politique de l’Europe fédérée suppose et implique non pas l’impossible harmonisation des politiques de puissance nationales, mais la renonciation à toute espèce de politique nationale au sens actuel du terme — dont nous venons de voir qu’il est militaire en fin de compte. De même qu’une politique de la Suisse fédérée supposait et a entraîné en fait la renonciation à toute politique cantonale vis-à-vis d’autres cantons ou d’États tiers.

## 2. La CEE a-t-elle des finalités politiques ?

Dès le moment où la CEE a inauguré son processus d’ouverture d’un marché commun, la Suisse a déclaré qu’elle ne pouvait en faire partie, à cause des « finalités *politiques* » attribuées à la CEE, et que la Suisse jugeait incompatibles avec sa neutralité (sous-entendu *militaire*, non économique).

Si de telles finalités étaient solennellement affirmées dans le préambule et réitérées dans le corps du traité de Rome, pense-t-on que cela suffirait à les imposer pratiquement aux [[p. 4]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_04.jpg/full/full/0/default.jpg) États signataires ? Tous les précédents nous invitent à en douter.

Or, en fait, le traité de Rome ne contient pas la moindre allusion à des finalités politiques, au sens que la Suisse déclarait inacceptable. Il y est question de politique économique, commerciale, monétaire, sociale, scientifique, etc., mais on sait assez que ce n’est pas cela que nos États et l’opinion nomment « politique ».

On sait qu’à plusieurs reprises — discours Hallstein, plan Fouchet, conférence des ministres à La Haye en 1969, rapport Davignon en 1970 —, il a été proposé d’étendre au domaine politique les compétences de la CEE. On sait aussi que toutes ces propositions ont été repoussées ou différées *sine die*. Et que, comme l’écrivait [*Le Monde*](https://www.unige.ch/rougemont/articles/mond) dans son éditorial du 21 novembre 1970 : « les rêves fédéralistes et les grandes constructions supranationales ne sont plus de mise aujourd’hui, non seulement en France où le gaullisme a laissé une trace durable dans les esprits, mais chez les responsables des autres capitales du Marché commun ».

J’en conclus que l’objection suisse, qui déjà se trouvait être sans objet quand il n’y avait que le traité de Rome, ne porte que sur des projets non acceptés, des « rêves » ou des « arrière-pensées » qui ne sont « plus de mise aujourd’hui ».

## 3. La CEE doit-elle « s’élargir au domaine politique » ?

J’ai nommé « illusion de Jean Monnet » la croyance partagée par les matérialistes, tant capitalistes que marxistes, qui veut que si l’on se trouve en position de manipuler les facteurs de la production économique (ou infrastructure), des conséquences politiques et culturelles (superstructure) en découlent nécessairement, et en quelque sorte mécaniquement.

Nous avons vu, depuis 1955, que le contraire s’est produit : les prétentions « politiques » de certains des États membres des Six ont freiné [[p. 5]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_05.jpg/full/full/0/default.jpg) et même mis en question les mécanismes économiques institués par la Communauté.

Mais si l’Europe politique ne résulte pas mécaniquement de l’Europe économique, ne pourrait-elle, ou ne devrait-elle pas en résulter volontairement ?

C’est ce que semblent croire ceux qui, chaque jour, dans la presse de tous nos pays, parlent de la nécessité d’« élargir la CEE » non seulement à plus de six pays, mais surtout au « domaine politique ».

J’estime pour ma part qu’un tel élargissement, outre qu’il demeure improbable, n’est pas souhaitable.

Imagine-t-on, en Suisse, que le Département fédéral de l’économie (ou sa Division du commerce) déclare sa volonté de « s’élargir » au politique, au militaire, au culturel ? Et que les économistes très compétents qui le dirigent voient subitement leurs compétences « élargies » par décret à des domaines complètement différents ?

La prétention que l’on attribue à la CEE n’est pas seulement inavouable (même si elle existe !), elle est irréalisable, quel que soit le niveau considéré, régional, national ou continental — si toutefois l’humanité dans son ensemble n’accepte pas de se soumettre à la seule exigence de l’accroissement indéfini du PNB.

## 4. La Suisse doit-elle accepter les « finalités politiques » attribuées à la CEE ?

Ce qui précède étant posé, quelles conclusions en tirer aujourd’hui pour l’Europe, et pour la Suisse par rapport à l’Europe ?

Pour l’Europe : la CEE doit devenir (à mon sens) ce qu’elle est en puissance et très partiellement en fait : l’agence fédérale de l’économie, ayant pouvoir de décision sur les problèmes économiques de dimensions continentales.

D’autres agences fédérales doivent être créées, dans tous [[p. 6]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_06.jpg/full/full/0/default.jpg) les autres domaines où une politique continentale s’avère nécessaire : écologie, recherches, université ou culture, transports, démographie, défense, etc.

Les chefs de ces agences fédérales formeront tout naturellement le collège exécutif de la fédération européenne (président nommé par roulement).

Or ce système, qui est à mes yeux non seulement le seul possible, mais le seul souhaitable, se trouve être précisément le système du gouvernement fédéral suisse.

Le problème majeur, pour la Suisse, aujourd’hui, n’est donc pas de savoir : — comment adhérer à la CEE, nonobstant ses finalités politiques (dont j’ai dit que 1° elles n’existent pas et 2° elles n’ont pas lieu d’exister), mais bien de savoir : — comment contribuer activement à l’instauration d’un régime fédéral européen conforme au régime que les Suisses ne sauraient qu’approuver sans réserve, puisqu’il est le leur.

Vous me direz que c’est difficile. Je ne suis pas ici pour essayer de formuler la solution la plus facile, mais bien celle qui me paraît à la fois la plus souhaitable (ou : la moins nécessairement catastrophique) et la plus probable (ou : la moins évidemment contradictoire dans les termes et irréalisable dans les faits).

Je ressemble une dernière fois mes arguments.

Si j’étais le négociateur,si j’étais la Suisse à Bruxelles, je dirais :

1° Le traité de Rome n’a pas de finalité politique au sens idéologique et militaire du terme.

2° Rien ne m’empêche donc d’adhérer à ses institutions économiques,

3° étant entendu que les « développements politiques ultérieurs », dont parfois vous faites état, ne sauraient m’engager (plus que vous) au-delà [[p. 7]](https://iiif.unige.ch/iiif/2/rougemont/inedits/ddr19701128suisscee_07.jpg/full/full/0/default.jpg) de ce que j’aurais signé.

4° Si vous me refusez l’entrée de votre groupe économique à cause de cette réserve que je fais sur les « finalités politiques » que vous alléguez, vous aurez :

a) à vous expliquer publiquement sur vos visées politiques, sur leur nature et sur leur lien nécessaire avec la CEE ;

b) à déclarer quels engagements « politiques » chacune de vos nations est prête, en principe, à assumer elle-même. (Je ne puis admettre que vous m’écartiez sous prétexte que moi, je dis clairement d’avance que je refuserai ce que vous, vous prétendez, vouloir faire, tout en sachant très bien que vous ne le ferez jamais.)

5° De mon côté, j’exposerai mon point de vue fédéraliste, antinationaliste, anti-centralisateur-uniformiste, et je m’efforcerai de le faire prévaloir dans vos pays et dans le mien, devant l’opinion publique.

Ainsi la Suisse se placerait à l’avant-garde d’un vrai mouvement fédéraliste européen — au lieu de jouer les serre-freins dans un convoi qui l’entraînera un jour ou l’autre là où elle ne veut et ne doit pas aller.

1. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 612. Outre la date de rédaction, une note manuscrite précise : « Pour le 40e anniversaire de *Paneuropa*. » [↑](#footnote-ref-1)
2. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 627. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cf. [mon bref article dans *Preuves*, mars 1963](https://www.unige.ch/rougemont/articles/preuv/ddr196303preuv), où je cite textuellement les arguments de P.-H. Spaak. [↑](#footnote-ref-3)
4. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 921. [↑](#footnote-ref-4)
5. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 647. Selon une note manuscrite, il s’agit de deux chroniques pour le *Yomiuri shinbun*. [↑](#footnote-ref-5)
6. Sur ce problème, le plus voyant de la politique mondiale en 1966, lire plus loin l’étude le R. H. Wüst, qui s’efforce de rétablir une vérité historique trop souvent négligée. [↑](#footnote-ref-6)
7. Population de l’Europe de l’Ouest en 1966 : environ 378 millions ; de l’Europe de l’Est (URSS exclue) : environ 122 millions. Total : environ 500 millions. C’est beaucoup plus que l’URSS (230) et les USA (200) additionnés. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir plus loin « Tendances pluralistes et pro-européennes dans l’Europe de l’Est » par Ghita lonescu. [↑](#footnote-ref-8)
9. Voir sur le conflit sino-soviétique et les premiers mois de la « révolution culturelle » l’étude de Tibor Meray. [↑](#footnote-ref-9)
10. Voir plus loin : « Le cas des investissements américains en Europe », par Henri Schwamm. [↑](#footnote-ref-10)
11. Voir plus loin la description de l’état politique de l’Afrique noire par Jean Ziegler. [↑](#footnote-ref-11)
12. Voir l’étude de D. Sidjanski sur les tentatives d’union régionale en cours dans l’Amérique latine. [↑](#footnote-ref-12)
13. Je ne parle pas ici de l’AELE (sept pays, 20 % de la population européenne globale) parce que cette organisation douanière se défend de toute ambition politique et ne saurait offrir de solution au problème de l’union de l’Europe. [↑](#footnote-ref-13)
14. D’où la demande que nous avons faite au maître incontesté de la psychologie des peuples européens, Salvador de Madariaga, d’une étude qu’on va lire plus loin sur l’évolution sociale de la Grande-Bretagne. [↑](#footnote-ref-14)
15. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 656. Une note manuscrite indique que le texte a été envoyé le 14 juillet 1967 à la « rédaction du feuilleton *Weltwoche* ». [↑](#footnote-ref-15)
16. [NdE] : Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 662. Une note manuscrite précise : « Message pour la manifestation organisée à Genève, le 3 avril 1968, par le comité suisse pour le rétablissement de la démocratie en Grèce. » [↑](#footnote-ref-16)
17. Cf. l’excellente présentation du projet de Pierre Dubois dans son *Histoire de l’internationalisme*, tome I, chap. IV., Kristiania, 1919. [↑](#footnote-ref-17)
18. Après Dante et Pierre Dubois (début du xive s.), il faut signaler au moins les projets de *Georges Podiebrad*, roi de Bohême, 1463 ; d’*Émeric Crucé*, moine parisien, 1623 ; du *duc de Sully*, 1638 ; de l’évêque morave *Amos Comenius*, 1645 ; du grand homme d’État quaker *William Penn*, 1692 ; du fameux *abbé de Saint-Pierre*, 1712 ; de l’économiste *Jeremy Bentham*, 1789 (publié en 1843) ; de *Kant*, 1795 ; du comte *Henri de Saint-Simon*, 1813 ; du libertaire *Mazzini*, 1834 ; du juriste suisse *J. C. Bluntschli*, 1878 ; du comte *Richard Coudenhove-Kalergi*, 1923 ; et enfin d’*Aristide Briand* (rédigé par Alexis Léger, alias Saint-John Perse), 1930. Sur tout cela, on consultera l’ouvrage de Ch. Lange, déjà cité ; *Les Sources doctrinales de l’internationalisme*, Paris 1954, de Th. Ruyssen ; *Europa. Storia di un’idea*, Firenze, 1958, de Carlo Curcio ; et mes [*Vingt-huit siècles d’Europe*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1961vhse), Paris, 1961, trad. allemande (très fautive) sous le titre de *Europa, vom Mythos zur Wirklichkeit*, München, 1963. [↑](#footnote-ref-18)
19. Ces quatre sources combinées avec une cinquième composante mongole ne donneraient-elles pas en résultante un portrait-robot de Lénine plus ressemblant que celui que l’on pourrait tirer de la seule combinaison marxisme-slavisme ? [↑](#footnote-ref-19)
20. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 671. Il s’agit d’une conférence donnée à Crêt-Bérard dans le cadre de la Campagne d’éducation civique européenne. [↑](#footnote-ref-20)
21. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 1019. [↑](#footnote-ref-21)
22. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 944. Texte sans date, postérieur au [*Journal d’une époque*](https://www.unige.ch/rougemont/livres/ddr1968jde) (1968) y mentionné. [↑](#footnote-ref-22)
23. H. Daniel-Rops, Les Années tournantes, Paris, 1932. [↑](#footnote-ref-23)
24. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 689. Discours prononcé à l’occasion du XXe anniversaire du CEC. [↑](#footnote-ref-24)
25. [NdE] Édition réalisée sur la base d’un tapuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel sous l’identifiant 692. Une note indique : « Exposé présenté par M. Denis de Rougemont à l’Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, le 28 novembre 1970. » [↑](#footnote-ref-25)
26. Trois jours plus tard, on pouvait lire dans [*Le Monde*](https://www.unige.ch/rougemont/articles/mond) (1er décembre 1970) cette citation de Michel Debré : « La politique est affaire de puissance, et la première marque de la puissance, c’est la puissance militaire. » On peut tout reprocher à M. Debré sauf un manque de franchise. Peu d’hommes politiques l’égalent sur ce point. [↑](#footnote-ref-26)